

DIREN BASSE-NORMANDIE  
SNPC Sites et Paysages / ADD  
CITIS - Le Pentacle Avenue de Tsukuba  
14209 HEROUVILLE-SAINT-CLAIR Cedex

# OPERATION GRAND SITE UTAH BEACH

ETUDE D'ORGANISATION ET DE REQUALIFICATION PAYSAGERE

DOCUMENT FINAL  
DIAGNOSTIC ET GRANDS PRINCIPES D'INTERVENTION

Avril 2009

Agence Follea-Gautier, paysagistes DPLG  
100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge



# SOMMAIRE

---

## 0. INTRODUCTION (à rédiger)

## I. LES ELEMENTS FONDATEURS POUR LE REAMENAGEMENT DU SITE DE UTAH BEACH

### I. L'ORGANISATION DU TERRITOIRE

#### LE RELIEF

Une organisation du territoire intimement liée à l'eau

Une succession claire de milieux parallèles au trait de côte

#### L'OCCUPATION DU SOL

Une implantation du bâti sur les hauteurs

Une trame viaire orthonormée par rapport à la côte

Une trame parcellaire qui tient compte des reliefs

### 2. LE DEBARQUEMENT DANS CE TERRITOIRE

#### LES DEFENSES ALLEMANDES

Le mur de l'Atlantique : un système défensif étroitement appuyé sur les dispositions naturelles

Le mur de l'Atlantique : une succession de lignes défensives parallèles à la côte

#### L'OFFENSIVE AMERICAINE

Le Débarquement américain à Utah Beach :

objectif enfoncer les lignes jusqu'à la RN 13 (Sainte-Mère-l'Eglise)

la percée et la jonction avec les troupes aéroportées

### 3. PREMIERE SYNTHESE : LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE VALORISATION



## II. L'ANALYSE CRITIQUE DU SITE DE UTAH BEACH DANS SON ETAT ACTUEL

1. L'ARRIVEE
2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC
3. DEUXIEME SYNTHESE : LES ENJEUX MAJEURS DU GRAND SITE

## III. LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION POSSIBLES - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

### LES ACTIONS

- le territoire de la jonction vers Cherbourg :

propositions de principes de valorisations des accès au Grand Site depuis la RN13

- le site de l'offensive américaine :

propositions de schéma d'organisation spatial portant sur l'ensemble du Grand Site de Utah Beach

- les lieux du Débarquement :

propositions d'aménagements ponctuels à une échelle précise, avec des plans et images sur les aires d'accueil, les voies d'accès, les stationnements, les plantations



# I. LES ELEMENTS FONDATEURS DU SITE DE UTAH BEACH

## I. L'ORGANISATION DU TERRITOIRE - LE RELIEF

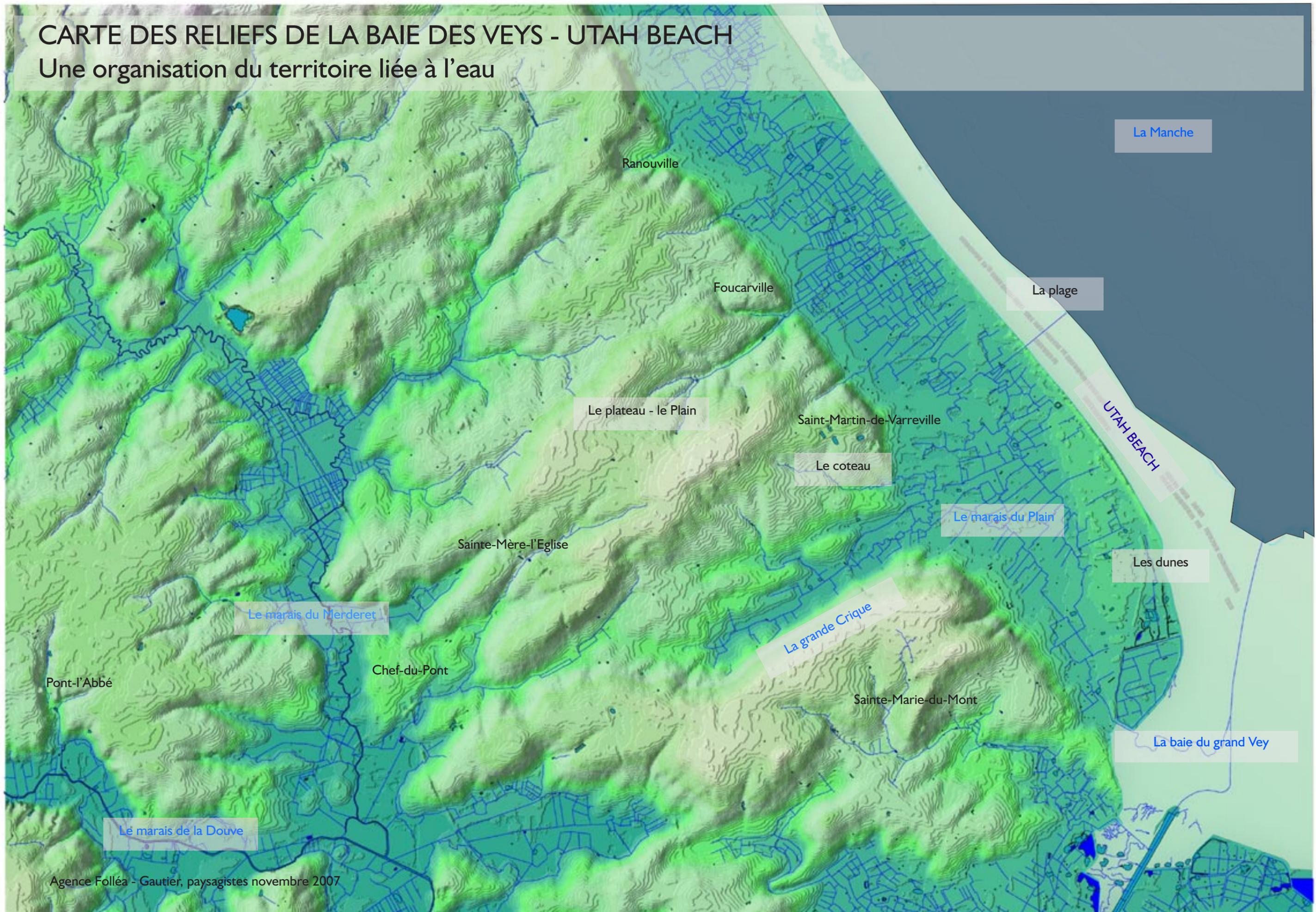
Une organisation du territoire intimement liée à l'eau

---

Autour de la baie du Grand Vey, l'occupation du territoire s'organise sur une géographie où l'eau est l'élément fondateur de ce paysage. A la charnière du continent et de la presqu'île, l'eau marine et l'eau douce ont façonné le territoire, délimitant des espaces en eau et des espaces hors d'eau. Cette alternance de zones humides et de zones sèches se déroule en parallèles depuis la côte jusqu'au marais du Merderet : La Manche, la plage (marée haute, marée basse), le cordon dunaire, le marais du Plain, le coteau et le plateau bocager, le marais du Merderet.

# CARTE DES RELIEFS DE LA BAIE DES VEYS - UTAH BEACH

Une organisation du territoire liée à l'eau





## Une succession claire de milieux parallèles au trait de côte

---

Autour du site de Utah Beach, le paysage s'organise en longues bandes successives de la mer vers la terre :

une plage vaste et large qui s'étend de la baie du Grand Vey à la baie de Saint-Vaast,

une dune côtière fine : la dune vive qui s'élève jusqu'à 13 mètres d'altitude, au faciès asymétrique – un versant raide côté mer et un versant plus doux et festonné côté marais.

un cordon dunaire épais : la dune grise qui apparaît au revers des sommets des dunes en zone abritée des vents et souvent pâturée.

un marais : le marais du Plain, large de 2 à 3 kilomètres. Avec la régression de la mer pendant les dernières glaciations et la formation des dunes, les ruisseaux des plateaux se sont trouvés piégés formant une large zone inondable dont l'exutoire principal se situe dans la baie du Grand Vey.

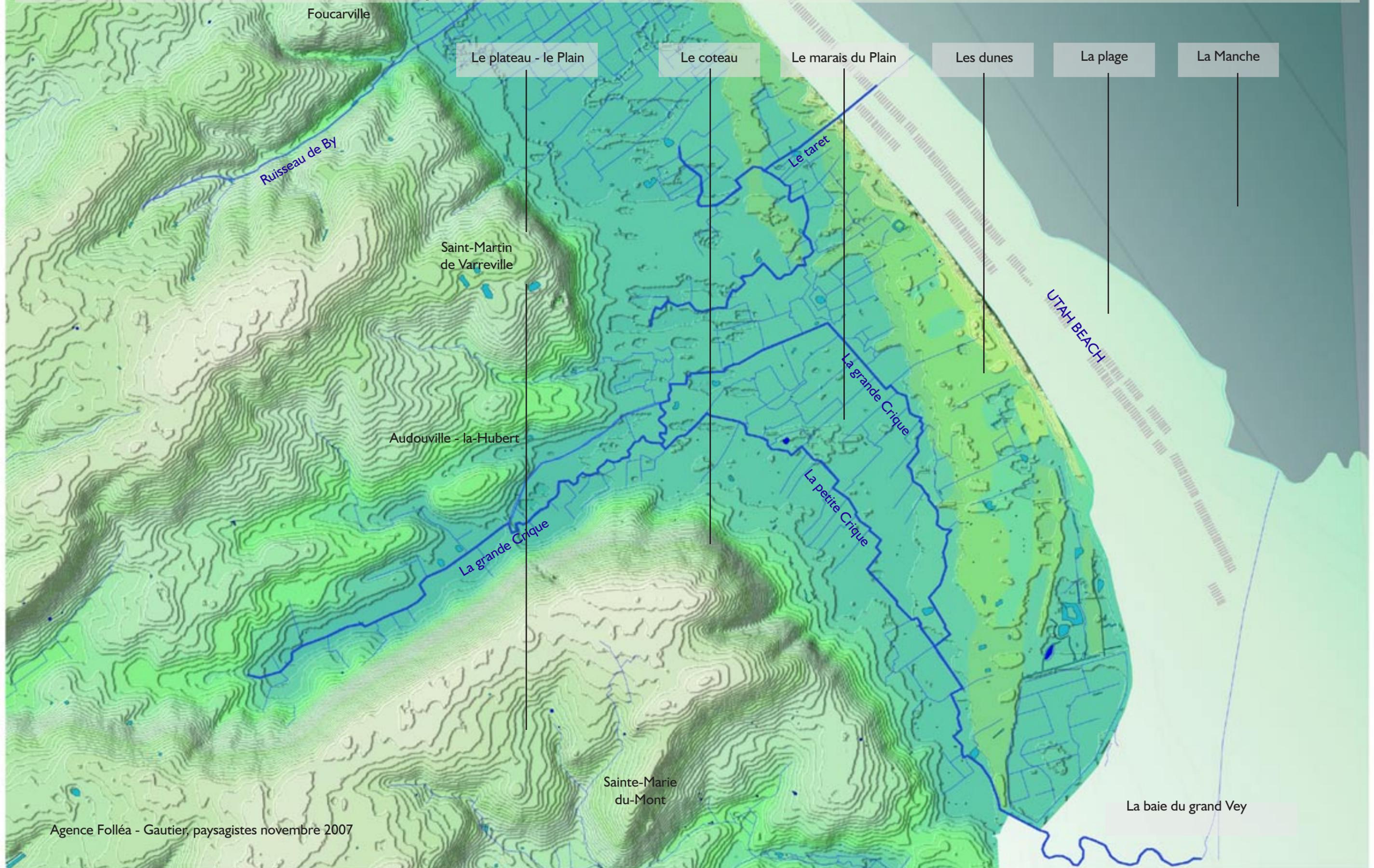
Au Nord d'Audouville, le ruisseau du taret est le seul à « traverser » la dune en perpendiculaire.

un coteau net : Avant la régression de la mer au Quaternaire, les eaux marines venaient jusqu'aux limites du plateau bordé par un petit coteau rectiligne de 25 à 30 mètres de haut, transformé à présent en falaise morte.

un plateau légèrement ondulé : le Plain est un plateau marno-calcaire festonné par l'évolution des eaux, « dominant » entre 30 et 40 mètres d'altitude.

# CARTE DES RELIEFS DE LA BAIE DES VEYS - UTAH BEACH

Une succession claire de milieux parallèles au trait de côte





# I. LES ELEMENTS FONDATEURS DU SITE DE UTAH BEACH

## I. L'ORGANISATION DU TERRITOIRE - L'OCCUPATION DU SOL

### Une implantation du bâti sur les hauteurs

---

**Le bâti** suit une règle simple et sûre : se placer en « hauteur » au regard de la montée des eaux.

les villages principaux sur le plain ou sur le coteau : Sainte-Mère-l'Eglise, Sainte-Marie-du-Mont sur les hauteurs du plateau ; Saint-Martin-de-Varreville, Saint-Germain-de-Varreville et Foucarville sur le haut du coteau ;

les hameaux et les fermes sur les micro-reliefs du cordon de la dune grise : Hameau de la Madeleine, Hameau Mottet, Ferme de Beauguillot, la Grande Dune, les Dunes, la Buissonnerie...

### Une trame viaire orthonormée par rapport à la côte

---

**Les routes** forment un réseau dense de voies étroites qui tiennent compte des reliefs du territoire mais qui toutes s'organisent en un maillage orthogonal par rapport au trait de côte.

sur le Plain : un réseau maillé dense autour des voies principales parallèles au trait de côte (RN 13 et RD 14)

sur le coteau : une route de rebord de coteau (RD 423 Poupeville, Saint-Martin-de-Varreville et Foucarville)

dans le marais : des traversées perpendiculaires (RD 329, RD 913, RD 67, RD 423, ...)

sur les dunes : deux voies parallèles au trait de côte (RD 329/RD421 et voie communale du hameau de la Madeleine)

### Une trame parcellaire qui tient compte des reliefs

---

**L'espace agricole** dessine un parcellaire très fin, dont les orientations suivent les reliefs dominants.

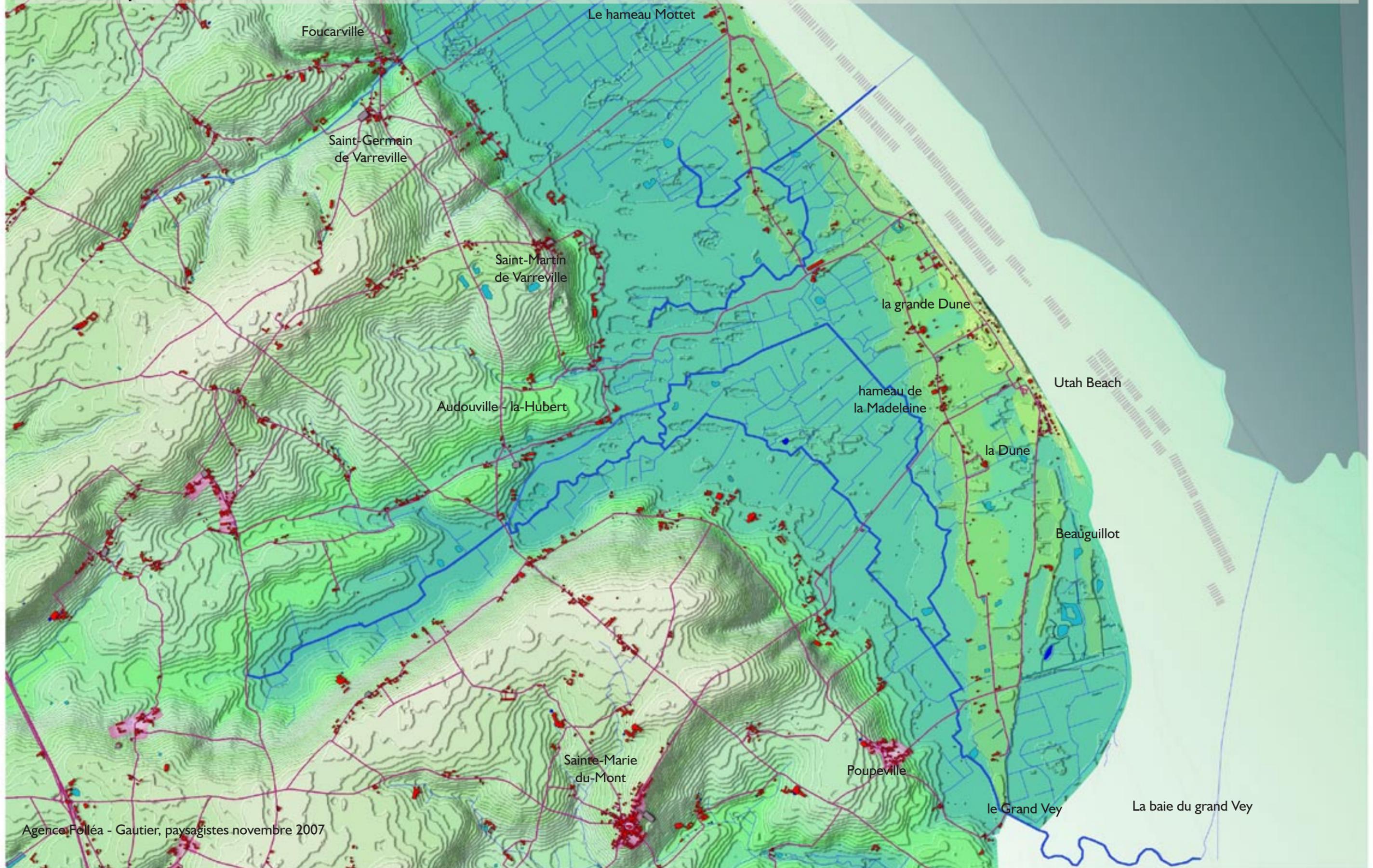
sur le Plain : un parcellaire bocager complexe, qui suit les ondulations du plateau

sur le coteau : un parcellaire en éventail de lanières étroites

dans le marais et sur la dune : une organisation parcellaire unidirectionnelle perpendiculaire au rivage, déterminée par la gestion des eaux

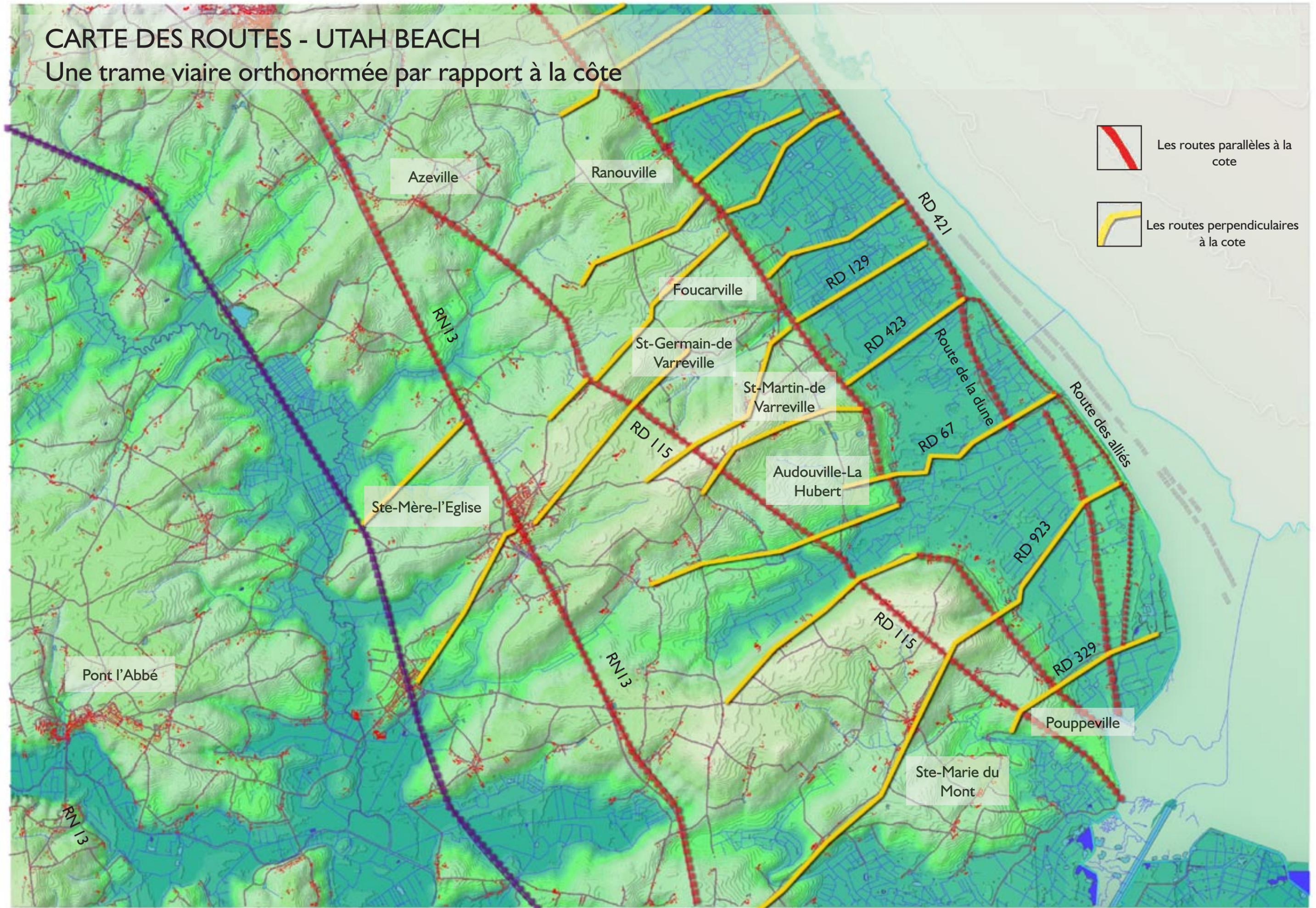
# CARTE DU BÂTI - UTAH BEACH

Une implantation du bâti sur les hauteurs



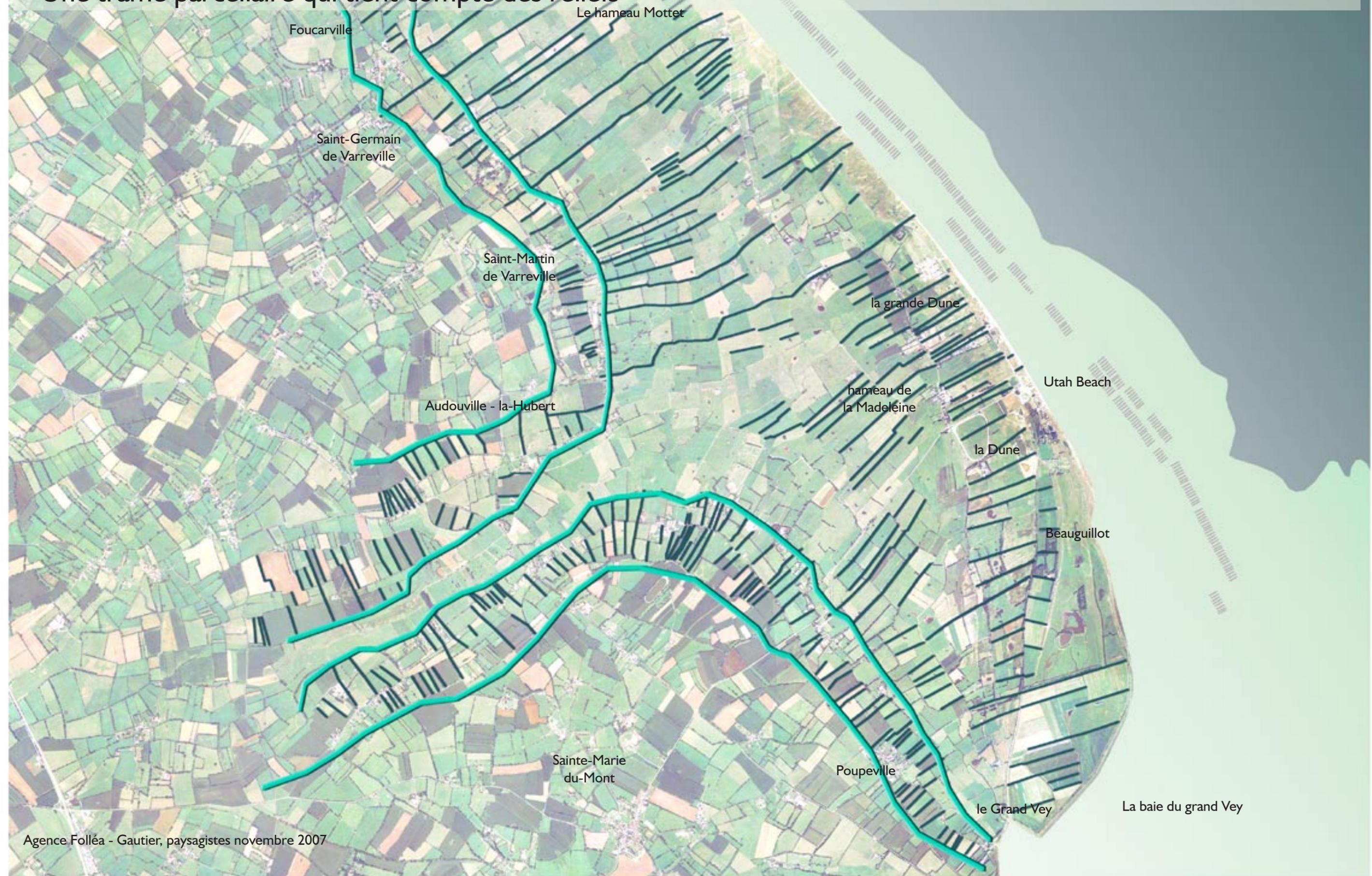
# CARTE DES ROUTES - UTAH BEACH

Une trame viaire ortho-normée par rapport à la côte



# PHOTO AERIENNE ET ESPACES AGRICOLES- UTAH BEACH

## Une trame parcellaire qui tient compte des reliefs





# I. LES ELEMENTS FONDATEURS DU SITE DE UTAH BEACH

## 2. LE DEBARQUEMENT DANS CE TERRITOIRE

### LES DEFENSES ALLEMANDES

Le mur de l'Atlantique :  
un système défensif étroitement appuyé sur les dispositions naturelles

Tous les reliefs – même les micro-reliefs- ont été utilisés comme appui à la réalisation d'un système de défense côtier contre un débarquement.

les dunes : culminant de 6 à 13 mètres d'altitude la dune a permis de camoufler une ligne de réduits défensifs (STP – les points d'appuis – et WN – nids de résistance-). 25 STP et WN du Grand Vey à Aumeville.

le marais de Plain : l'inondation (1,5 à 2, 5 km de large) limitait les traversées possibles entre la dune et le plateau.

le coteau et sur le Plain : l'installation de 3 grosses batteries armées sur le plateau à 30 ou 40 mètres d'altitude permettait de couvrir une large zone côtière allant de la pointe du Hoc jusqu'à la baie de Saint-Vaast.

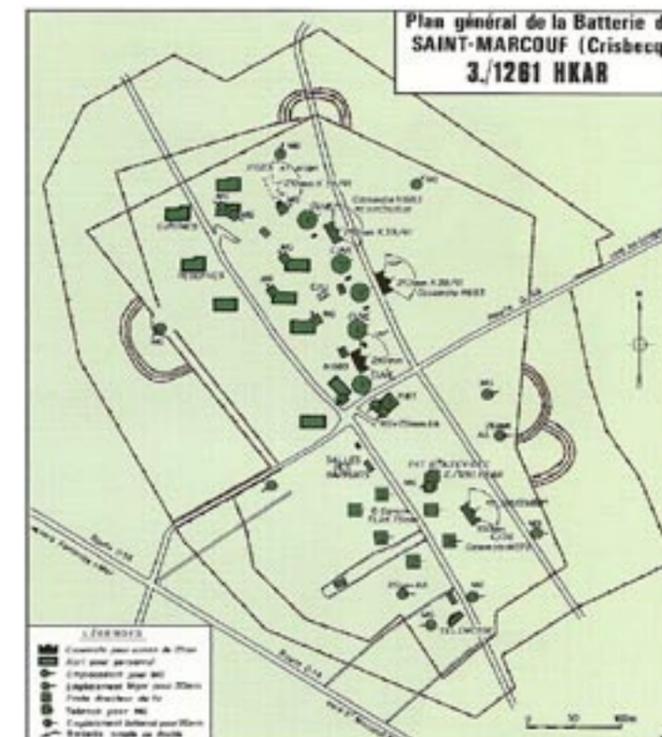
les marais du Merderet et de la Douve : l'inondation formait une ceinture d'eau autour du plateau du plain et donnait au Cotentin une configuration d'île difficilement accessible.



Le marais inondé



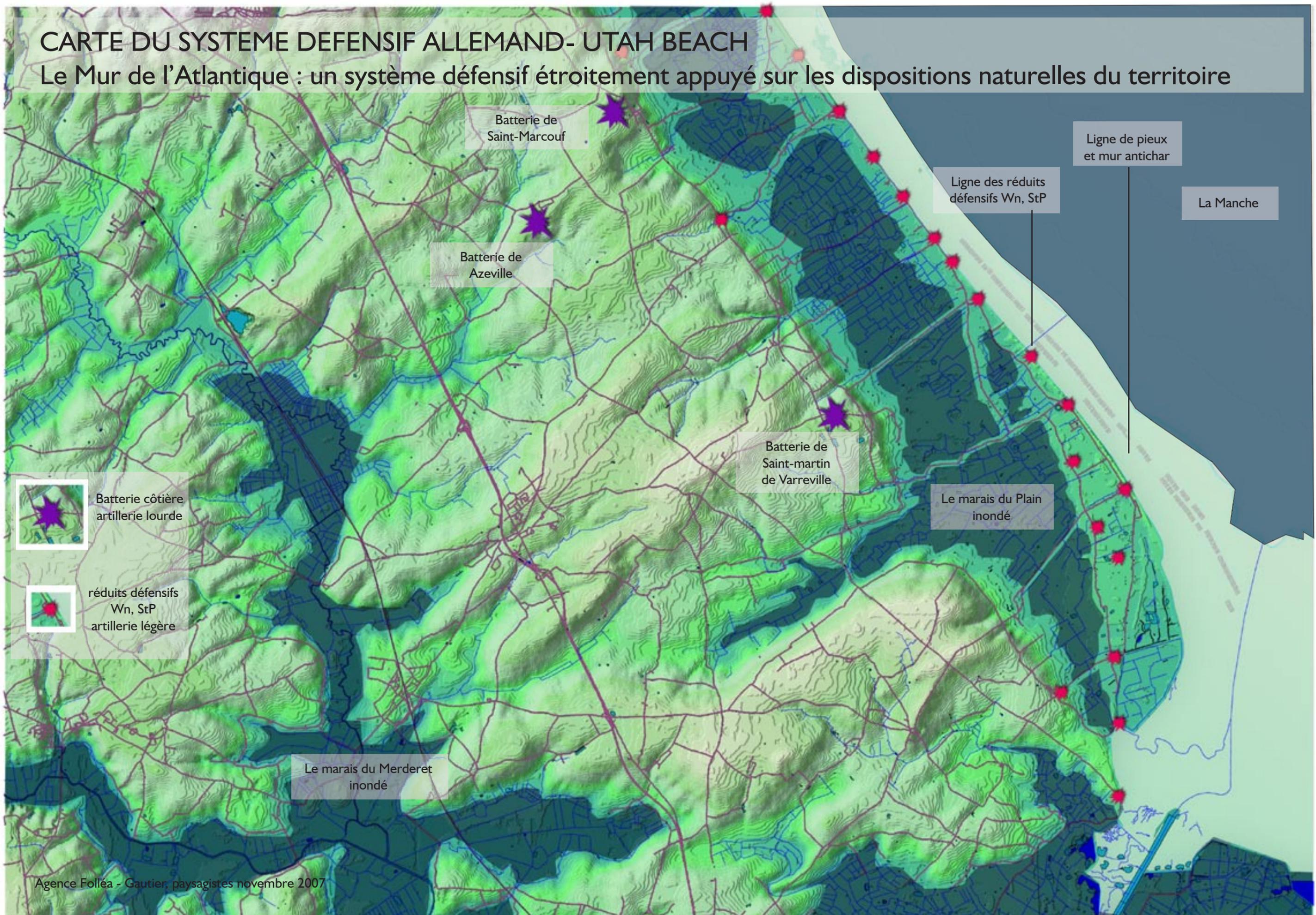
Batterie de Saint-Marcouf



Batterie d'Azeville

# CARTE DU SYSTEME DEFENSIF ALLEMAND- UTAH BEACH

Le Mur de l'Atlantique : un système défensif étroitement appuyé sur les dispositions naturelles du territoire



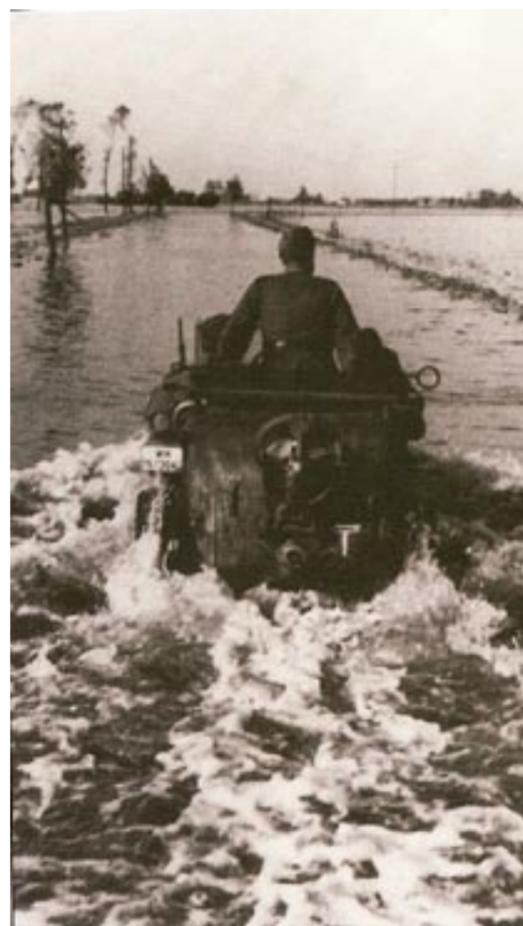


Le mur de l'Atlantique :  
une succession de lignes défensives parallèles à la côte

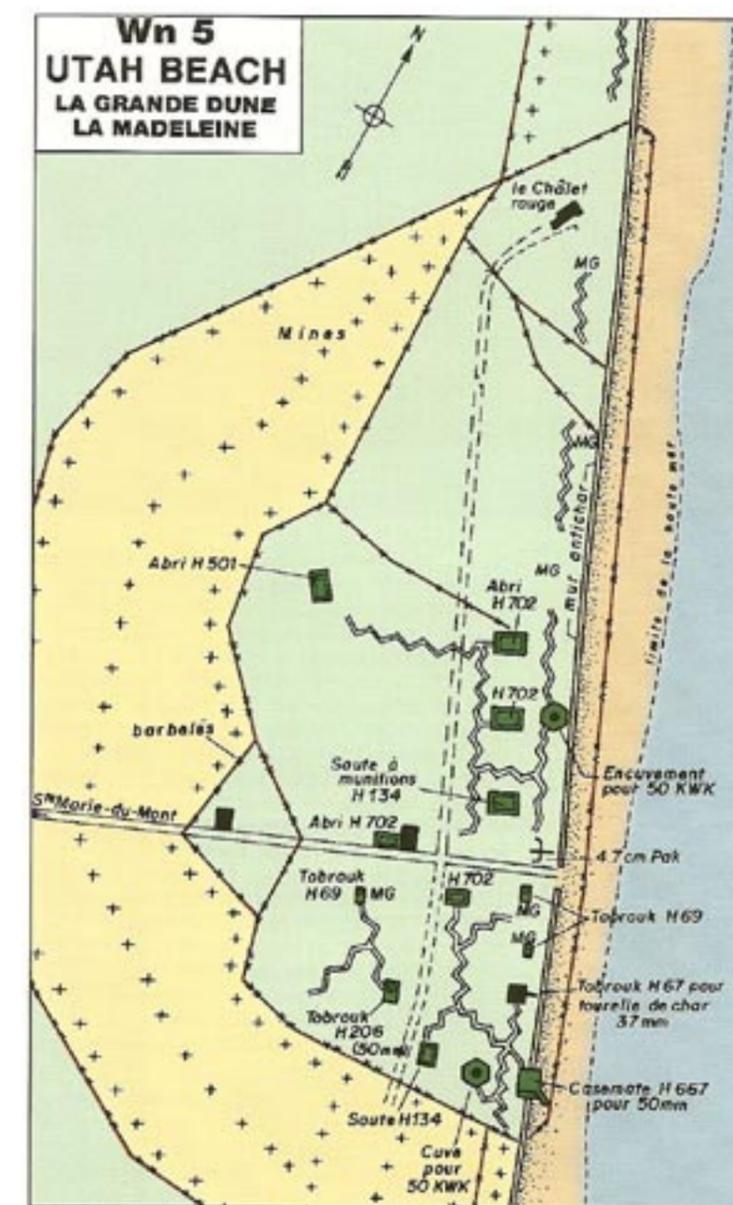
sur la plage : les lignes de pieux anti-débarquement, le mur anti char  
sur les dunes : la ligne des réduits défensifs (STP – les points d'appuis – et WN – nids de résistance-) : semis de blockhaus reliés par des tranchées et cernés par des terrains minés et barbelés  
dans le marais de Plain : l'inondation (1,5 à 2,5 km de large)  
sur le coteau et sur le Plain : la ligne des batteries  
dans les marais du Merderet et de la Douve : l'inondation



Lignes de pieux sur la plage



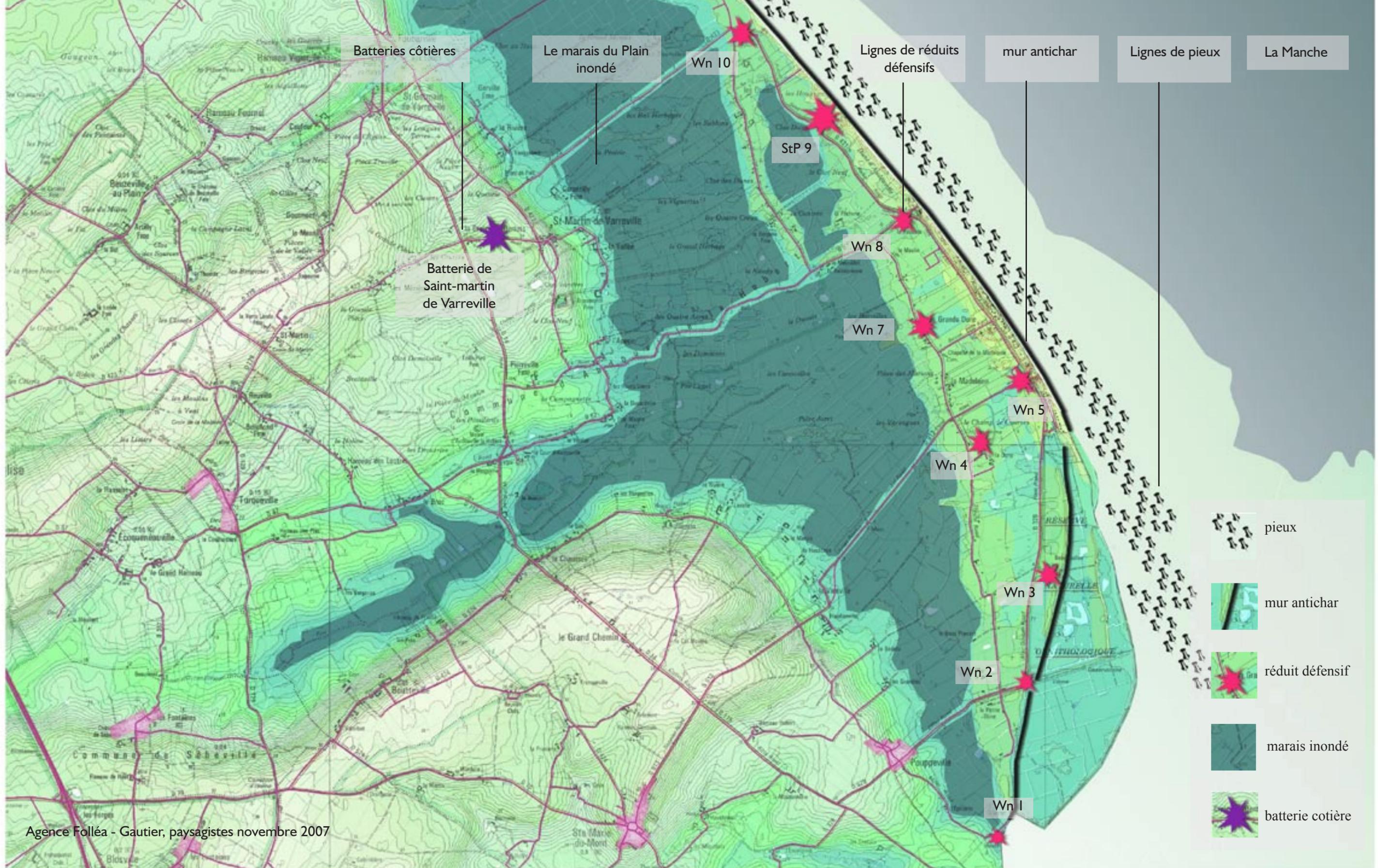
marais et routes inondés



plan du réduit défensif Wn5 La Madeleine

# CARTE DU SYSTEME DEFENSIF ALLEMAND- UTAH BEACH

Le Mur de l'Atlantique : une succession de lignes défensives parallèles au trait de côte





# I. LES ELEMENTS FONDATEURS DU SITE DE UTAH BEACH

## 2. LE DEBARQUEMENT DANS CE TERRITOIRE

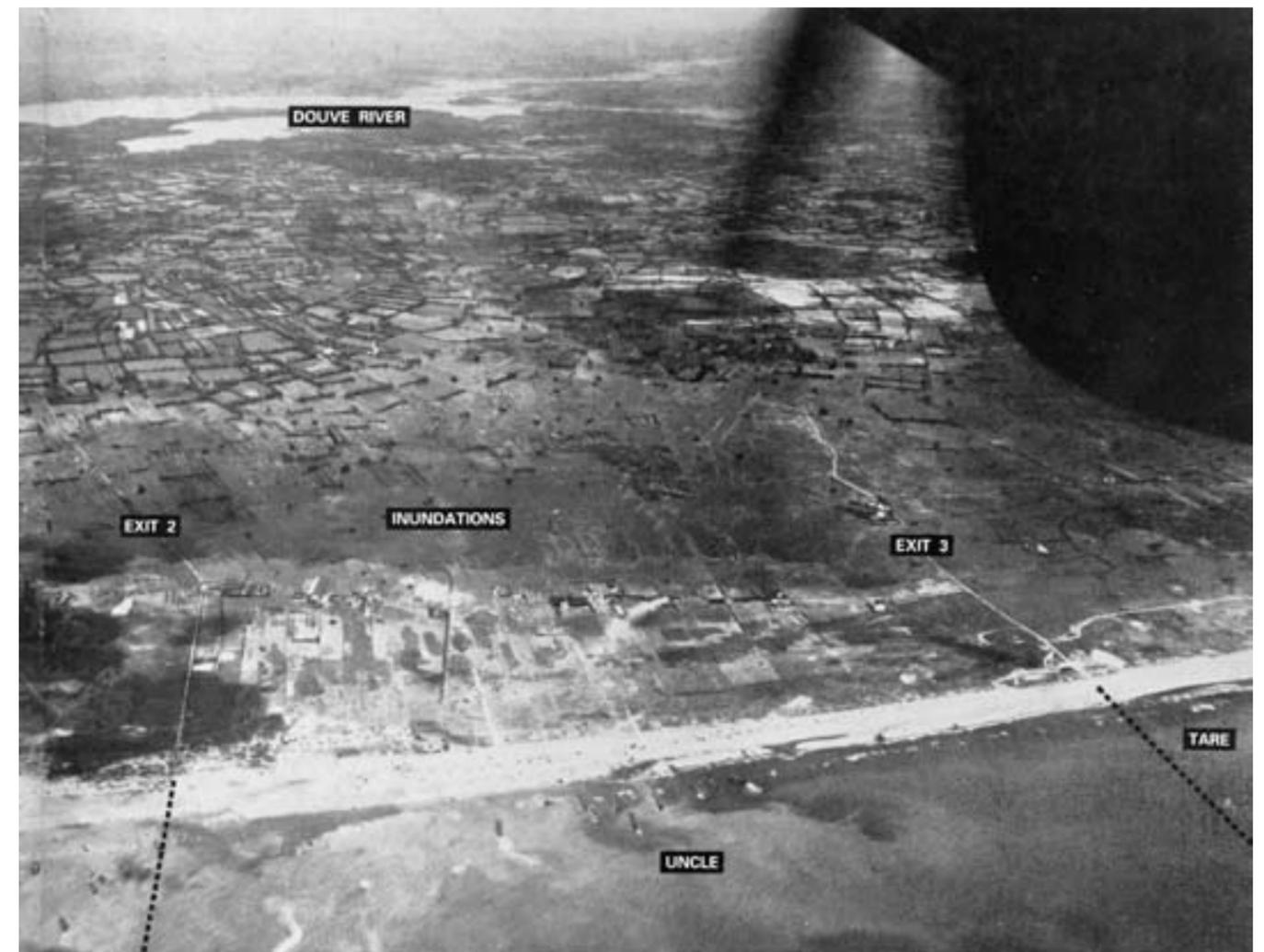
### L'OFFENSIVE AMERICAINE

Le Débarquement à Utah Beach : objectif enfoncer les lignes jusqu'à la RN 13 (Sainte-Mère-l'Eglise)

L'objectif de libérer Cherbourg va nécessiter de percer les lignes défensives mises en place par les allemands, pour atteindre en un seul jour la route principale du Cotentin - la RN 13 à Sainte-Mère-l'Eglise. La veille du Jour J, les troupes aéroportées sont parachutées en 6 lieux dans le bocage du plateau :

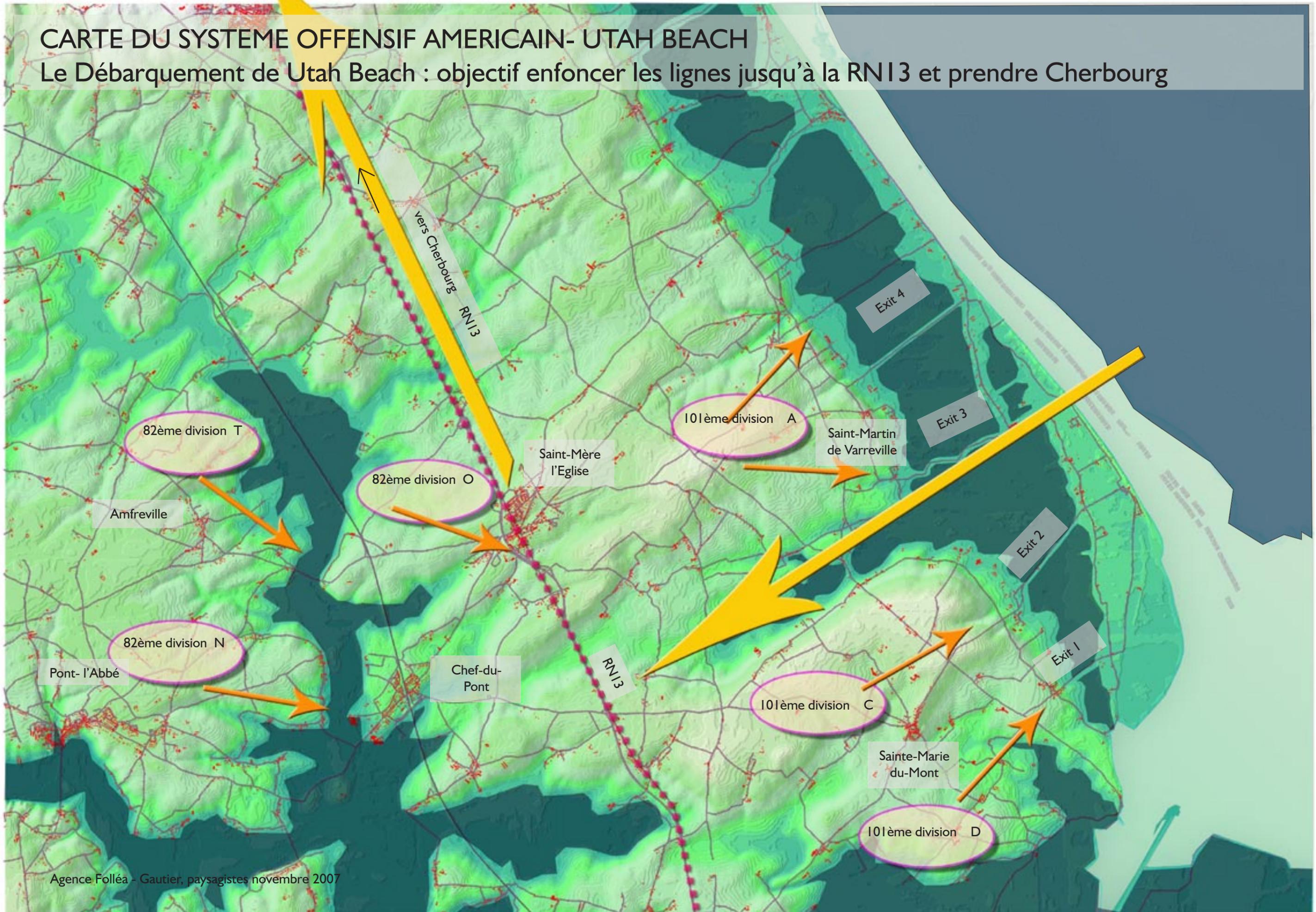
- La 101ème division, A, C et D, au Sud-Est autour de Sainte-Marie-du-Mont. Elle a pour mission de neutraliser la batterie de Saint-Martin, de dégager les sorties de plage et de prendre les ponts au Nord de Carentan.

- La 82ème division, N, T et O, au Nord-Ouest autour de Sainte-Mère-l'Eglise. Elle a pour mission de prendre le bourg et le pont de merderet.



# CARTE DU SYSTEME OFFENSIF AMERICAIN- UTAH BEACH

Le Débarquement de Utah Beach : objectif enfoncer les lignes jusqu'à la RN13 et prendre Cherbourg





## Le Débarquement à Utah Beach : la percée et la jonction avec les troupes aéroportées

Après un bombardement systématique de l'ensemble des réduits défensifs, l'offensive est donc perpendiculaire à la côte se diffusant sur l'ensemble de la dune puis en utilisant les seuls passages possibles dans la traversée des marais. Chaque étape d'avancement est une percée dans les lignes ennemies.

sur la mer : les navires

sur la plage : les barges

sur les dunes : les brèches et les passages

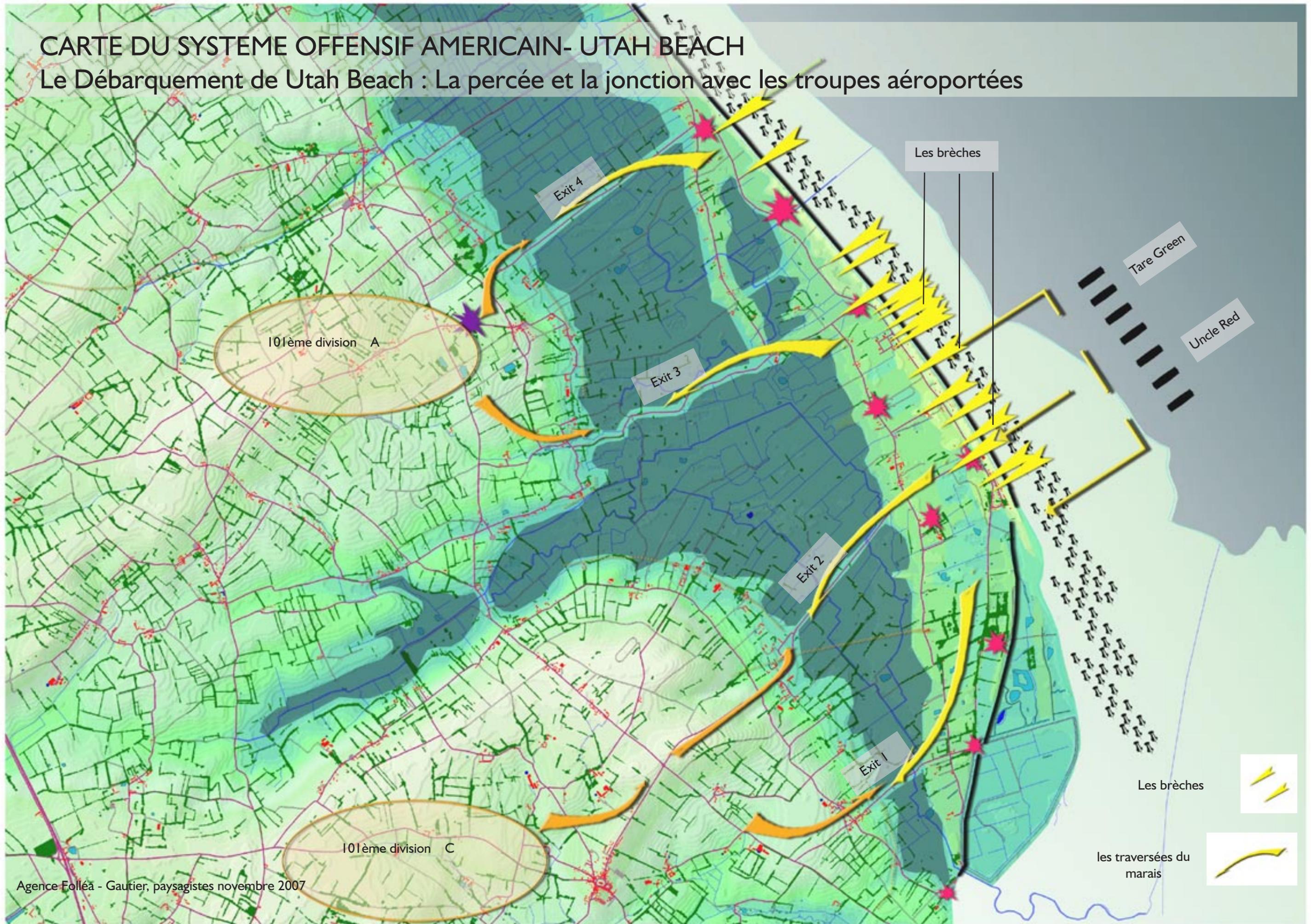
dans le marais du plain : les exits 1,2,3 et 4

sur le plateau du Plain et le coteau : la jonction avec les parachutistes de la 101ème division



# CARTE DU SYSTEME OFFENSIF AMERICAIN- UTAH BEACH

## Le Débarquement de Utah Beach : La percée et la jonction avec les troupes aéroportées







## PREMIERE SYNTHESE : LES PRINCIPAUX OBJECTIFS DE VALORISATION

A partir de la connaissance du territoire et de l'histoire du Débarquement, 3 caractéristiques fondamentales émergent sur le grand site de Utah Beach:

- 1- l'histoire et la géographie de ce territoire sont intimement liées,
- 2- l'organisation générale du territoire s'appuie sur une trame orthogonale
- 3- l'emprise du site historique du Débarquement s'étend sur un territoire allant de la baie des Veys jusqu'au Monument Leclerc et de la plage jusqu'au marais du Merderet.

Il en découle **trois grands objectifs** pour la valorisation du Site de Utah Beach :

- Articuler étroitement la géographie et l'histoire du Débarquement par des interventions paysagères
- Fonder le réaménagement des espaces d'accueil du public sur la trame naturelle et historique du site (trame orthogonale par rapport au trait de côte)
- Redonner au site historique du Débarquement une ampleur à la mesure de cet événement et reconsidérer l'ensemble du cordon dunaire (du Grand Vey jusqu'au Monument Leclerc) comme le périmètre du site historique



## II. L'ANALYSE CRITIQUE DU SITE DE UTAH BEACH DANS SON ETAT ACTUEL

---

### I. L'ARRIVEE



# I. L'ARRIVEE

- une voie d'accès qui révèle les qualités paysagères du territoire



*RD 923*



*Le bocage*



*Le bocage*



*Les bourgs et les hameaux  
Ste Marie du Mont*



# I. L'ARRIVEE

- une voie d'accès qui révèle les qualités paysagères du territoire



*Le coteau et l'ouverture sur la mer*



*Le marais du Plain*



*Le paysage ouvert du marais*



*Le cordon dunaire*



*La dune*



*La plage et la mer*



# I. L'ARRIVEE

- une voie d'accès dont l'histoire est peu mise en scène



*Voie de la Liberté*



*Routes dénommées avec le nom des soldats américains*



*Borne de la voie de la Liberté*



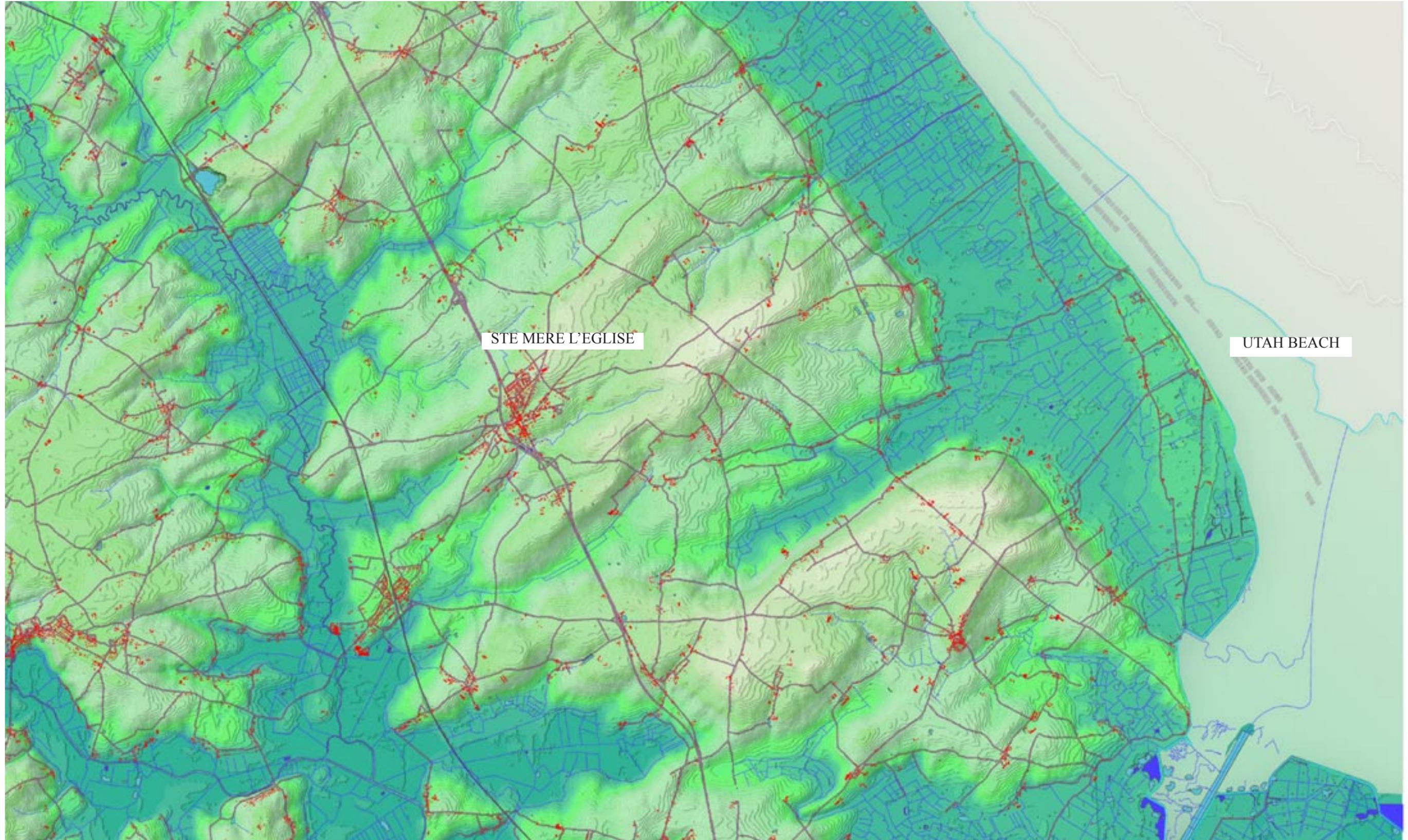
*Monument des Soldat Danois*

*Des éléments d'histoire qui manquent d'explication*



## I. L'ARRIVEE

- aucune liaison évidente entre Sainte-Mère-l'Eglise et le site de Utah Beach





## II. L'ANALYSE CRITIQUE DU SITE DE UTAH BEACH DANS SON ETAT ACTUEL

---

### 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Une arrivée symbolique axée sur la brèche dans la dune



*Un axe fort - 800 m en ligne droite - ....*



*...qui se dirige sur la mer...*



*... mais une entrée du site encombrée de panneaux.*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Un milieu naturel littoral oublié sur le site visité de Utah Beach...



*Le site «aménagé» de Utah Beach*



*Une dune qui «disparaît» sous les sols bitumés*



... entre la Réserve Naturelle de Beauguillot au Sud et le périmètre de gestion du conservatoire du Littoral au Nord.



*La dune et la réserve naturelle de Beauguillot*



*Une panne dunaire dans la dune grise*



*Prairie de la dune grise et prairie bocagère*



*Les dunes d'Audouville, acquises par le Conservatoire du Littoral et gérées en pâtures hivernales*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Une visite trop rapide des lieux...



*... par un accès voiture jusqu'aux portes du Musée...*



*... et une absence de mise en scène de l'arrivée piétonne*

- Un site encombré par les voitures



*L'omniprésence de la voiture...*



*... jusqu'à masquer les monuments*

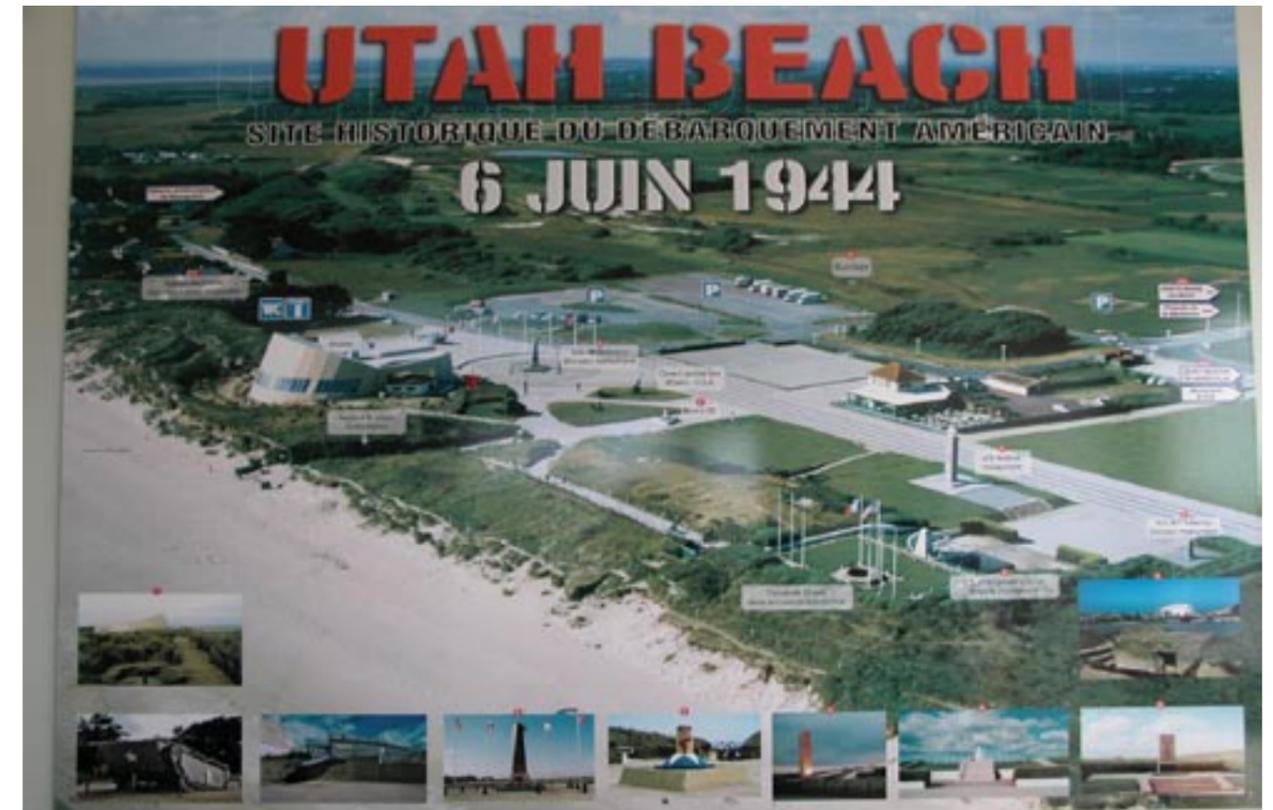


## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Une certaine confusion dans l'accumulation d'objets et de monuments



*Un site brouillé par l'encombrement d'«objets» sans hiérarchie,*



*un circuit rapide devant chaque monument*

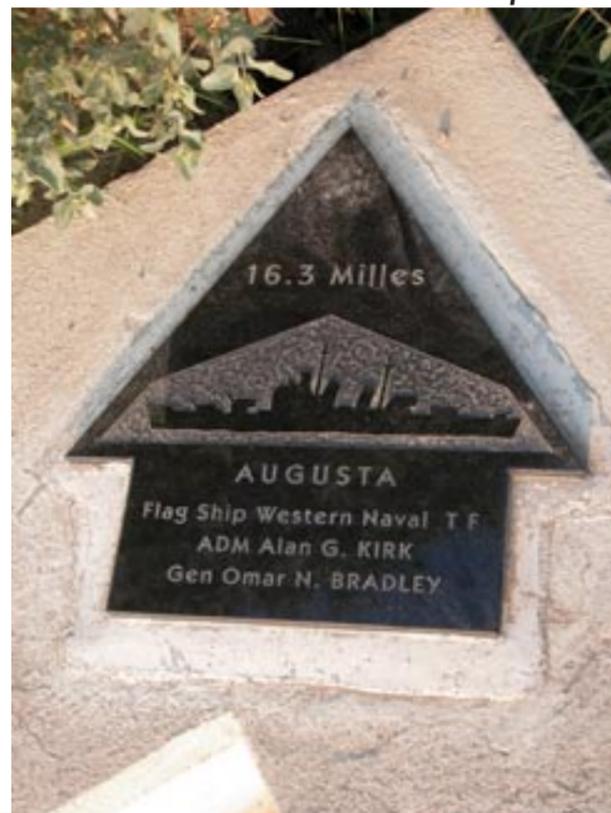


## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Un site extérieur qui manque d'information en dehors du musée



*Beaucoup d'objets ou de monuments non expliqués*





## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Une muséographie riche qui ne sort pas de ses murs



*Une architecture au concept «défensif» qui affronte des conditions climatiques rudes*



*Un parvis d'accueil vide qui n'exprime pas la richesse muséographique intérieure.*



*Une façade principale qui n'incite pas à entrer*





## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Des sites de commémoration qui mettent en relation la plage, la dune et le marais



*Les escaliers du monument américain soulignent la pente de la dune*



*Perspective vers le marais depuis le monument américain*



*Le monument Leclerc à St-Martin, dans l'axe de la brèche*



*La perspective du monument Leclerc «bute» sur le parking*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Un site trop restreint qui ignore de nombreuses autres traces du Débarquement



*Maison au toit rouge*



*La chapelle de la Madeleine*



*Blockhaus du Wn8*



*Blockhaus Wn 10 près du Monument Leclerc*



*Blockhaus de Stp 9*



*Le Monument des Danois sur la RD923*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Un site habité mais des constructions peu valorisantes



*Le lotissement de Utah Beach*



*RD 441 Route des alliés : Les cabanes*



*Cabane sur la dune*



*RD 441 Route des alliés : Les pylones et réseaux aériens*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Un site banalisé par des «équipements» de faible qualité



*Les extensions débordantes de la «petite maison de pêcheur»*



*L'emplacement trop «voyant» du camion-bar*



*Des extérieurs peu valorisants du bar «Le Roosevelt»....*



*... au regard du décor intérieur qui «parle» de l'Histoire.*



## 2. LE SITE D'ACCUEIL DU PUBLIC

- Des aménagements de loisirs peu adaptés au site naturel

*La Route des Alliés : une voie qui concentre tout le fonctionnement touristique lié à la plage (accès, stationnements)*



*Les loisirs de la plage : baignade, char à voile, cerf volant, promenade à cheval*



*Les stationnements de long de la route des alliés, trop proches de la dune naturelle*



*En période estivale, des îlots de camping sauvage s'implantent sur la route littorale*



*Les abords du camping peu soignés*



*Les stationnements dans les brèches de la dune*



## DEUXIEME SYNTHESE : LES ENJEUX MAJEURS DE VALORISATION

1. Les voies d'accès :
  - la RD 923, une route historique et symbolique à valoriser
  - une liaison Ste-Mère/Utah Beach à privilégier
2. Les milieux naturels du cordon dunaire :
  - la dune vive, la dune grise, le marais et le bocage, des espaces naturels à préserver et à reconstituer
3. L'accueil du site historique et le stationnement :
  - une approche à mettre en scène
4. Le musée :
  - des relations intérieur/extérieur à renforcer
5. Les lieux de commémoration :
  - un accueil des grands évènements à organiser
6. Les circuits de découverte du Grand Site :
  - une découverte du site historique et naturel à développer
7. Les constructions du bord de mer :
  - une image architecturale à requalifier
8. L'accueil du tourisme balnéaire :
  - un tourisme de nature à privilégier



### III. LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION POSSIBLE

---

#### SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE



### III. LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION POSSIBLE

#### SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE - LES ACTIONS

##### Faire de la Voie de la Liberté une entrée majeure pour le Grand Site de Utah Beach

- Mettre en scène la RD 913, Voie de la Liberté, de la RN 13 jusqu'au point du Débarquement
- Privilégier une route de liaison entre Sainte-Mère-l'Eglise et Utah Beach qui rejoint la Voie de la Liberté

##### Préserver et mettre en valeur le paysage naturel du littoral

- Préserver la dune vive ou la reconstituer à proximité des monuments et du musée
- Reconstituer la dune grise en arrière de la dune vive
- Renforcer le maillage du bocage entre la dune grise et la route des dunes du hameau Mottet au hameau de la Madeleine
- Créer des sentiers de découverte des milieux naturels du cordon dunaire depuis Saint-Martin jusqu'à la baie du Grand Vey
- Etendre le périmètre du plan de gestion du littoral de Utah Beach jusqu'à la limite de la Réserve de Beauguillot pour constituer un réseau d'espaces préservés sur l'ensemble du cordon dunaire

##### Mettre à distance du littoral la circulation et le stationnement

- Desservir les sites du littoral par un système de voies en peigne
- Insérer les stationnements d'accueil du public dans le bocage reconstitué



## Offrir un littoral généreux aux circulations douces pour la découverte du Grand Site et pour le développement du tourisme culturel et de loisir

- Reconsidérer l'ensemble du cordon dunaire depuis le Grand Vey jusqu'au Monument Leclerc, comme le périmètre du Grand Site historique de Utah Beach
- Faire de la Route des Alliés une circulation douce de liaison entre tous les éléments historiques de la dune
- Développer des cheminements piétons dans les milieux naturels entre les différents points de visites du Site
- Développer des offres de location de vélo pour découvrir le Grand Site de Utah Beach
- Recréer le chemin entre la Chapelle et la maison au Toit Rouge
- Mettre en valeur les voies reliant le coteau et la plage (les exits)
- Développer des circuits au travers du marais et expliquer les mécanismes de la gestion des eaux
- Mettre en scène des points de vues depuis le coteau - notamment depuis la place de l'église à Saint-Martin-de Varreville

## Organiser l'accueil du public dans le paysage naturel et historique

- Aménager le dernier tronçon de la Voie de la Liberté comme accès majeur et piétonnier au Grand Site du Débarquement
- Focaliser la valeur symbolique du site sur la brèche dans la dune vive
- Mettre en valeur chacune des brèches de la dune et marquer symboliquement leur passage dans la dune grise
- Revaloriser l'entrée et l'accueil des visiteurs du Musée au travers de son extension
- Retrouver une relation muséographique entre l'intérieur du Musée et son espace d'accueil
- Organiser le site de commémoration dans la perspective des Monuments Américains
- Réorganiser le site de commémoration du Monument Leclerc dans la perspective de la brèche de Saint-Martin

## Elaborer une charte architecturale et paysagère pour le développement touristique du littoral de Utah Beach

- Enfouir les réseaux aériens sur la route littorale
- Engager un partenariat avec les riverains pour valoriser les abords de leur propriété (clôtures, plantations, ...)
- Retrouver des abords plus sobres autour du bar «le Roosevelt»
- Favoriser l'implantation d'équipements de loisirs à structure légère ou démontable
- Etablir un cahier des charges précis sur le choix des matériaux, les couleurs, le traitement des abords, le choix des essences végétales pour les nouveaux équipements de loisir
- Définir les conditions d'accueil du camping sauvage (par exemple : uniquement en tente et pour une seule nuit)
- Aménager un espace en retrait du littoral pour le stationnements des camping-cars
- Poursuivre l'acquisition et la démolition des cabanes sur la dune (Conservatoire du Littoral)
- Créer une signalétique propre au Grand Site, sobre et homogène



# SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

Le territoire de la jonction vers Cherbourg

Le site de l'offensive américaine

Les lieux de débarquement

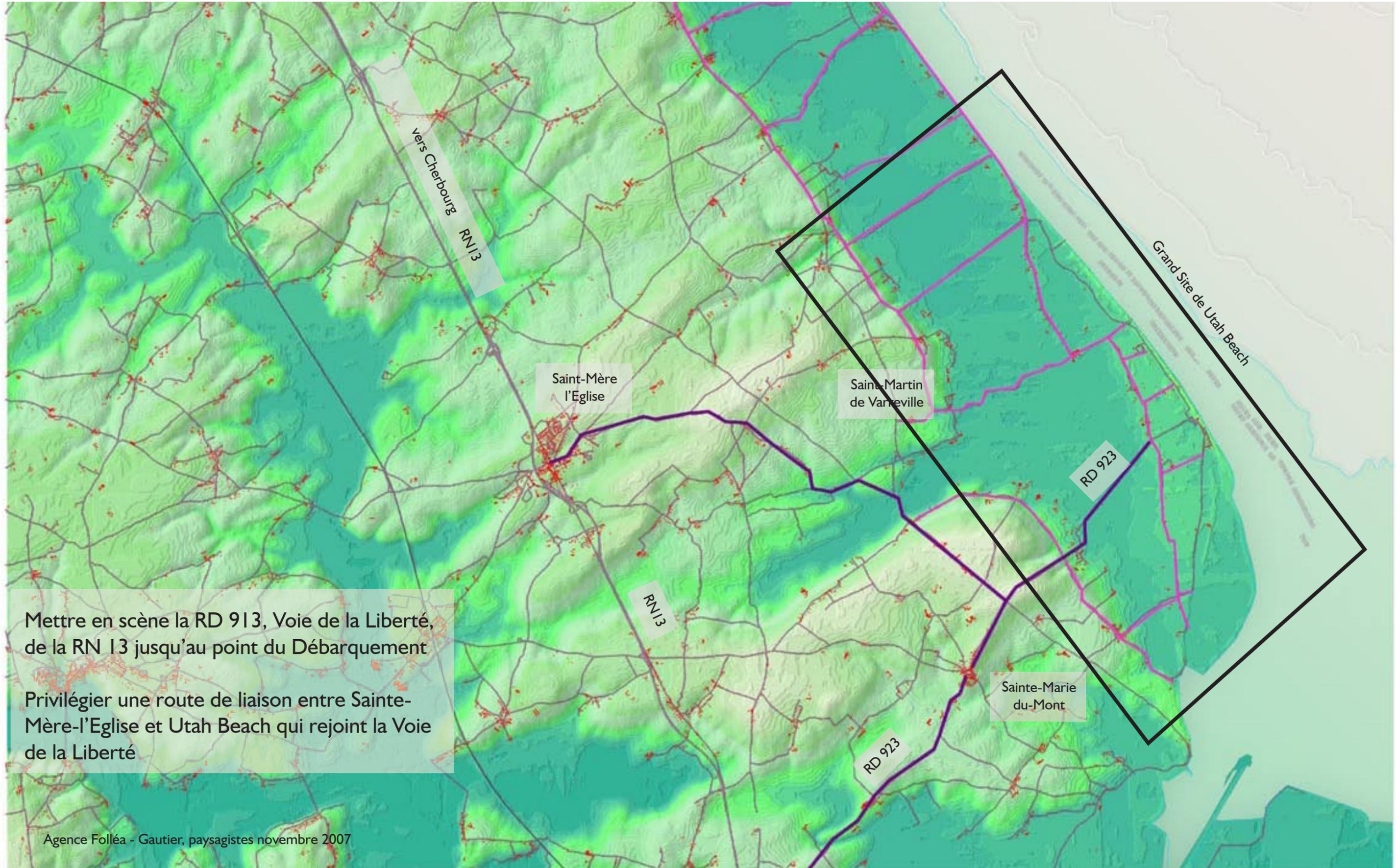
## Travailler à trois échelles :

- le territoire de la jonction vers Cherbourg : propositions de principes de valorisations des accès au Grand Site depuis la RN13
- le site de l'offensive américaine : propositions de schéma d'organisation spatial portant sur l'ensemble du Grand Site de Utah Beach
- les lieux du Débarquement : propositions d'aménagements ponctuels à une échelle précise, avec des plans et images sur les aires d'accueil, les voies d'accès, les stationnements, les plantations



# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

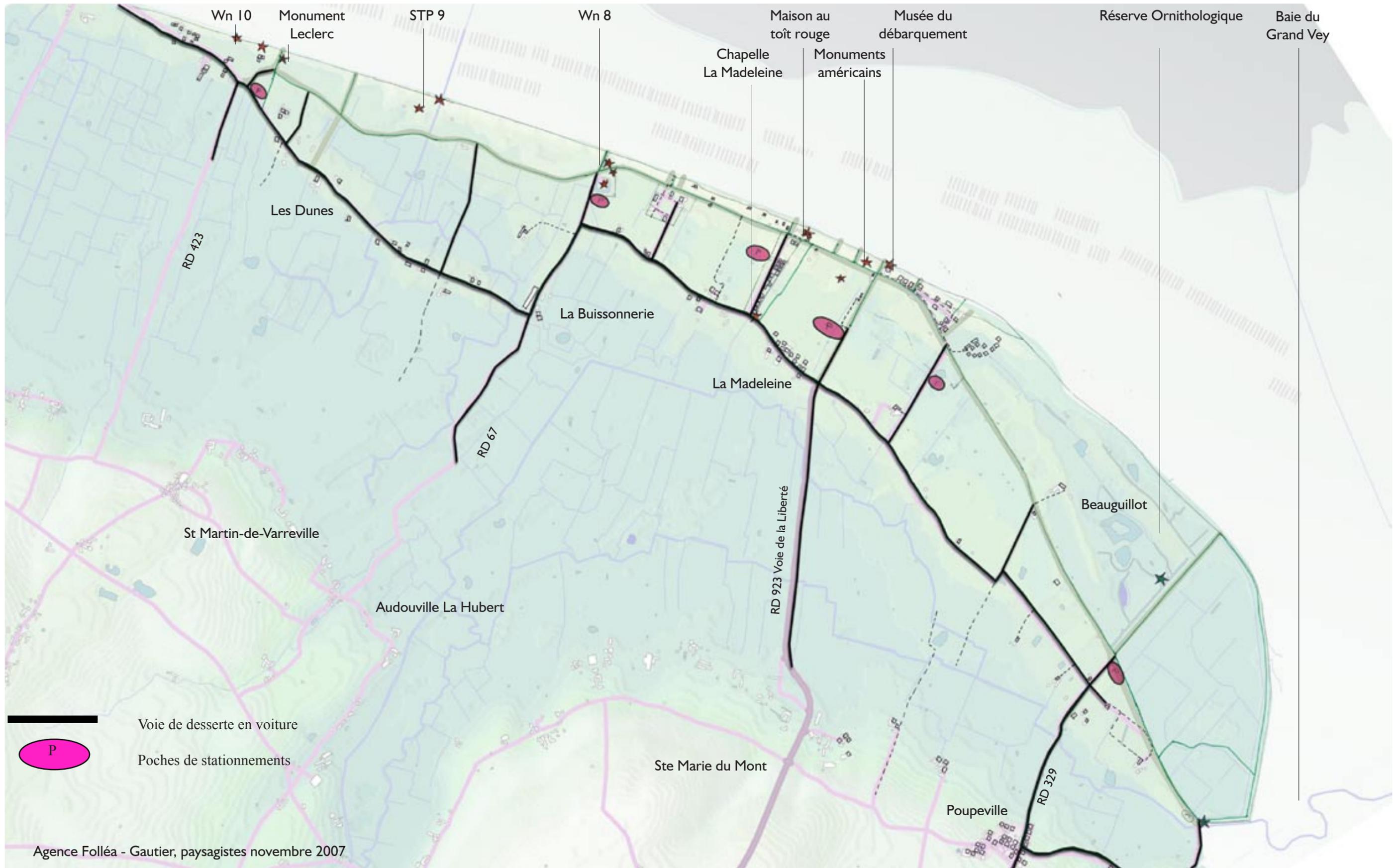
Faire de la Voie de la Liberté une entrée majeure dans le Grand Site de Utah Beach





# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

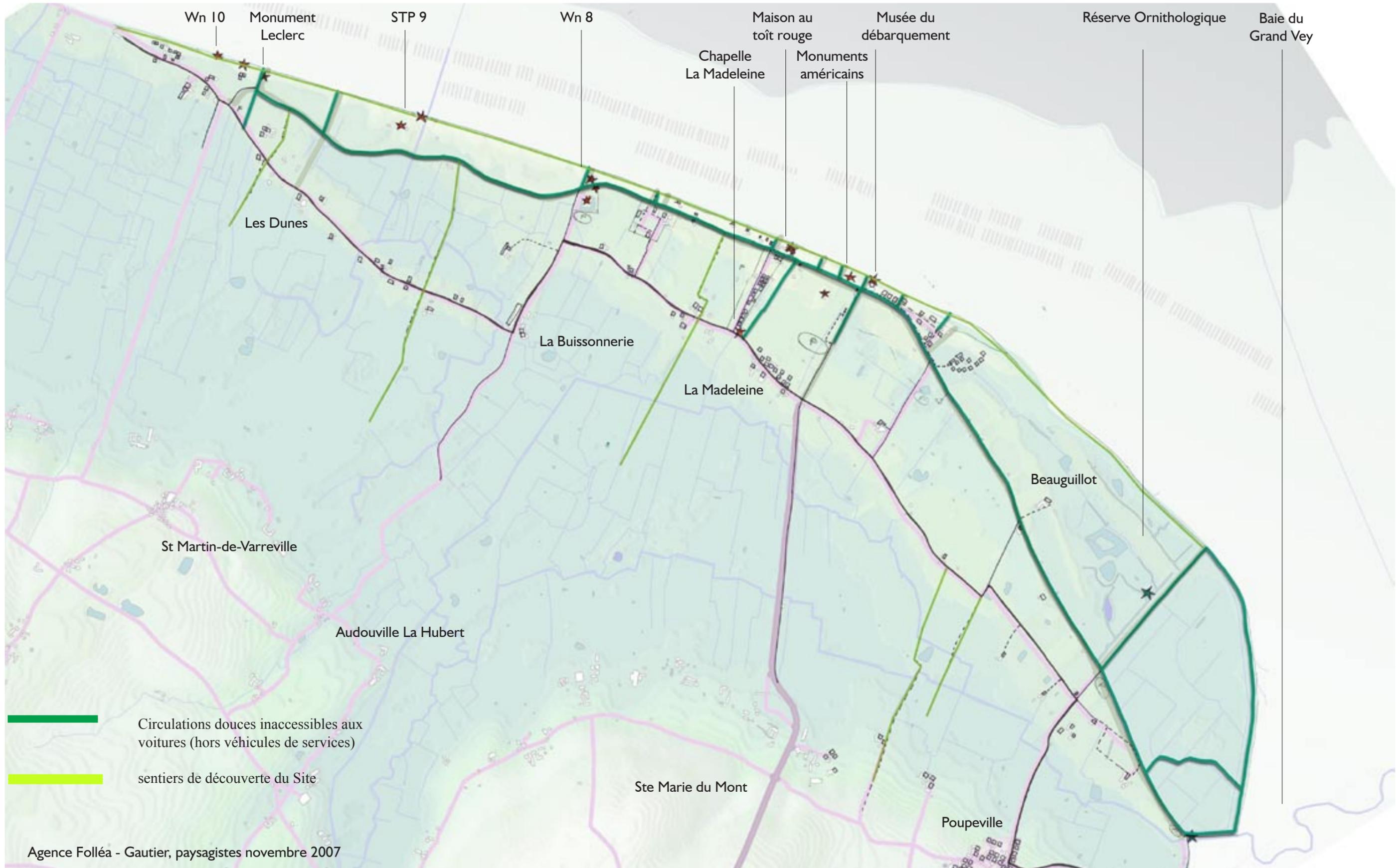
## Mettre à distance du littoral la circulation et le stationnement





# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

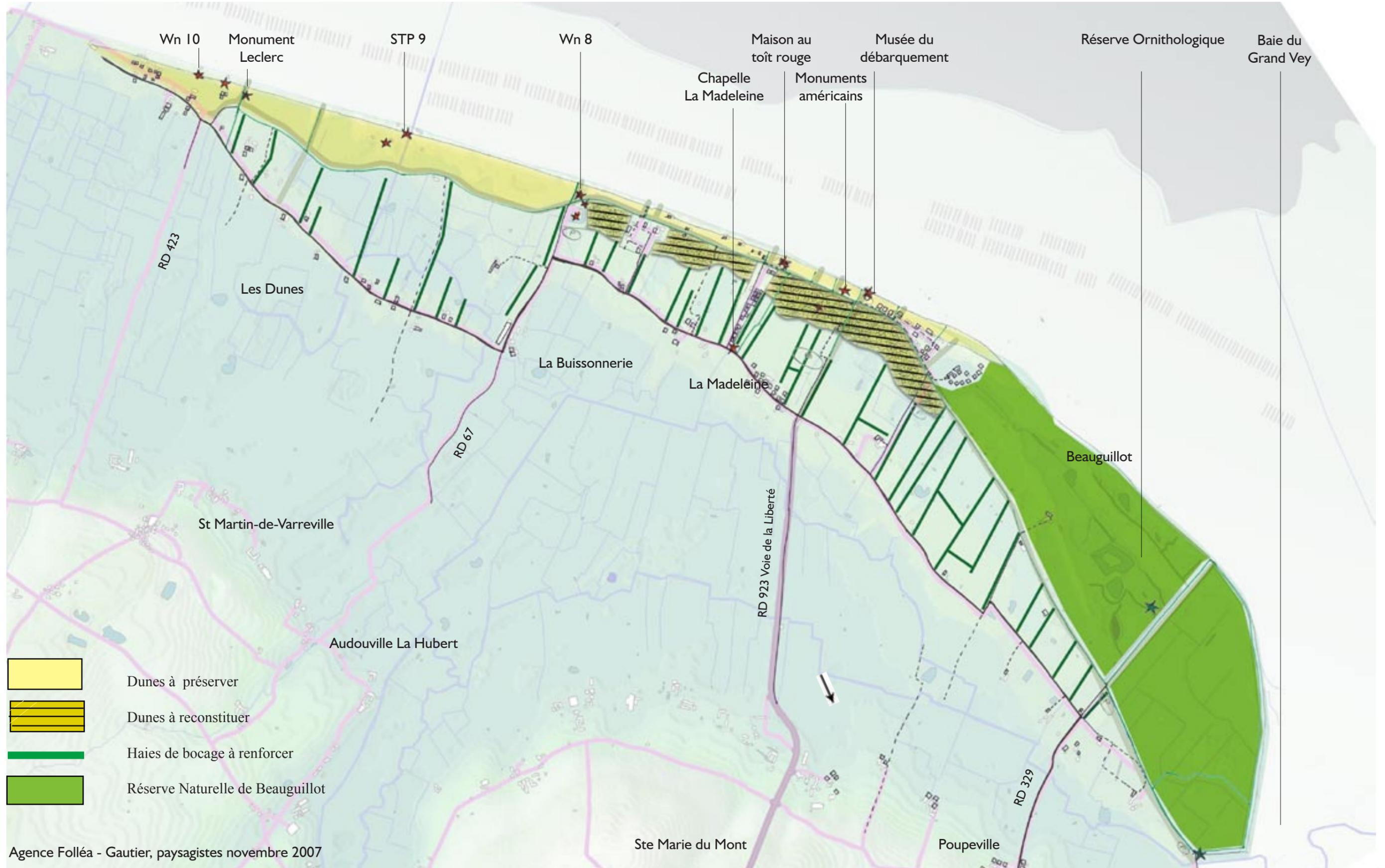
## Offrir un littoral généreux aux circulations douces pour la découverte du Grand Site





# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

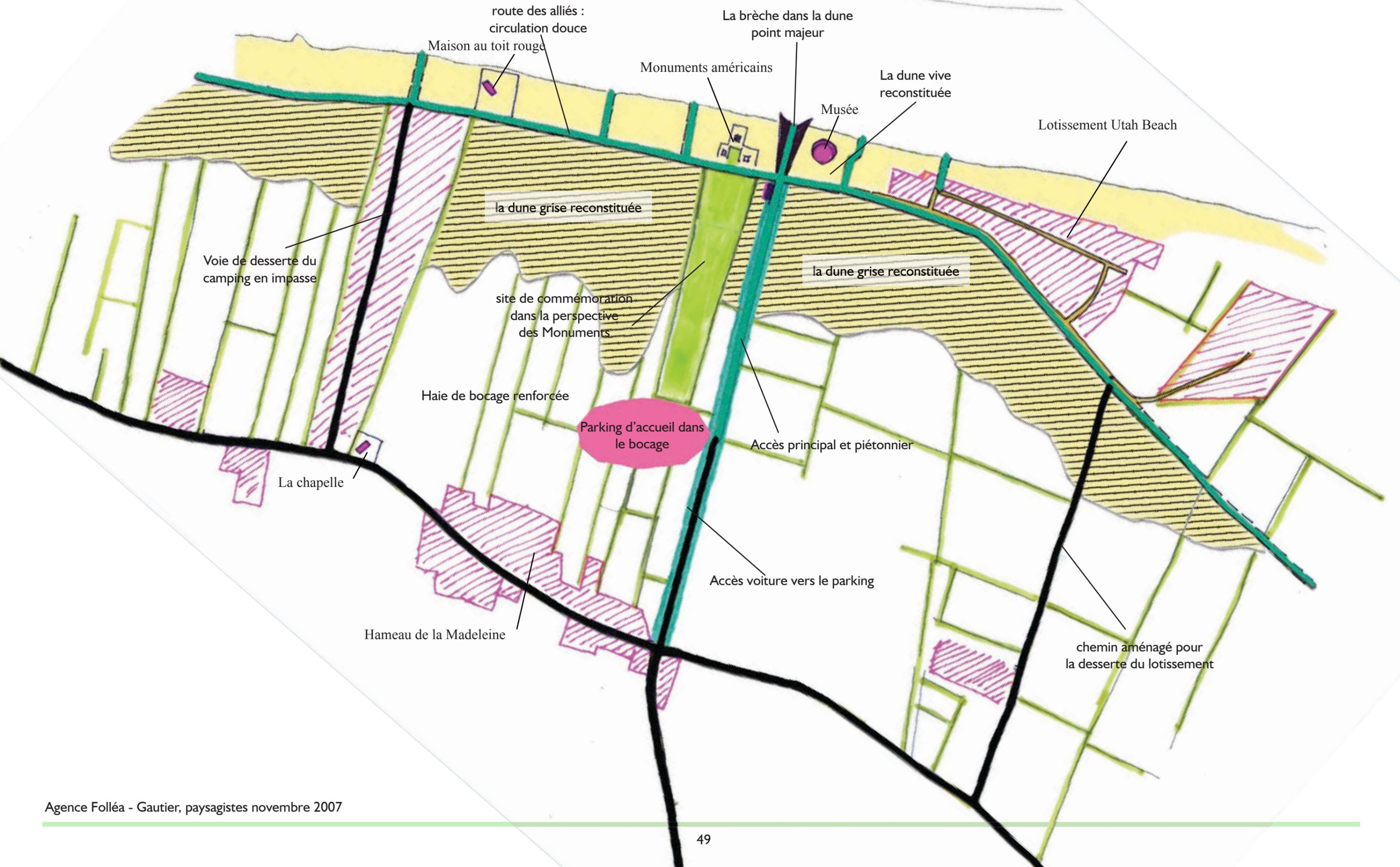
## Préserver et mettre en valeur le paysage naturel du littoral





# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

## Organiser l'accueil du public dans le paysage naturel et historique





# LES GRANDS PRINCIPES DE VALORISATION - SCHEMA D'ORGANISATION GENERALE

## Organiser l'accueil du public dans le paysage naturel et historique





© Photothèque des Musées de la Ville de Paris / photo Jean-Yves Trocaz

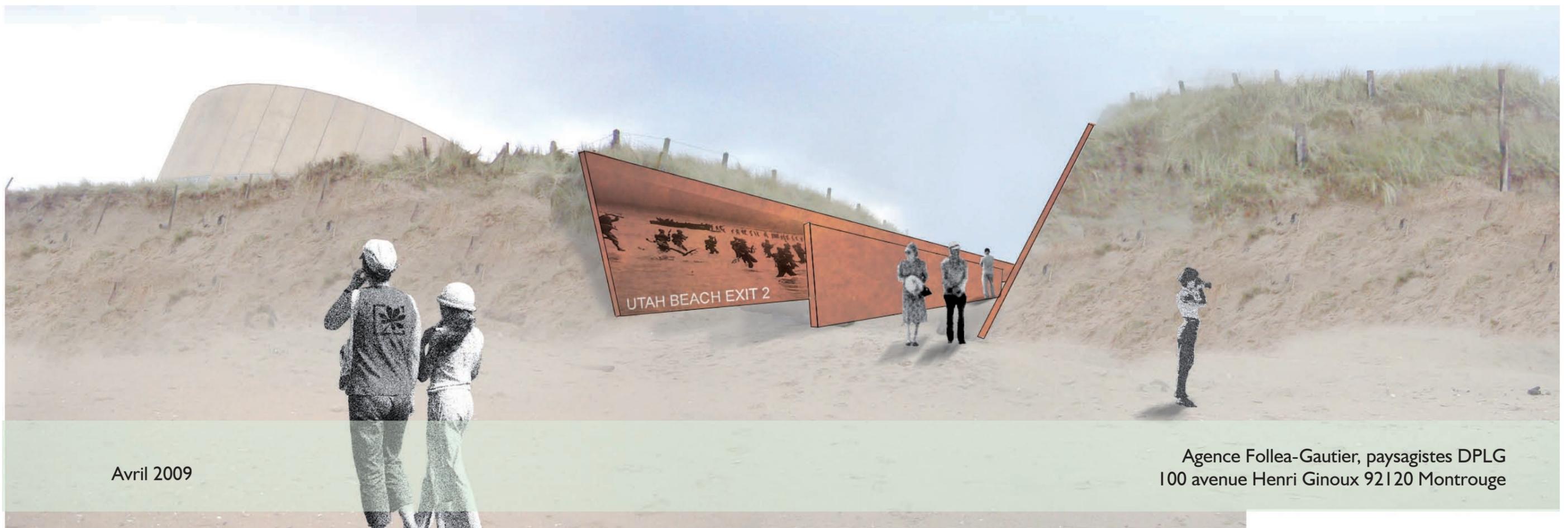
Agence Follea-Gautier, paysagistes DPLG  
100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge  
TEL 01 47 35 71 33 Email : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)

# OPERATION GRAND SITE UTAH BEACH

ETUDE D'ORGANISATION ET DE REQUALIFICATION PAYSAGERE



2ème partie : ORIENTATIONS D'AMÉNAGEMENT ET DESCRIPTION DU PROJET



Avril 2009

Agence Follea-Gautier, paysagistes DPLG  
100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge





# SOMMAIRE

I. Les circulations douces et les stationnements sur le secteur de l'Opération Grand Site	
II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach	<b>4</b>
principes généraux	
les types de circulations	<b>14</b>
le stationnement	14
plantations et types de sols	16
principe de drainage et fossés	18
	23
III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du musée	<b>24</b>
étapes intermédiaires de mise en place du projet	25
l'organisation générale	<b>28</b>
la Voie de la Liberté, le mur et la Brèche	28
le moment de l'orientation	30
la perspective et l'espace de commémoration, le jardin du souvenir	32
les cheminements	34
le parvis du musée	36
l'aire de pique-nique et l'accès au restaurant	38
IV. La renaturation des dunes	39
V. Le Monument Leclerc : accueil des visiteurs et commémoration	<b>40</b>
l'organisation générale	<b>44</b>
le stationnement	44
les types de circulation au sein du stationnement	45
la perspective du Monument Leclerc	46
VI. Les dunes et la Brèche d'Audouville	50
l'accès et le stationnement	<b>52</b>
la Brèche	52
l'allée cavalière	53
	54
VII. Les dunes du STP9 à Saint-Martin-de-Varreville	<b>56</b>
Annexes	56
options possibles pour la circulation des voitures sur le site historique	58
les propriétaires des terrains à Utah Beach	60
extrait du P.L.U. de Sainte-Marie-du-Mont	62
les propriétaires des terrains du Monument Leclerc	
les périmètres autorisés et zones de préemption du C.E.L.	



En synthèse du diagnostic des paysages du site de Utah Beach, il apparaît que :

- Le grand site de Utah Beach est **un paysage culturel et vivant** qui associe trois dimensions essentielles à la composition du site :

**C'est un paysage historique**, par la mémoire d'un événement majeur de la deuxième guerre mondiale.

**C'est un paysage naturel**, par la qualité des espaces du littoral, des dunes, des marais et des coteaux.

**C'est un paysage habité**, par la présence des hameaux et des villages et par la dynamique des activités productrices et ludiques.

Parallèlement, le diagnostic a aussi révélé que :

- la visite de Utah Beach ne permet pas de comprendre toute la complexité du site, ni d'avoir la pleine conscience de l'ampleur de l'événement du Débarquement dans ce paysage,
- le cadre naturel n'est pas valorisé sur les abords du Musée et des sites de commémoration,
- le visiteur parcourt, en général, le site trop rapidement sans prendre le temps de s'imprégner et de comprendre le site et son histoire,
- les circulations des voitures et des camions sur la route des alliés, laissent peu de place aux circulations douces (piétons, cyclistes et cavaliers) et les traversées s'avèrent dangereuses en certains points, notamment les accès à la plage.

Face à ces constats, les objectifs pour un programme de mise en valeur du site de Utah Beach peuvent être formulés autour de la question suivante :

**Comment redonner une qualité paysagère au site historique et retrouver une émotion dans la mémoire des lieux, tout en conciliant le développement touristique et économique du littoral ?**

Quelques principes de mise en valeur peuvent répondre à cette interrogation :

- Retrouver l'idée d'un grand site depuis la Baie des Veys jusqu'au Monument Leclerc,
- Réorganiser les accès et les stationnements
- Offrir un littoral généreux aux circulations douces
- Réorganiser l'accueil du public et revaloriser les espaces extérieurs autour du Musée
- Préserver et mettre en valeur le paysage naturel des dunes et des marais.



## Programme pour la mise en valeur du site de Utah Beach

---

Le programme pour la mise en valeur de Utah Beach peut s'élaborer autour de ces grands principes.

Cette partie propose et développe **des idées de projet** classés en 7 chapitres :

1. Les circulations douces et les stationnements sur le secteur de l'Opération Grand Site

2. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

3. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

4. La renaturation des dunes

5. Le Monument Leclerc : accueil des visiteurs et commémoration

6. Les dunes et la Brèche d'Audouville

7. Les dunes du STP9 à Saint-Martin-de-Varreville



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## I. Les circulations douces et les stationnements sur le secteur de l'Opération Grand Site

Le premier objectif est de redonner une place confortable et sécurisée aux circulations douces sur l'ensemble du secteur de l'Opération Grand Site, afin de proposer une alternative à la voiture pour découvrir les paysages naturels et historiques de Utah Beach.

Parallèlement au sentier du littoral, la route des alliés reste la voie privilégiée pour découvrir le site dans sa totalité.

Aussi, cherchera-t-on à créer un cheminement, une piste cyclable et/ou une piste cavalière le long de cet axe en s'assurant que la proximité des différents modes de déplacements ne crée pas de nuisances et d'insécurité.

On veillera, en outre, à proposer des aménagements légers afin de préserver les paysages naturels traversés. (Sols perméables, signalétique sobre et discrète, choix de plantations adaptées aux milieux,...)

Cet aménagement peut aussi être l'occasion de supprimer quelques points noirs paysagers le long de cet axe (enfouir les réseaux aériens, améliorer les clôtures dégradées, reconfigurer la signalétique plus sobrement,...)

Pour atteindre cet objectif, il faudra s'assurer que :

- la circulation des véhicules motorisés soit limitée à 50 km/h (avec réduction éventuelle ou ponctuelle de la largeur de chaussée) et notamment sur le tronçon, plus particulièrement emprunté, par les piétons entre le Musée et le camping,
- la piste cyclable soit bi-directionnelle et dissociée de la chaussée enrobée et qu'elle soit en sol perméable,
- le cheminement soit côté dune avec des traversées sécurisées pour rejoindre les chemins et routes du marais,
- l'aménagement global offre une image sobre en relation étroite avec les paysages naturels.

Le second objectif consiste à réorganiser le stationnement tout au long de la route des alliés pour qu'il n'envahisse plus les brèches d'accès à la mer ni les bas-côtés de la route.

Pour cela, il s'agit de créer des aires de stationnement régulièrement réparties sur le linéaire et notamment près des accès au littoral.

Ces espaces de stationnement doivent rester de taille modeste - tout au plus une vingtaine de places, sauf en ce qui concerne le stationnement du Musée et du Monument Leclerc. Leur aménagement doit garder une image naturelle avec des sols perméables et des matériaux rustiques pour la délimitation des places (bois, câbles, stabilisé et enherbement...).

On privilégiera des poches de stationnement côté marais pour éviter d'empiéter sur la dune.

Chaque aire de stationnement sera directement accessible par les voies perpendiculaires menant au littoral et par la route des alliés. Le plan ci-contre en propose six (y compris les stationnements du Monument Leclerc et du Musée). Ils se situent à proximité des accès à la plage et proche des sites de défense allemande.

Le plan ci-contre illustre les principes de circulation au sein du Grand Site Historique (du Monument Leclerc à Utah Beach).



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## I. Les circulations douces et les stationnements sur le secteur de l'Opération Grand Site





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### Principes généraux :

La RD 913 - Voie de la Liberté - reste et demeure l'accès majeur au site de Utah Beach. C'est sur cette voie que se greffe le stationnement principal du Musée et du site.

Au-delà du parking, la voie de la liberté s'accompagne d'un cheminement piéton confortable et sécurisé jusqu'à la plage.

Comme pour la route des alliés, et pour assurer une plus grande sécurité pour les piétons, il serait préférable que la circulation de la voie soit limitée à 50 km/h depuis le carrefour de la Madeleine jusqu'au site du Musée.

#### Option possible :

A plus long terme, il pourrait être envisageable de créer une nouvelle voie pour desservir le lotissement du côté de Beauguillot sans passer devant le Musée. Elle s'appuierait sur une haie existante aux limites de deux parcelles. Cette voie deviendra nécessaire avec l'affluence croissante des visiteurs du site historique due à la rénovation et l'extension du musée du Débarquement.

#### Option possible :

A l'aide d'une étude plus fine sur le tronçon de voie entre le Musée et le camping (qui concentre la plus grande partie des visiteurs), il serait possible de réfléchir à la mise en place d'un sens unique permettant de faire une boucle avec la voie arrière de la madeleine. Ainsi la route des alliés permettrait de se rendre du Musée au Camping et la voie arrière permettrait de revenir vers la voie de la Liberté. Ces sens uniques pourraient être imposés à tous les visiteurs sauf aux riverains, agriculteurs et conchyliculteurs. Cette proposition, qui ne modifie pas les circulations actuelles - il est aujourd'hui possible de faire la boucle - permettrait d'alléger la circulation et de sécuriser les traversées piétonnes devant le site de commémoration et éviterait que des camping-cars ne se croisent sur la voie arrière qui est étroite à la Madeleine. (schémas de ces options en annexe page 51)

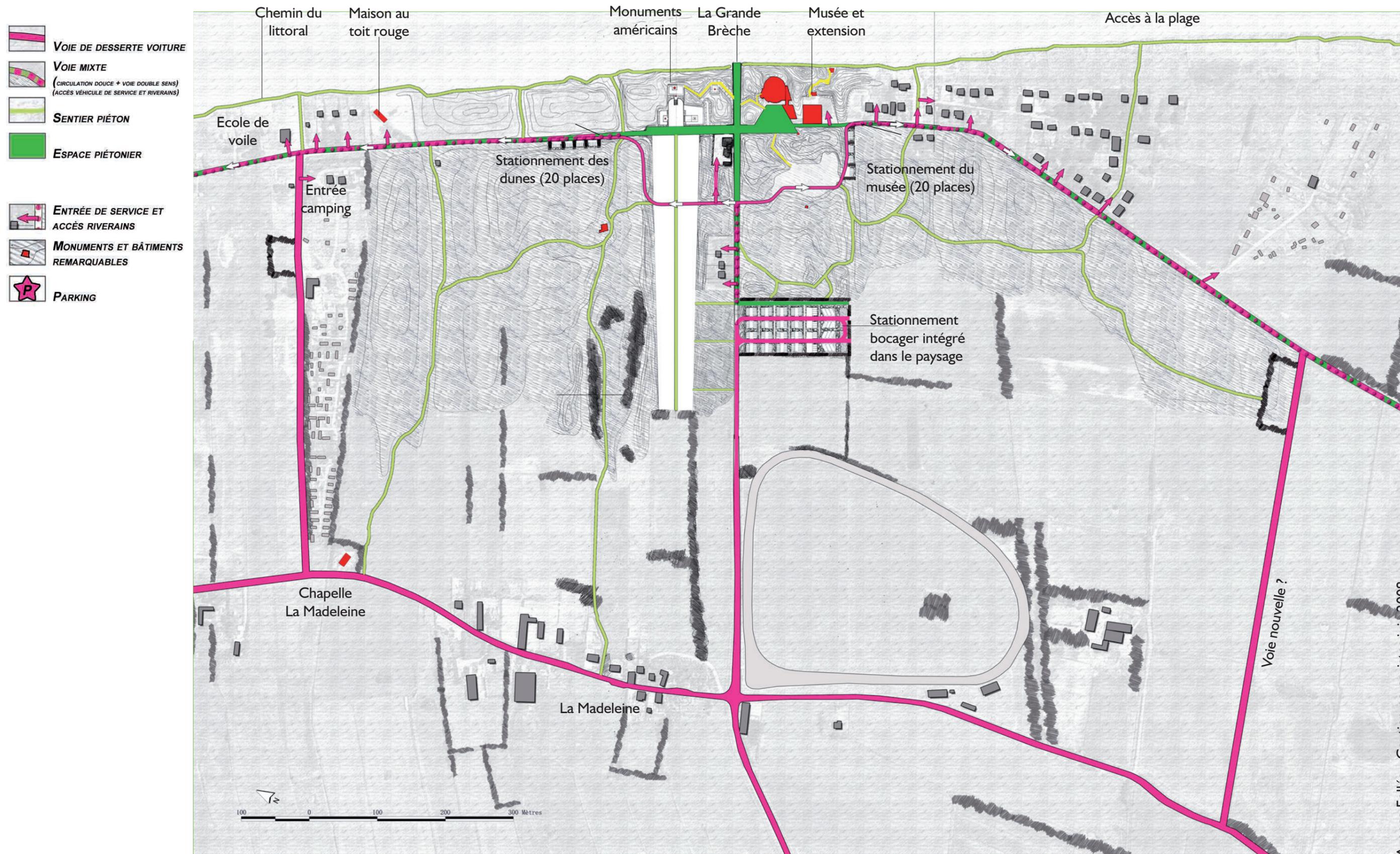
Le projet prévoit également des parcours de découverte de la nature dans les dunes grises (écosystème, pannes dunaires...) ainsi que des sentiers de découverte qui valorisent la présence des indices historiques et relient les éléments forts du site entre eux :

- recréer la liaison entre la Chapelle de La Madeleine et la « Maison au toit rouge »
- permettre d'approcher le blockhaus (Abri H 501) dans les dunes
- découvrir l'écosystème de la panne dunaire...



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach



Principe réorganisation des accès et des stationnements sur le site de Utah Beach



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### Les types de circulation :

#### - Accès et circulation automobile :

Pour accéder au stationnement, l'automobiliste emprunte une partie de la Voie de la liberté. Puis une voie en boucle à sens unique qui dessert les chambres de stationnement.

Lors des jours de grande affluence, un champs peut être ouvert, pour absorber le surplus de voitures (parcelle 13 / surface à déterminer).

Le petit parking du musée (20 places) reste accessible par la voie latérale menant au lotissement.

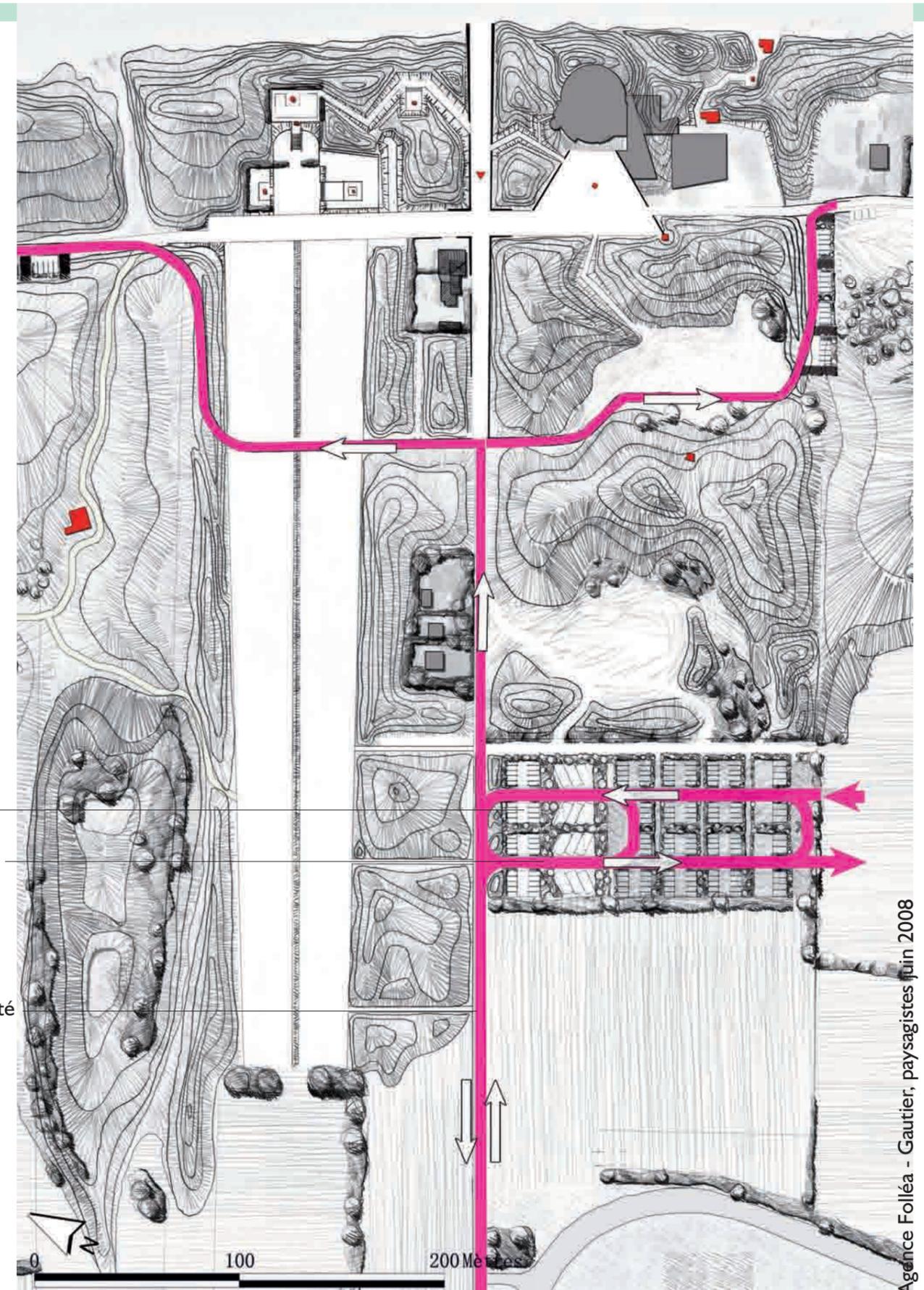
Le parking des dunes (20 places également) peut être accessible par la route des alliés.

En cas d'événement exceptionnel, le parking est équipé d'une barrière amovible pour dissuader les voitures de continuer sur la Voie de la liberté mais autorisant le passage des véhicules de services, des riverains et des visiteurs V.I.P.

chambre de stationnement  
voie en boucle à sens unique

Voie de la liberté

Principe des circulations automobiles





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### - Accès et circulation des piétons :

Une fois garé, le visiteur accède depuis les chambres bocagères, en cheminant par des passages au travers des haies, à un large chemin bocager bordé de haies et d'un fossé, avant de rejoindre la voie de la Liberté.

Parallèlement à la voie de la liberté, un chemin est créé pour les piétons ; dans l'axe de la brèche, il devient l'accès monumental et principal au site historique.

On peut aussi accéder depuis le parking à la grande perspective sur l'espace de commémoration à travers des chemins créés au travers des dunes reconstituées.

Ces deux accès (Voie de la liberté et perspective de commémoration) permettent de faire un cheminement en boucle sur le site.

voie de la Liberté semi piétonne : voie sens unique + chemin piéton

chemin bocager principal de descente du parking

cheminements à travers les haies bocagères

accès à la perspective de commémoration

Voie de la liberté circulée double sens



Principe des circulations piétonnes



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

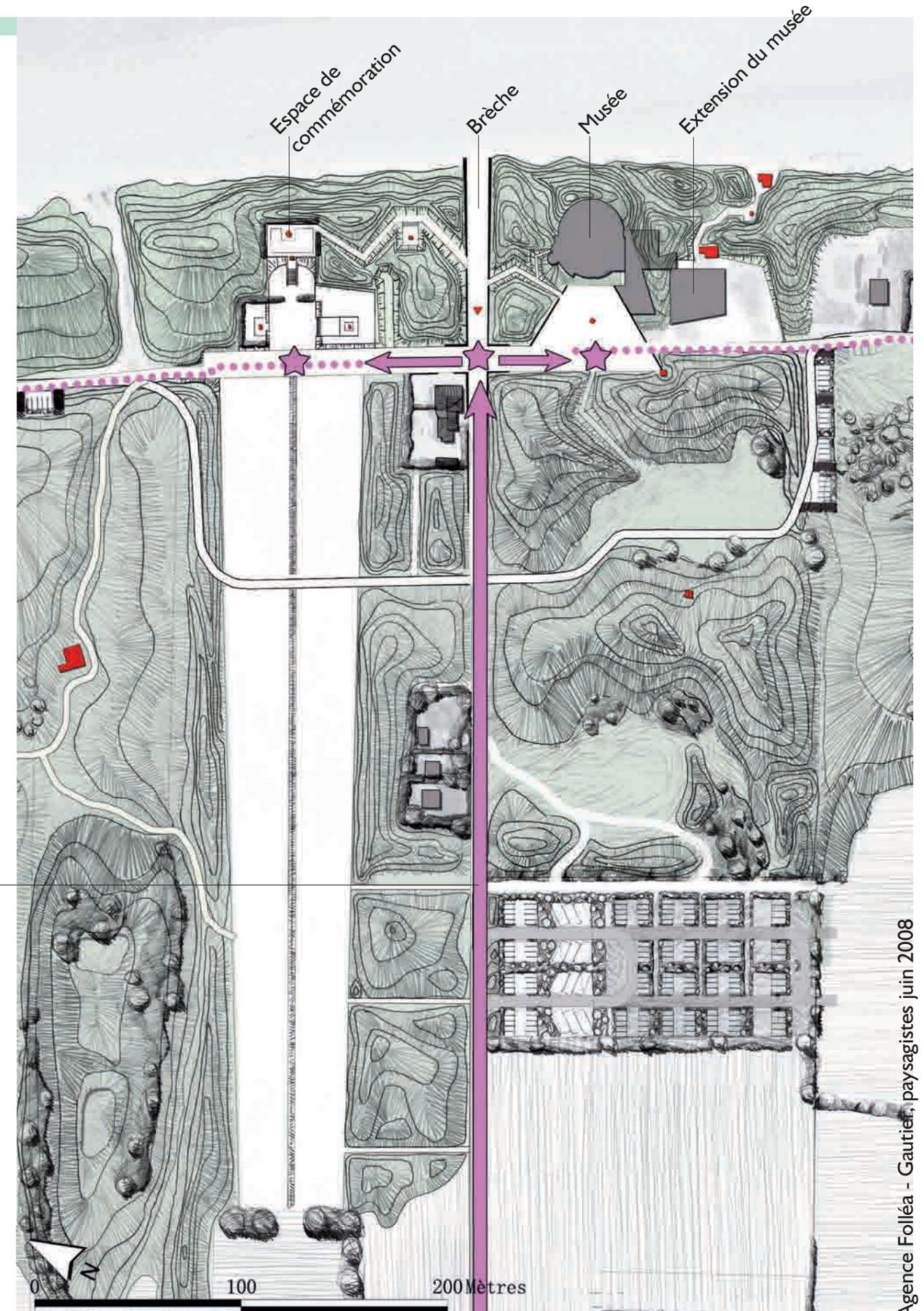
## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### - Accès et circulation des VIP :

Lors des commémorations, les véhicules des V.I.P. empruntent la voie de la Liberté, et peuvent ainsi accéder directement au site historique, sans s'arrêter au stationnement. Ils peuvent ensuite être déposés, soit à l'entrée de la Brèche, soit devant le musée ou au niveau de l'espace de commémoration. Une fois les personnalités déposées, les véhicules continuent par la route des Alliés pour ne pas avoir à faire demi-tour.

-  points de dépôt des V.I.P.
-  itinéraires de sortie des véhicules après dépôt des V.I.P.

Principe des accès V.I.P.





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

- Accès et circulation des véhicules de service, personnes à mobilité réduite et riverains:

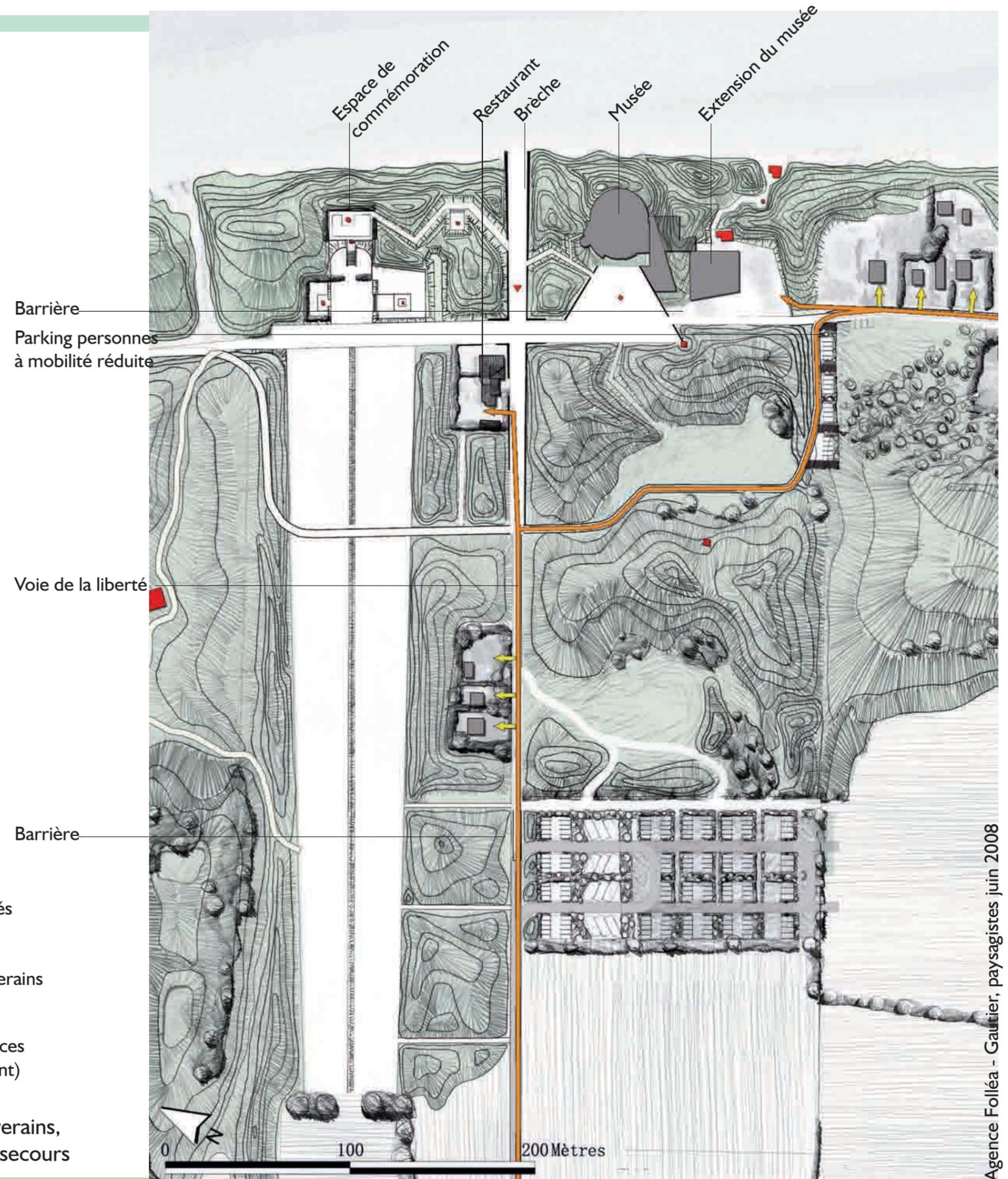
Les riverains, secours, et véhicules de service (restaurant), ont accès à l'ensemble des espaces du site. Une petite voie est créée pour accéder au restaurant par l'arrière.

Pour les habitants du lotissement et l'accès de service au musée, l'accès se fait par la voie créée au sud-est.

Un stationnement pour les personnes à mobilité réduite est créé à proximité du musée (20 places).

-  entrées propriétés riverains
-  route d'accès riverains et services
-  entrées des services (musée, restaurant)

Principe d'accès des riverains, véhicules de service et secours





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### Le stationnement :

Le projet sur le site historique de Utah Beach consiste à reculer le parking principal d'environ 250m afin de le « sortir » de la dune et de donner à cette dernière la possibilité de prendre plus d'ampleur.

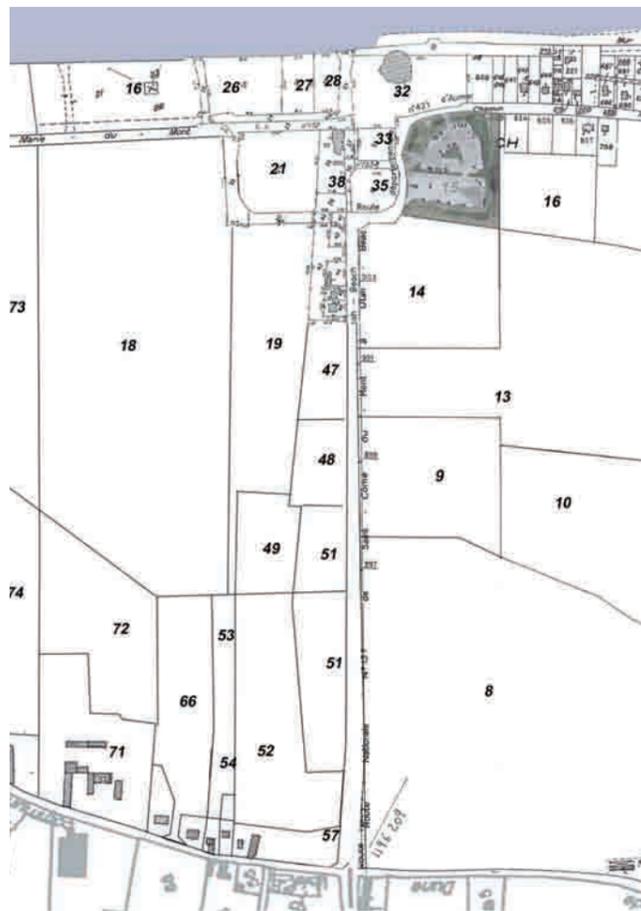
Les places de stationnement le long de la dune et derrière le restaurant sont reportées dans deux petites poches de parking : près du Musée (20 places) et près du site de commémoration (20 places).

La mise à distance du grand parking permet au visiteur de prendre la mesure de ce grand site historique, notamment en empruntant pour l'aborder une portion de la Voie de la liberté.

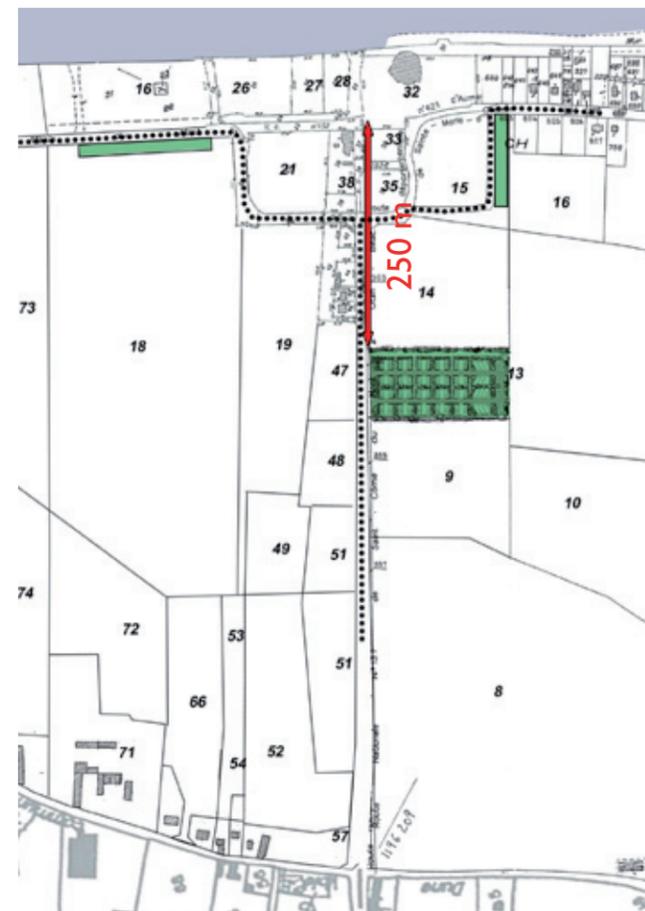
Le cheminement depuis le parking jusqu'au site commémoratif prépare le visiteur à la découverte. L'arrivée dans le site historique se fait dès le moment où l'on sort de voiture.

Le stationnement est conçu comme un espace de caractère, un véritable lieu de qualité y compris hors saison, lorsque la fréquentation est faible.

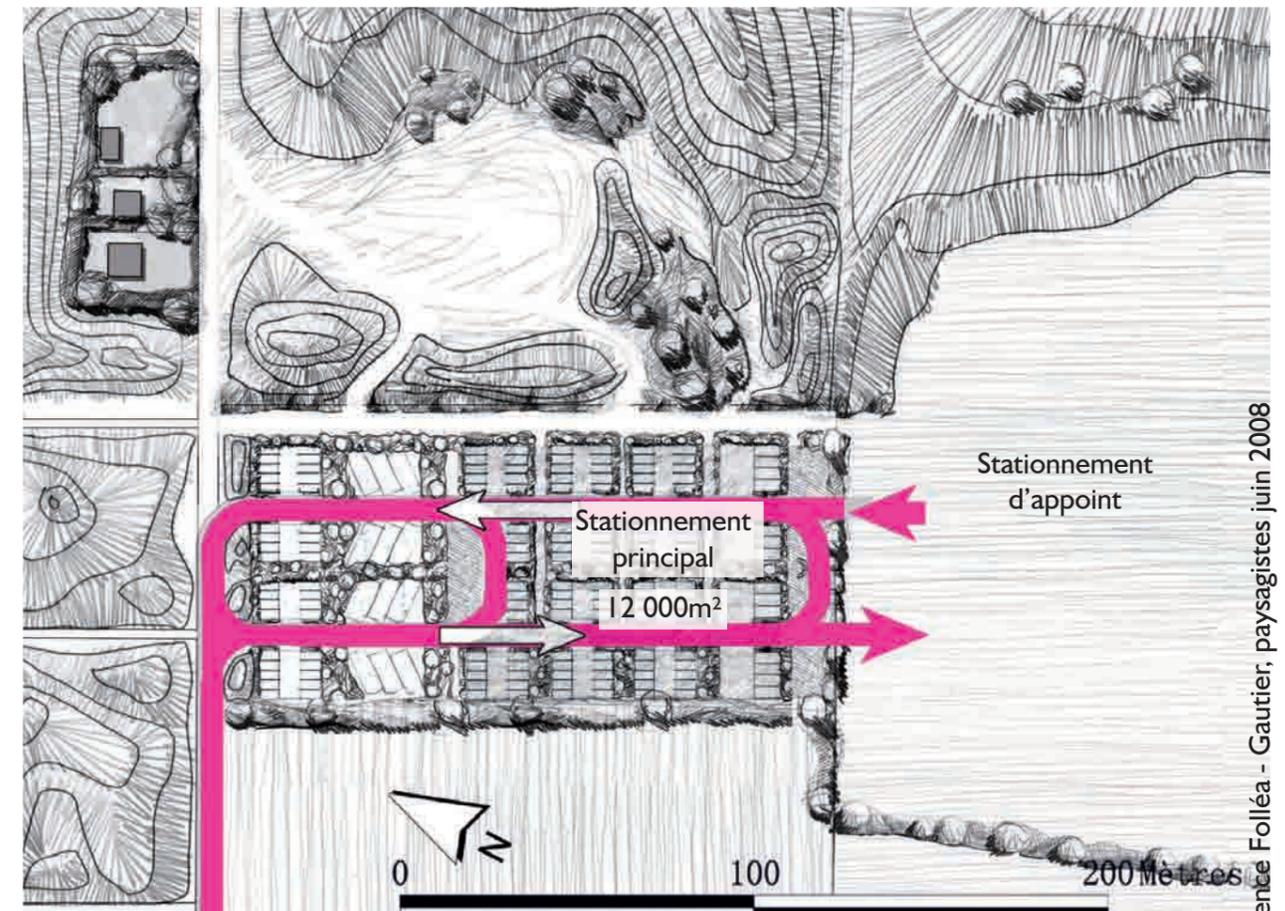
Le parking s'organise en deux espaces : le stationnement principal qui s'accroche à la Voie de la liberté et le stationnement d'appoint (rustique), pour les jours de grande affluence.



Emplacement actuel du parking



Emplacement projeté du parking



Localisation des deux espaces de stationnement : principal et d'appoint



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

L'aire est conçue comme une succession de chambres bocagères qui s'intègrent dans le contexte paysager et végétal alentour. La structure de l'aire de stationnement s'appuie sur les haies existantes de la parcelle 13 de la zone ZD du cadastre. Chaque chambre (de 8 à 10 voitures) est séparée des autres par des haies qui permettent de réduire l'impact visuel des voitures stationnées et de ne pas offrir une grande surface minérale vide et aride hors saison.

Les visiteurs rejoignent à pied la Voie de la liberté en empruntant un chemin «bocager» pour se rendre sur le site historique.

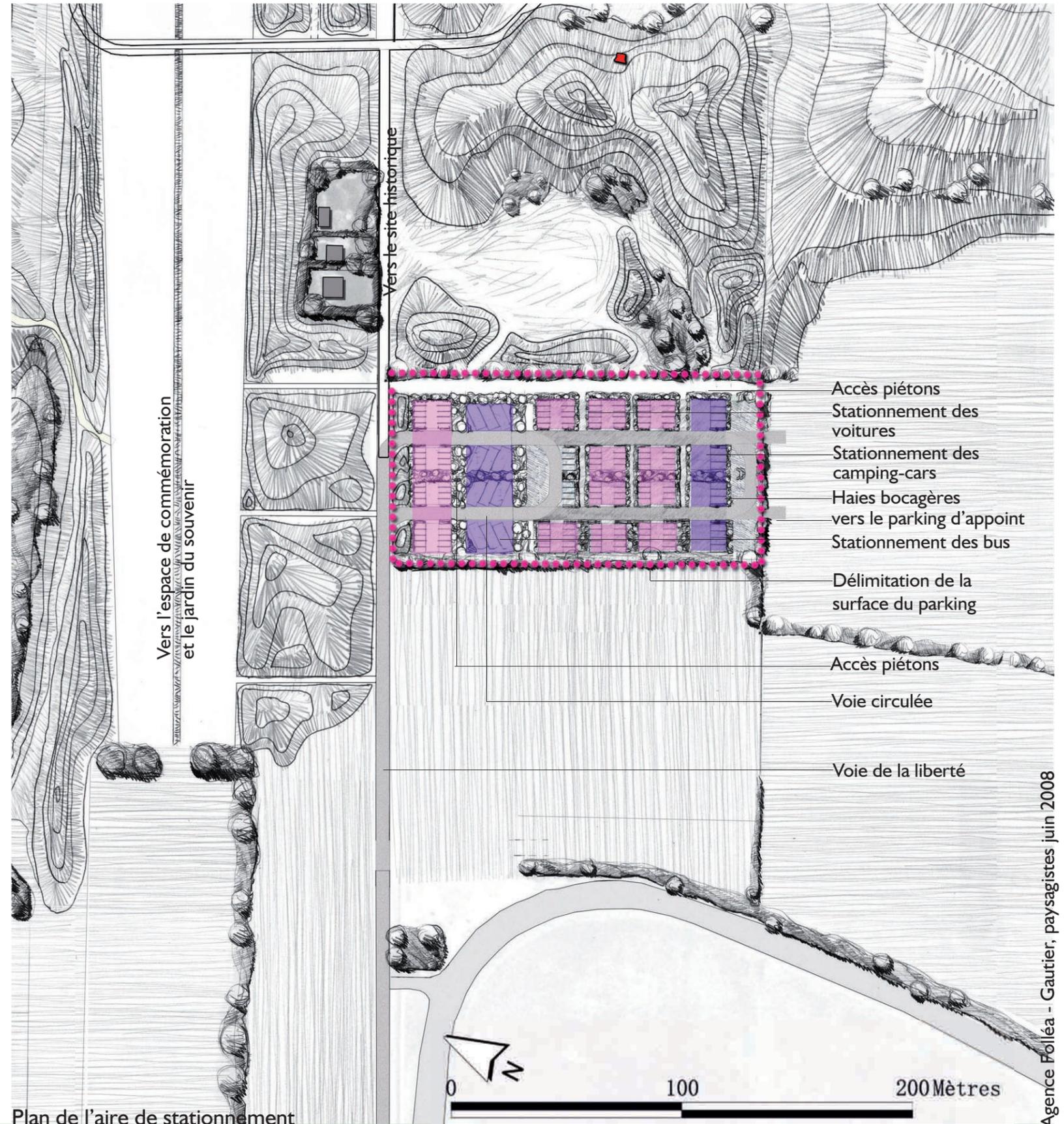
Cette proposition offre une capacité de stationnement pour 12 bus, 14 camping-cars et 144 voitures. La surface de stationnement projetée couvre 160mx75m soit 12000m<sup>2</sup>.

La voie de desserte du parking et les surfaces de manœuvre sont en sol minéral (béton ou stabilisé). Les emplacements de stationnement des voitures restent enherbés (avec structure du sol renforcée pour ne pas détériorer l'aspect de l'enherbement Cf. page 20)

Le stationnement peut déborder en période de forte affluence et lors des commémorations dans des espaces de stationnement d'appoint : ce sont des champs agricoles ouverts aux véhicules. Il s'agit d'une partie de la parcelle 13.

	surface	nombre de voitures	nombre de camping-cars	nombre de bus
parking actuel	5400 m <sup>2</sup>	115	10	5
parking projeté	12 000m <sup>2</sup>	144	14	12
parking d'appoint	à déterminer			

Tableau comparatif des capacités de stationnement

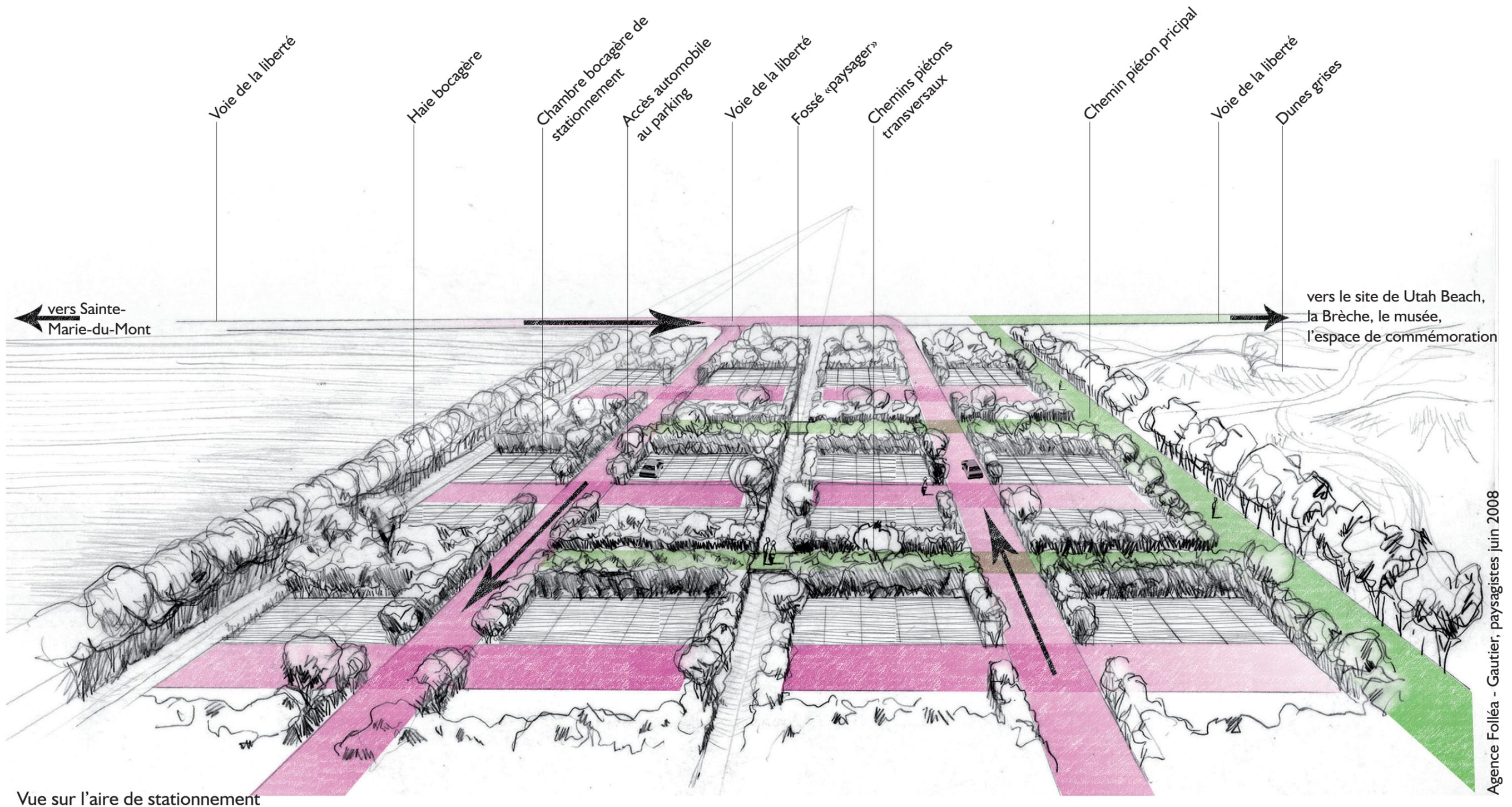


Plan de l'aire de stationnement



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach



- voies dédiées aux voitures
- chemins piétonniers
- places de stationnement enherbées



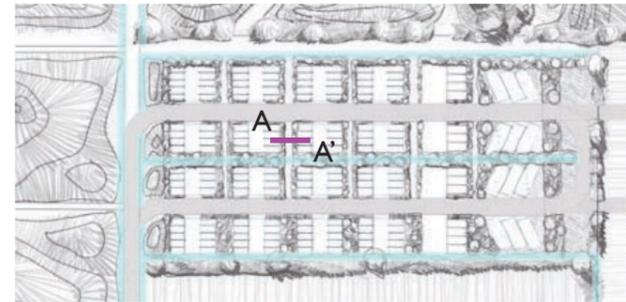
# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

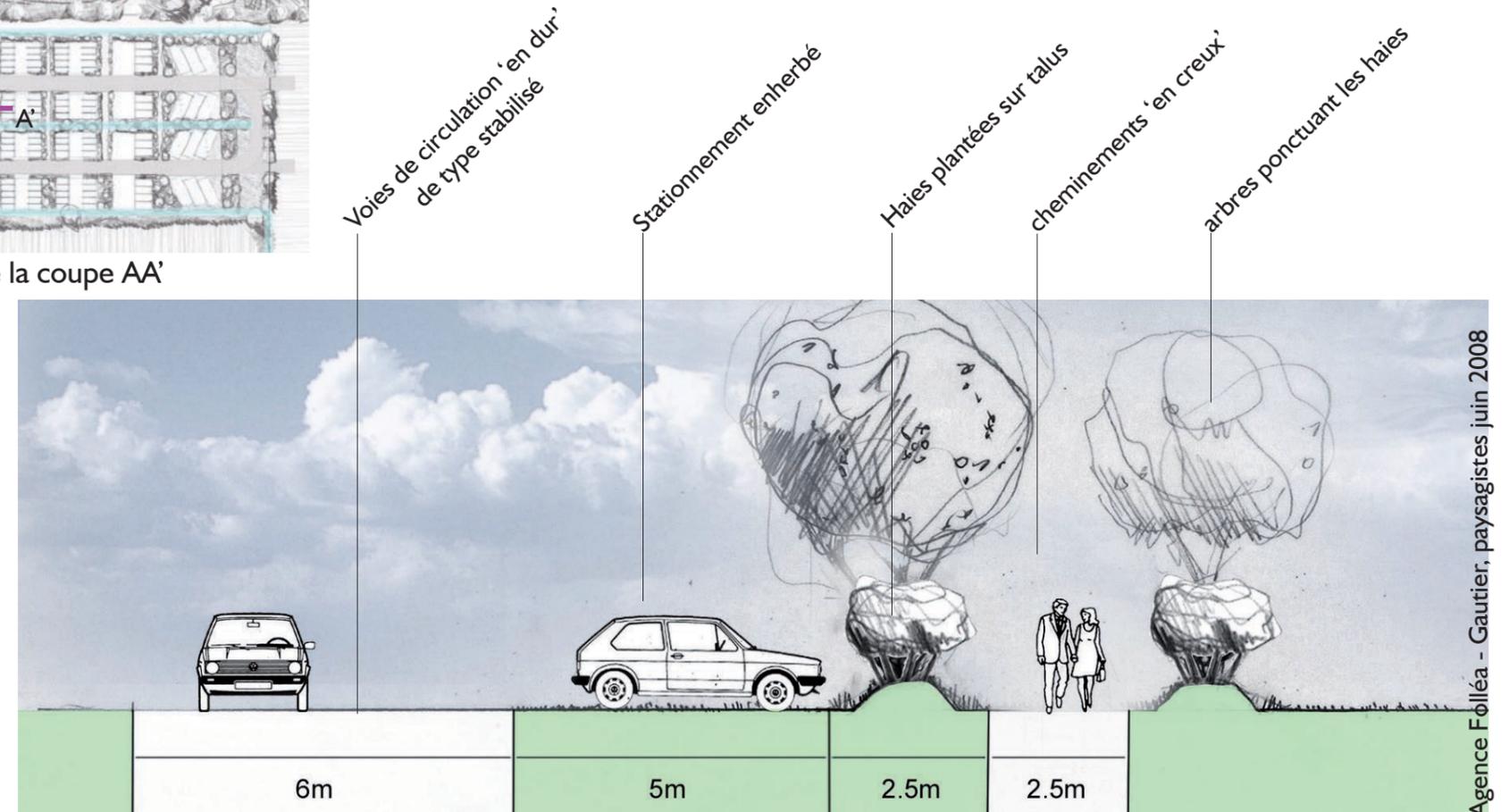
### Plantations et type de sol :



Image de référence de parking enherbé à Giverny



Plan de repérage de la coupe AA'



Coupe de principe AA' sur les haies transversales et chemins du parking

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Les haies du parking sont plantées sur des buttes de terre. Il s'agit d'arbustes à taille libre avec quelques arbres parsemés dans les haies.

Les végétaux utilisés seront principalement des essences présentes sur le site telles que le *Salix atrocinerea*, saule roux (arbuste) pour les haies, le *Populus alba*, peuplier blanc pour ponctuer ces haies et des essences présentes dans le bocage en amont du site : telles que les chênes, hêtres, érables, châtaigniers, merisiers, aubépines, robiniers.

Le sol du parking sera enherbé sur les parties stationnées, avec un sol renforcé de type terre-pierre. Il s'agit d'un mélange, composé à 35% de terre végétale et à 65% de pierres concassées. Les pierres constituent un squelette rigide résistant à la compaction, les espaces intersticiels sont occupés par de la terre (réserves hydriques et minérales). Ce mélange permet d'offrir un sol stable incompressible et résistant répondant aux exigences de voirie tout en restant drainant.



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

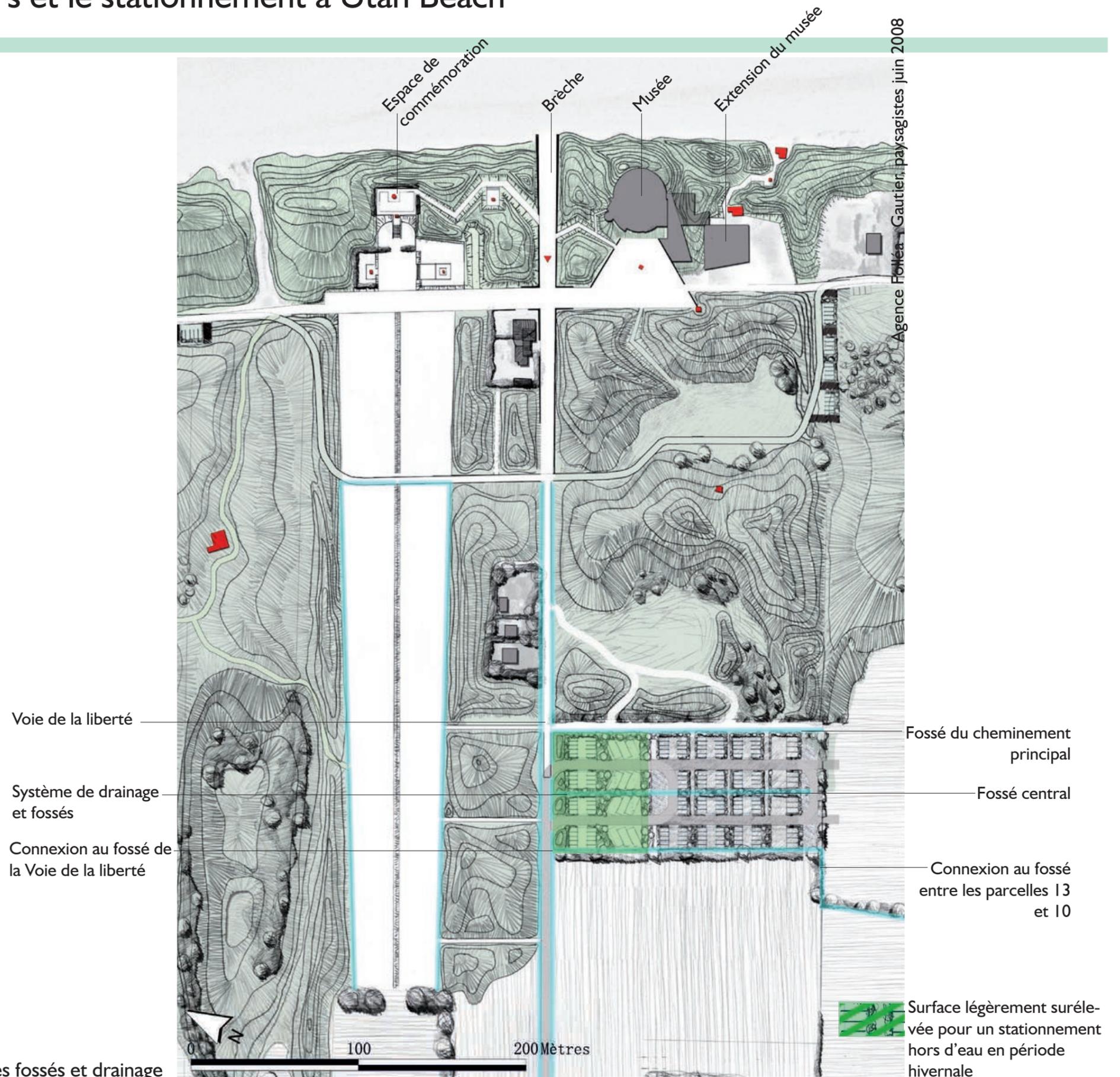
## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach

### Principe de drainage et fossés :

Le projet sur le site de Utah Beach, propose de reprendre et prolonger le principe de drainage des marais dans la conception de l'espace. Pour délimiter les différents lieux du site : marquer la perspective des monuments, la Voie de la liberté. Et notamment de s'en servir comme d'un outil dans le système de gestion de l'eau du parking.

La parcelle retenue (n°13 ZD du cadastre) pour l'implantation du parking étant assez humide, il est prévu de mettre en place un principe de drainage par fossés et mettre en place un sol drainant. Le projet propose de surélever de quelques centimètres la partie de la parcelle 13 qui longe la Voie de la liberté, afin d'offrir aux visiteurs hors saison la possibilité de se garer hors d'eau, le reste de la superficie restant inondable. En haute saison touristique, les sols sont ressuyés et le parking peut-être stationné dans son ensemble.

Trois fossés perpendiculaires à la Voie de la liberté récupèrent les eaux du parking (qui est légèrement en pente) et les connectent aux fossés existants (le long de la Voie de la liberté et le long de la limite entre les parcelles 13 et 10).

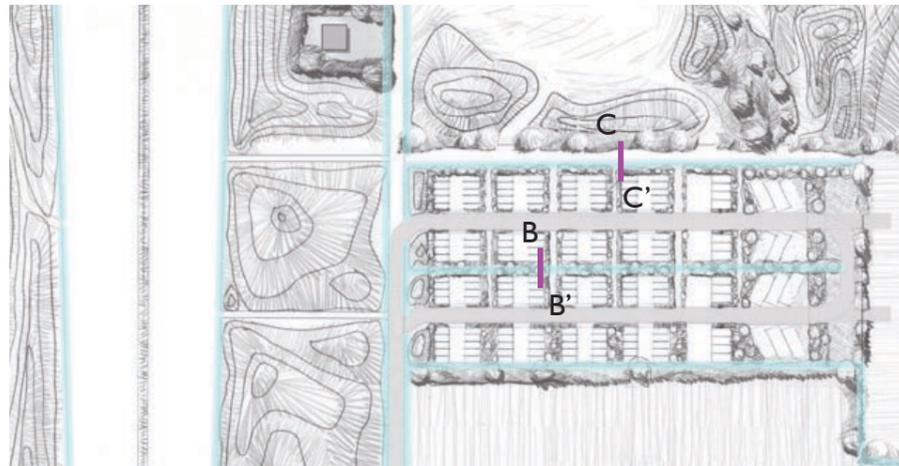


Principe des fossés et drainage

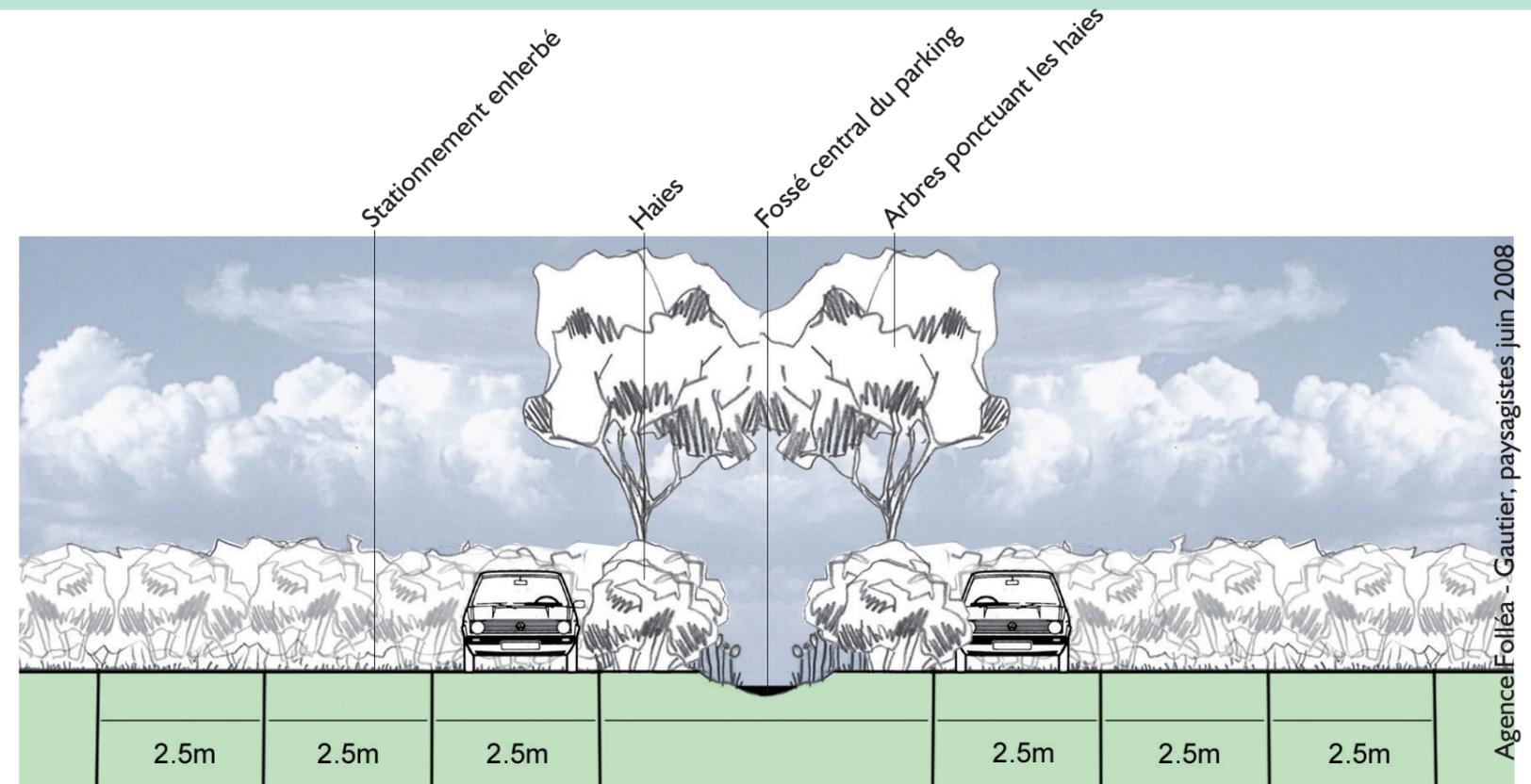


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

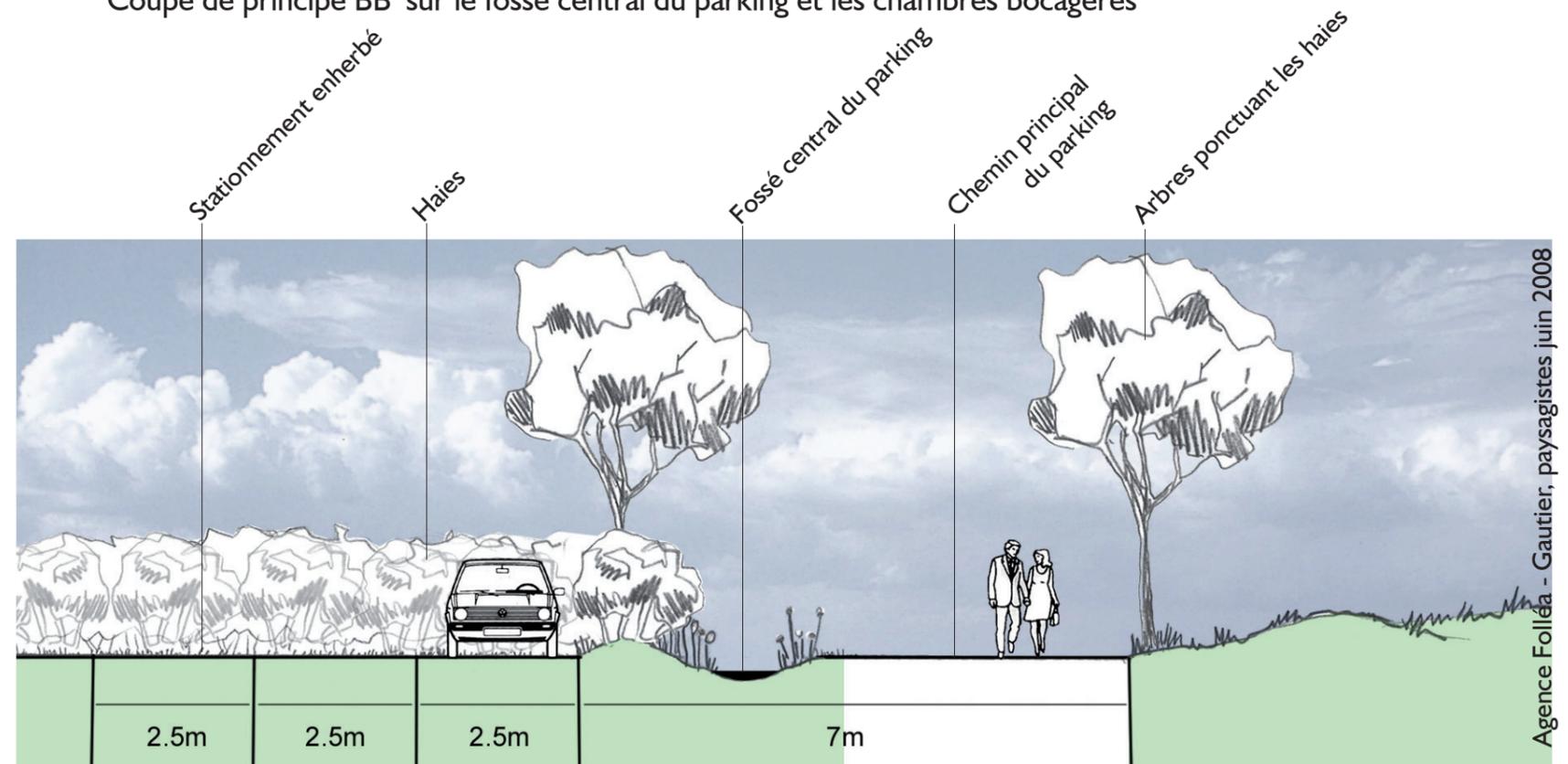
## II. L'accueil des visiteurs et le stationnement à Utah Beach



Plan de repérage des coupes BB' et CC'



Coupe de principe BB' sur le fossé central du parking et les chambres bocagères



Coupe de principe CC' sur le chemin principal du parking et son fossé

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

---



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

### Etapes intermédiaires de mise en place du projet :

Le lancement du projet d'extension du Musée est une formidable occasion pour insuffler une dynamique dans l'élaboration et la réalisation du programme d'action pour la mise en valeur des paysages du site de Utah Beach. Développer le musée, le rendre plus attractif, accueillir plus de visiteurs, c'est redonner plus de vigueur à la mémoire des soldats qui ont débarqués à Utah. Cette démarche qui s'intègre pleinement dans le programme d'action de l'Opération Grand Site, peut devenir la « locomotive » à toute une série de projets qui graviteront autour.

L'intérêt du programme global de l'OGS est de coordonner l'ensemble des projets afin qu'ils construisent globalement une image cohérente et valorisante pour ces paysages.

Aussi faut-il organiser cette étape du projet avec les espaces extérieurs qui accompagnent le bâtiment.

Dans cette phase intermédiaire, tous les éléments suivants sont indissociables.

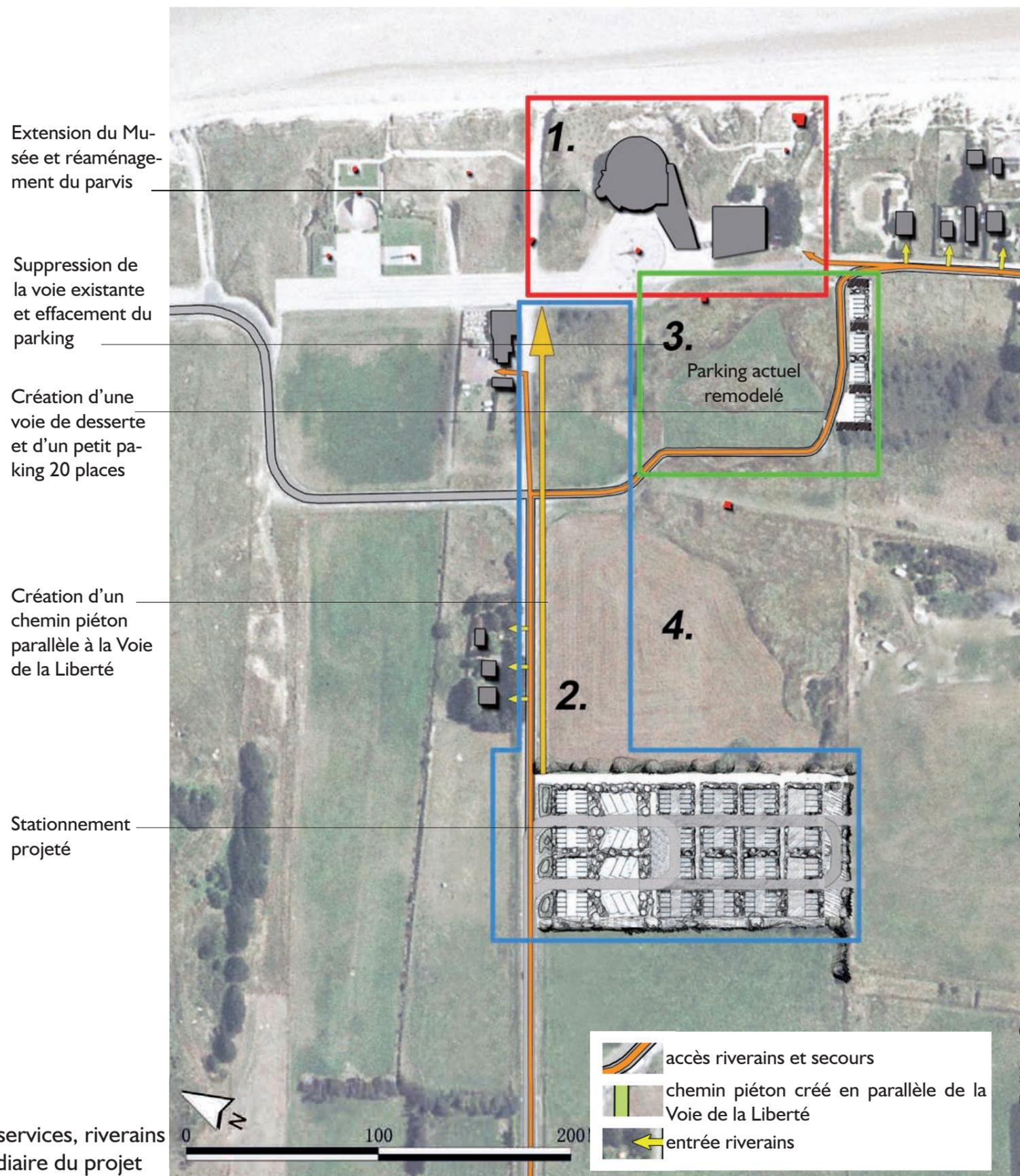
1 - extension du musée et aménagement du parvis d'entrée. Dans le cadre de l'extension du musée, les espaces extérieurs directement en contact avec les bâtiments sont réaménagés dans le souci de mieux accueillir les visiteurs du Musée.

2 - création d'un nouveau parking et des accès piétons. En liaison avec le nouveau parking, il faut créer un cheminement large et confortable pour les piétons le long de la voie de la Liberté et réaménager les espaces d'arrivée avant le parvis du Musée.

3 - création d'une voie sur l'emplacement de l'ancien parking et suppression du stationnement actuel et de la voie existante devant le musée. Il s'agit de mettre en place une voie peu large qui aura pour but de desservir le lotissement, le petit parking du musée et les accès services du musée. Il est ensuite primordial de supprimer la circulation sur la portion de voie qui passe devant le musée, de même que d'effacer la présence de l'actuel parking pour améliorer la qualité du site. Le parking actuel est remodelé et renaturé en dunes.

4 - L'aire de pique-nique actuelle est laissée en place, avant d'être déplacée sur l'emplacement du parking actuel.

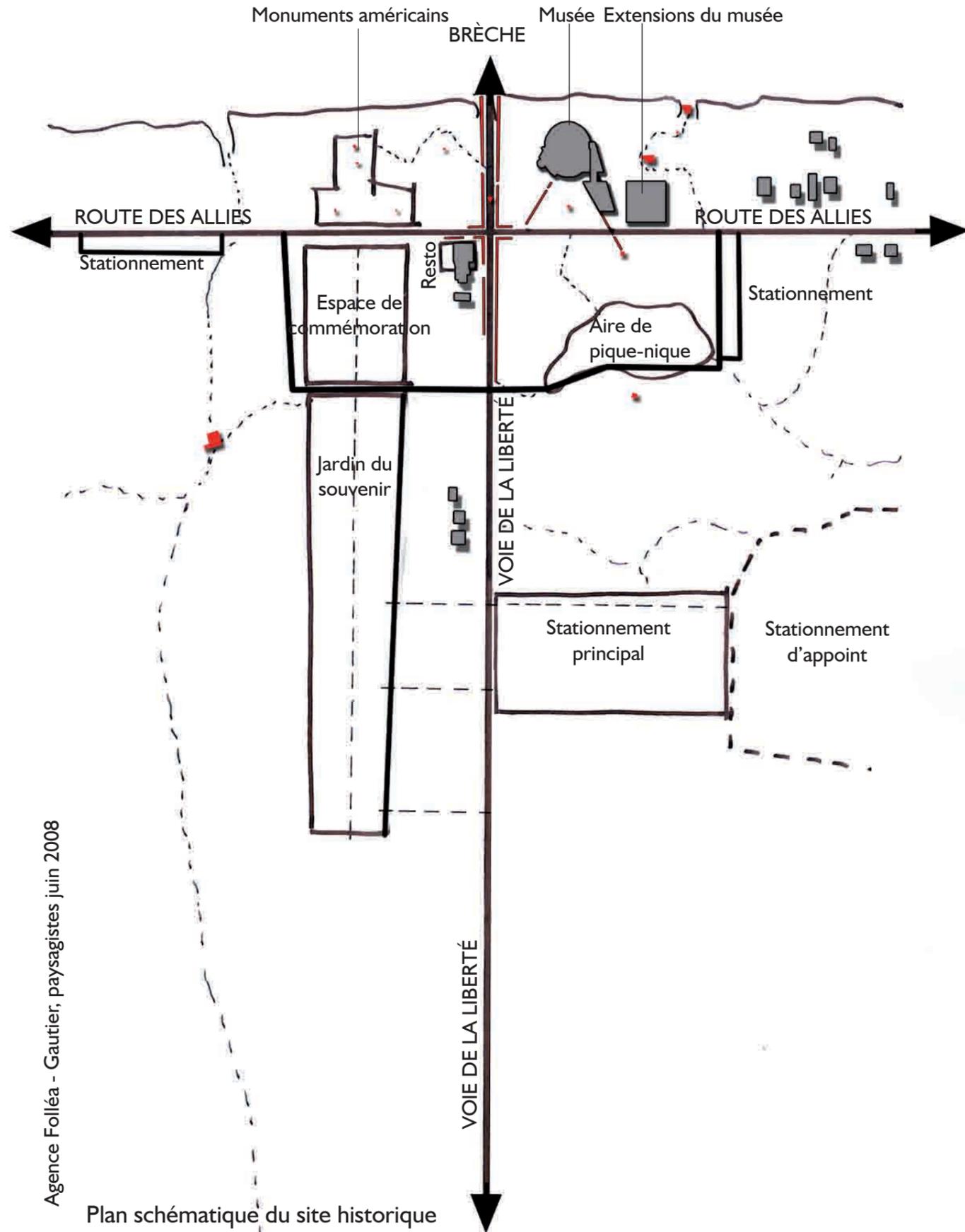
Principe de circulation des services, riverains et secours à étape intermédiaire du projet





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

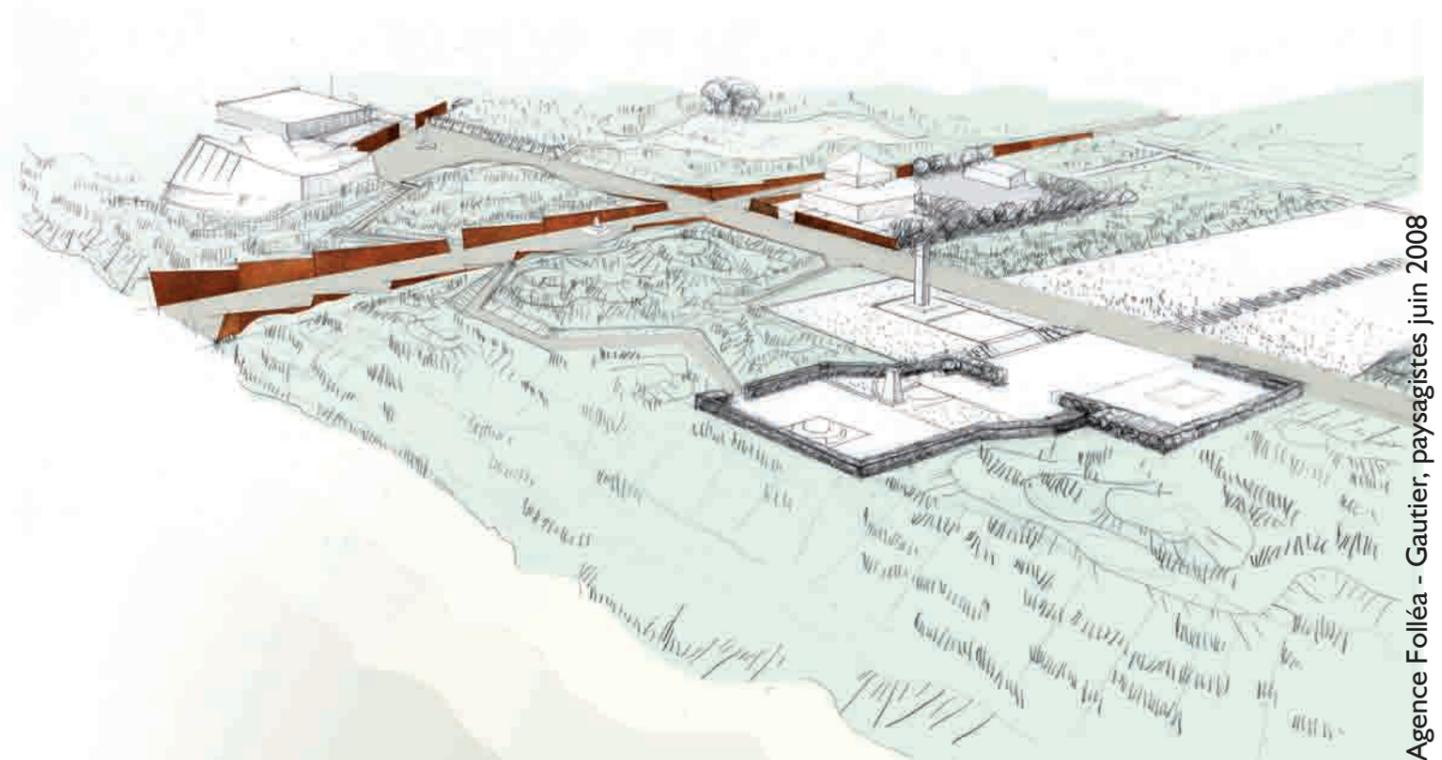
## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée



### L'organisation générale

A terme, l'espace historique, libéré des stationnements qui le réduisaient, retrouve sa mesure et son ampleur. Les visiteurs y accèdent le long de la voie de la liberté dont la circulation est ralentie.

Une fois sorti de voiture, le visiteur emprunte la Voie de la Liberté en direction de la « borne 0 ». Cette route est retravaillée et redimensionnée pour lui donner un caractère moins urbain : nous sommes dans un grand site naturel. Elle reste cependant accessible aux véhicules de services et riverains.

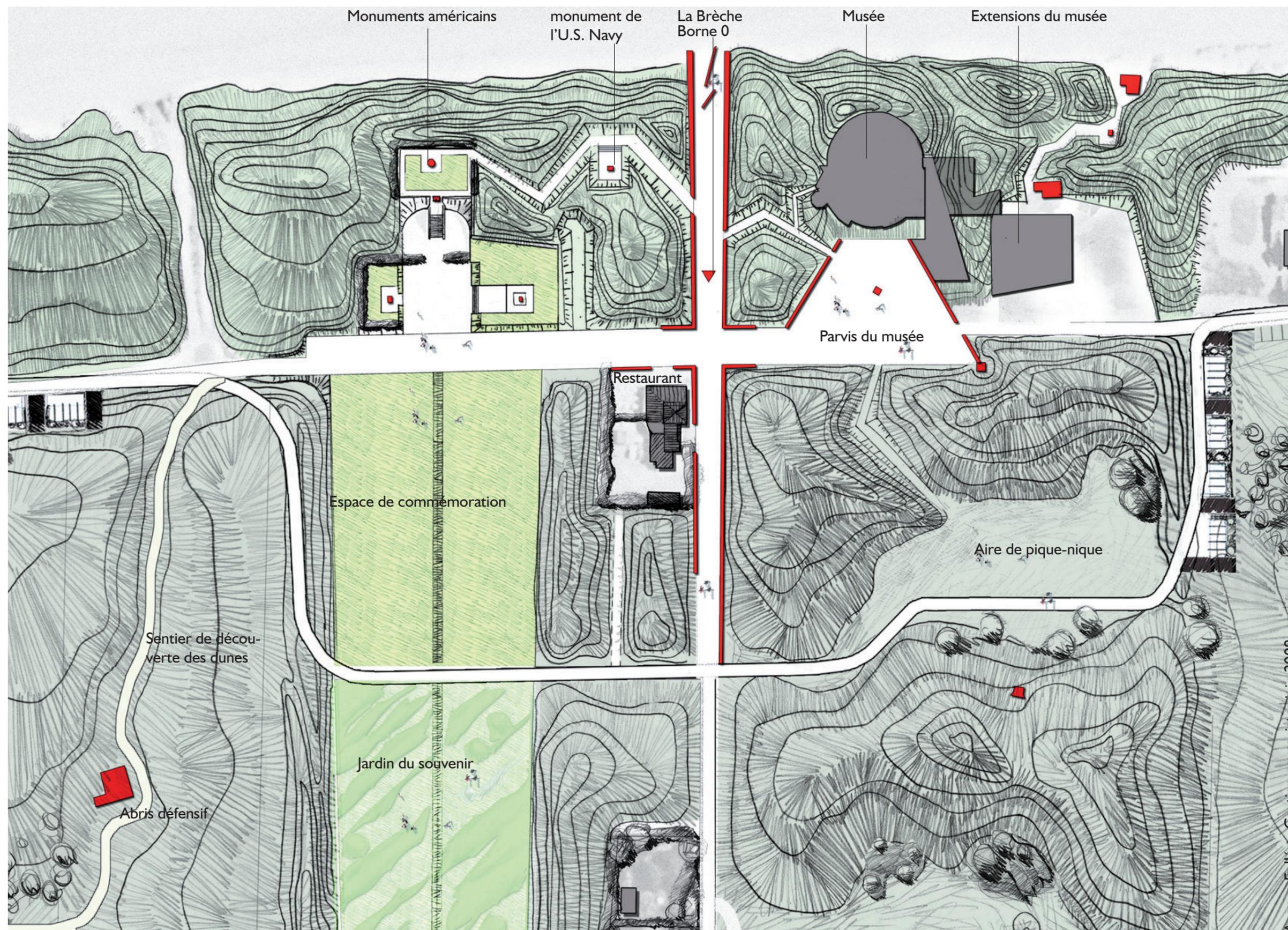


Vue d'ensemble du site historique



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée



Plan masse du site historique

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin-2008



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

### La Voie de la Liberté, le mur et la brèche

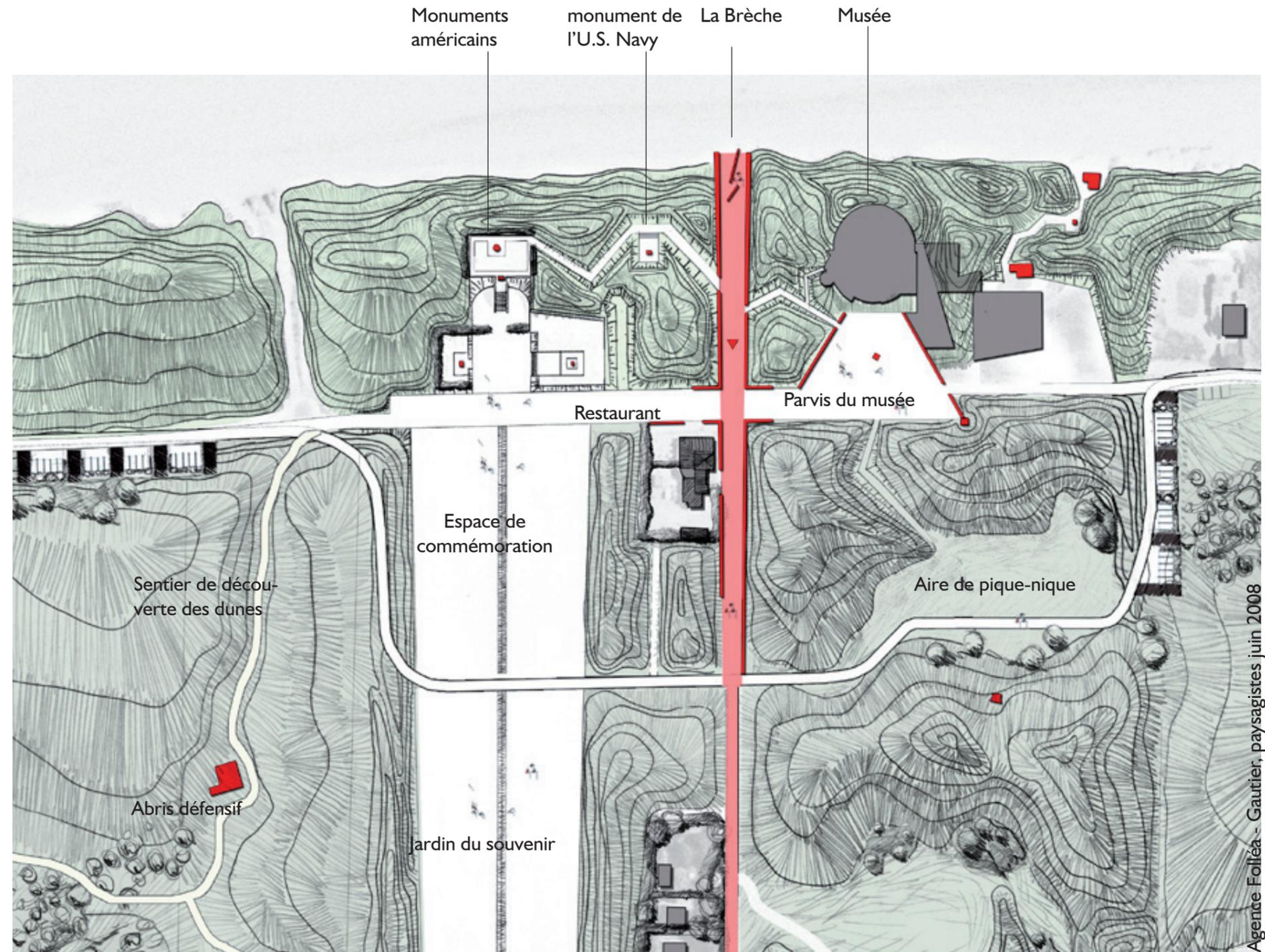
Des parois en acier corten guident et accompagnent le visiteur vers la « borne 0 » et la brèche. Le choix de l'acier corten (acier d'aspect rouillé) évoque le chaos de fer et de métal qu'ont vu passer les dunes de la Madeleine pendant le Débarquement.

Les parois assez basses au départ viennent prendre de la hauteur après la borne 0, pour devenir une véritable porte monumentale au débouché sur la plage. La largeur de la brèche n'est pas élargie pour éviter que le sable ne s'y engouffre trop.

Ces murs, semblent retenir les dunes ; perpendiculaires au trait de côte, ils sont une traduction plastique de l'événement qui a eu lieu le 6 juin 1944, et des jours qui ont suivi. Ils évoquent la brèche, le passage en force à travers les lignes de défenses de l'armée allemande, comme point de départ de la bataille de Normandie et de la Libération.

De formes dynamiques, ils évoquent le flux des milliers d'hommes et d'engins débarqués à Utah Beach.

Enfin de façon pratique, ils permettent d'organiser le flux des visiteurs dans une logique de circulation clairement lisible.



Plan du site historique  
Voie de la Liberté, les murs, et la Brèche

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

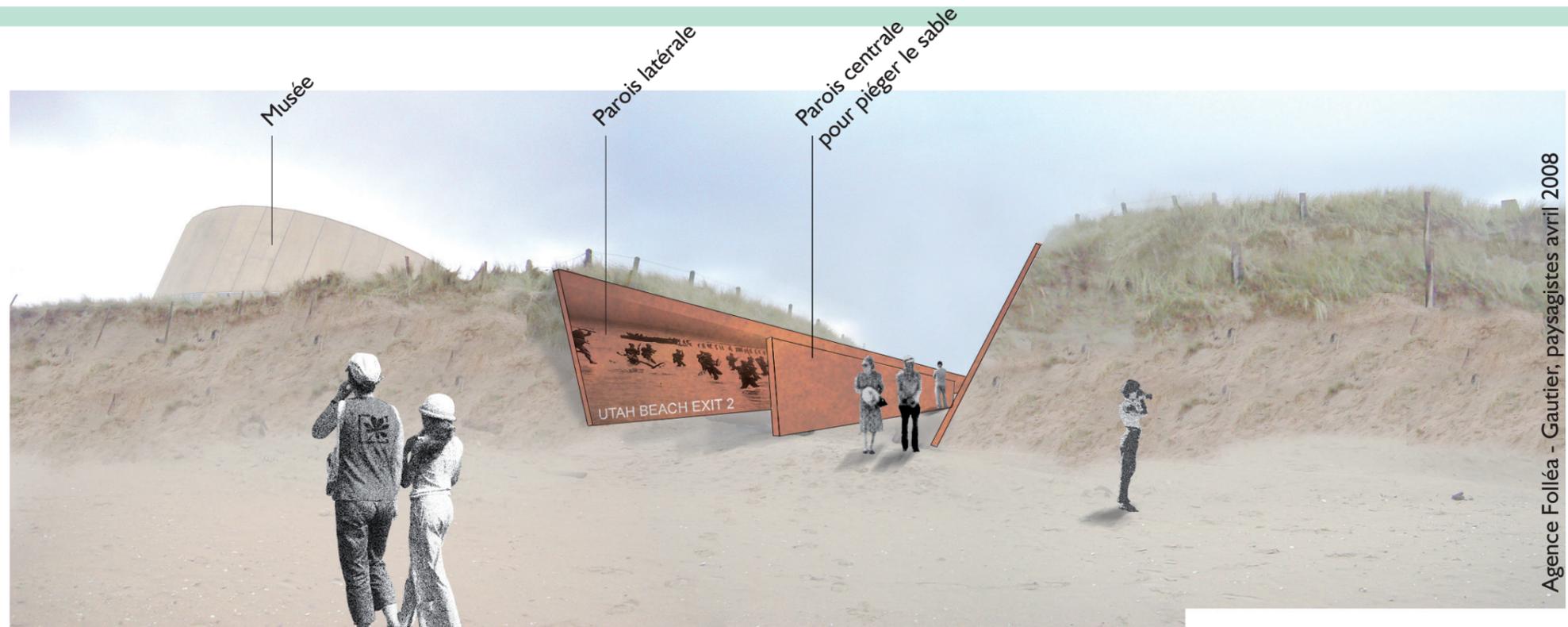


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

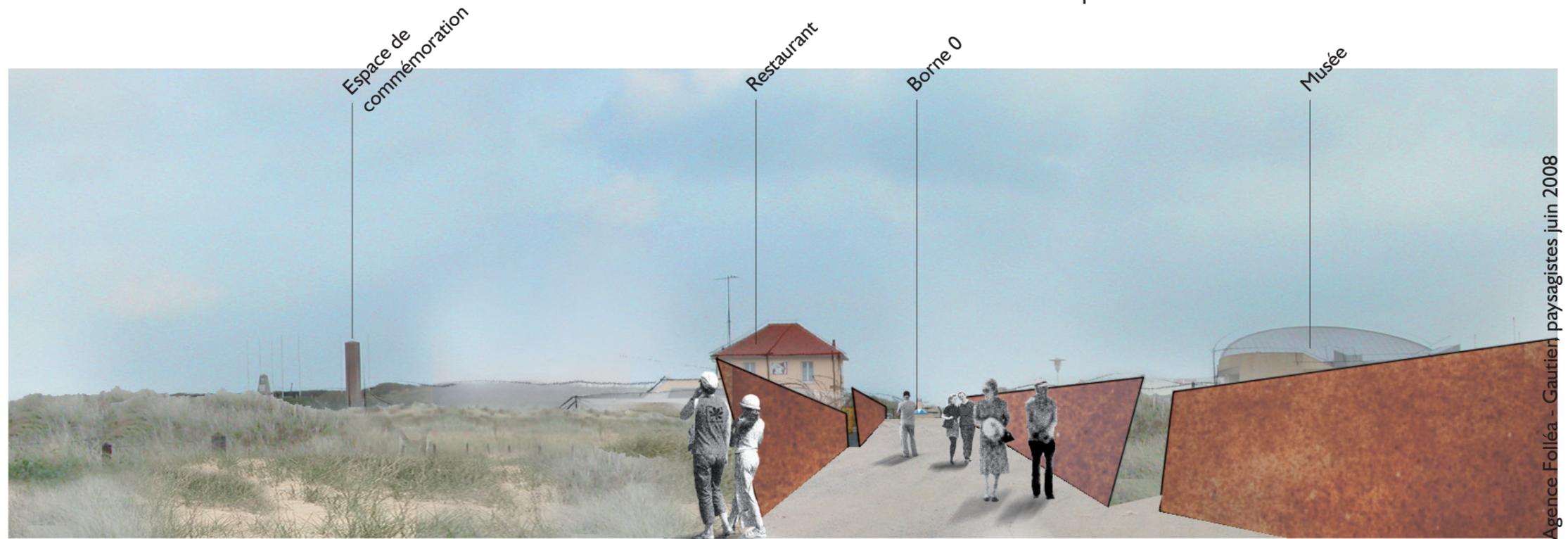


Image de référence  
 Parois en acier corten  
 Allerpark, Wolfsburg, concepteur : Büro Kiefer



Agence Folléa - Gautier, paysagistes avril 2008

Photomontage sur la Brèche de l'exit n° 2  
 Porte monumentale qui semble retenir les dunes



Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Photomontage sur les parois à l'approche du site historique



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

### Le moment de l'orientation :

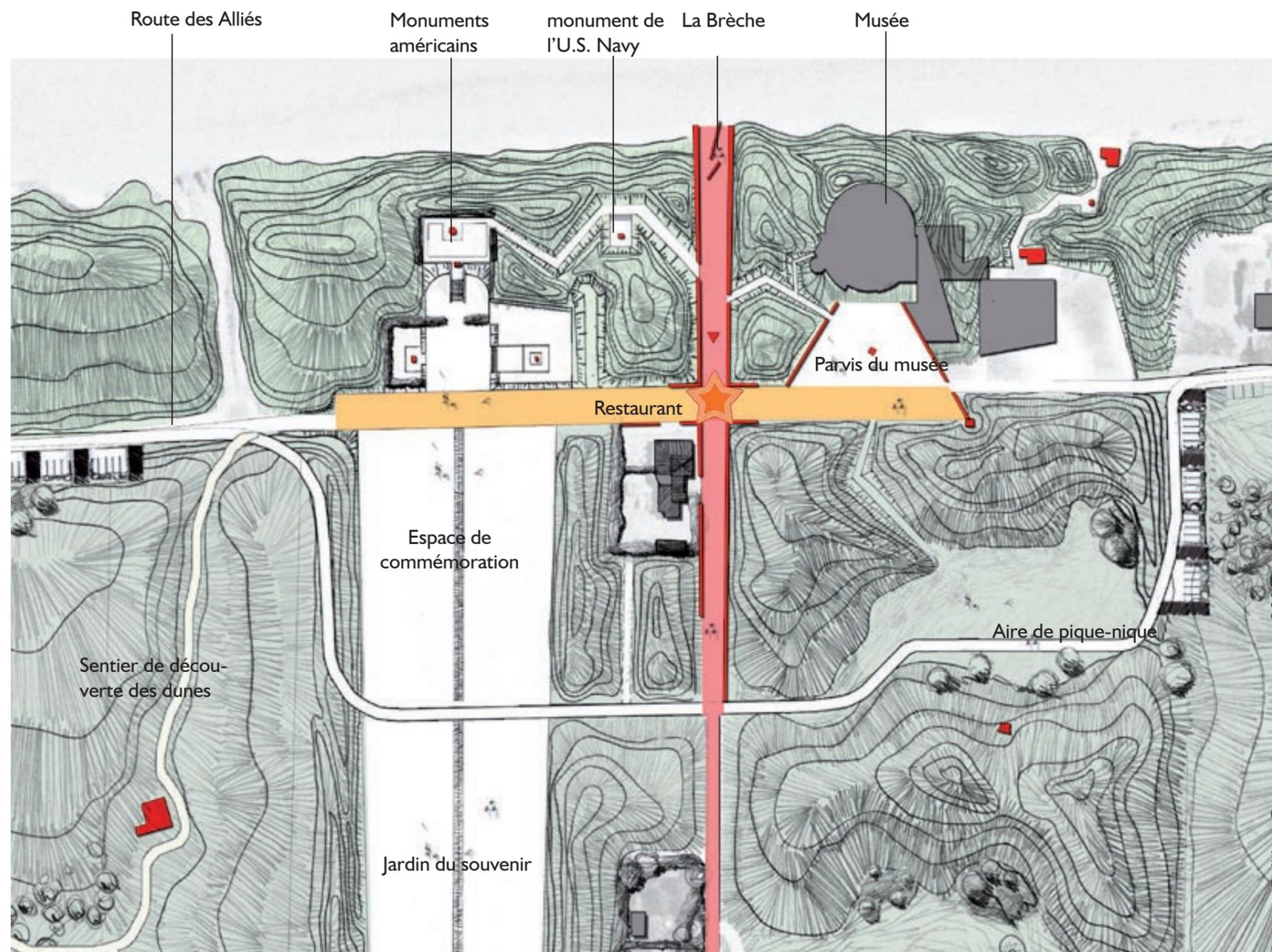
La Voie de la liberté vient croiser la route des Alliés (parallèle au trait de côte), ce lieu est un temps stratégique de la visite du site. C'est le moment du choix du déroulement de la visite.

Ce croisement est un lieu clef pour l'organisation de la visite. Trois directions s'offrent au visiteur :

- la brèche et la plage
- le musée et la promenade vers la Baie des Veys
- les monuments, l'espace de commémoration et le jardin du souvenir.

La signalétique joue un rôle capital sur le site de Utah Beach. Il est important que le visiteur puisse s'orienter facilement, et ne soit pas confronté comme aujourd'hui à un manque d'information. Celle-ci doit cependant être discrète et bien s'insérer dans l'aménagement du lieu.

La signalétique s'inscrit sur les murs de corten. Elle sert à la fois à orienter le visiteur et à lui apporter une information qui fait aujourd'hui défaut.



Plan du site historique  
Le choix de l'orientation

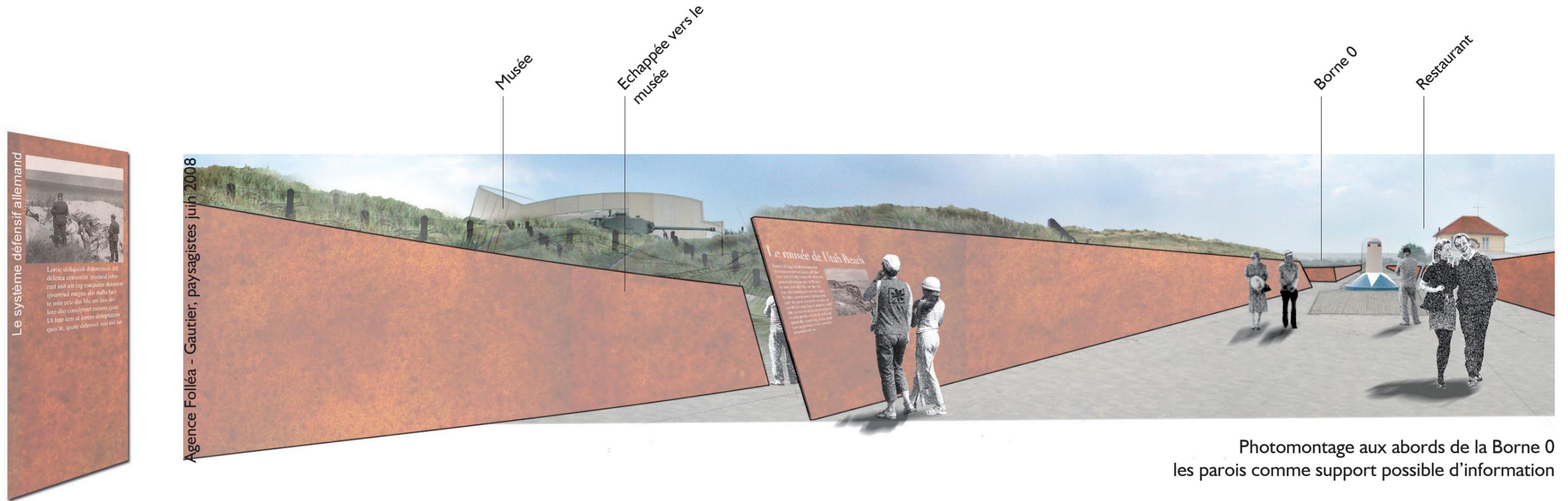
 point d'orientation  
choix dans le déroulement de la visite

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée



Photomontage  
Exemple de support  
d'information et d'orientation

Photomontage aux abords de la Borne 0  
les parois comme support possible d'information



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

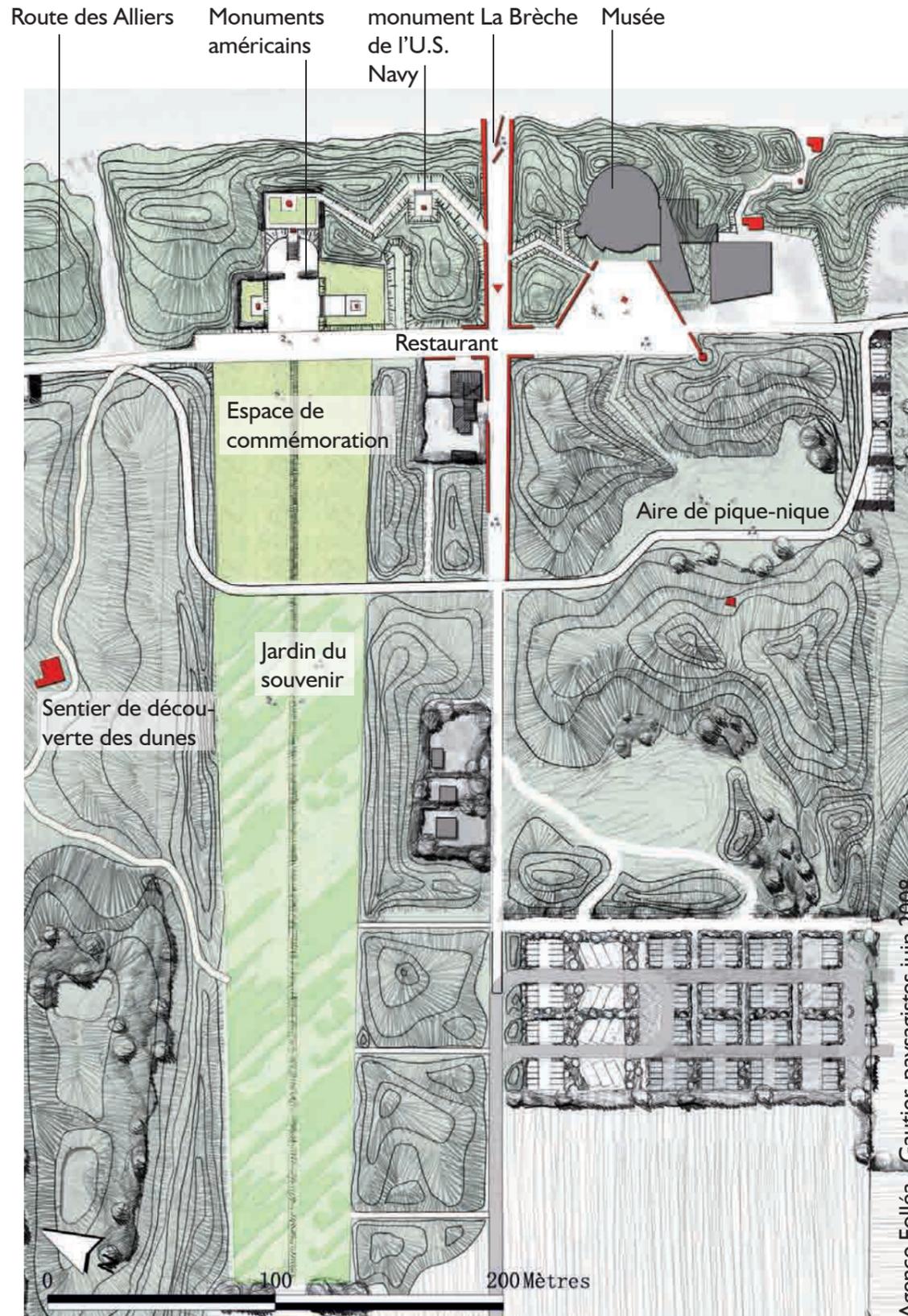
### La perspective et l'espace de commémoration, le jardin du souvenir :

Le projet propose de déplacer l'espace de commémoration dans l'axe des monuments américains pour créer une direction forte, une perspective, qui pourra être prolongée par le «Jardin du Souvenir». Le principe est de proposer un «regroupement» des monuments futurs en ce lieu pour en faire un véritable espace dédié à la mémoire des soldats. Les dunes viendront ourler cette grande perspective. Depuis le jardin du souvenir, on pourra rejoindre le stationnement.

Les jours de commémorations, des gradins pourront être installés pour assister aux cérémonies.

Le jardin du souvenir est un vaste espace dédié à la mémoire des soldats ayant débarqué le 6 juin 1944 et les semaines qui ont suivi. Un cheminement principal dans l'axe de l'espace de commémoration et des monuments le traverse de part en part.

L'idée est de créer un jardin assez naturel qui s'intègre bien dans le milieu des dunes et des marais, avec une structure végétale fixe composée de vivaces et d'arbustes; et des surfaces d'annuelles qui offrent des floraisons spectaculaires (couleurs éclatantes, masses colorées) à certains moments de l'année. Les surfaces peuvent être préparées pour avoir un tapis coloré au mois de juin lors des cérémonies du Débarquement.



Plan du site historique : la grande perspective, l'espace de commémoration, le jardin du souvenir et les monuments



Le Jardin Plume à Auzouville-sur-Ry en Seine-Maritime



Champs de coquelicots et de bleuets



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée



Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Photomontage sur la grande perspective commémorative depuis les monuments



Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Photomontage dans l'axe de la grande perspective



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

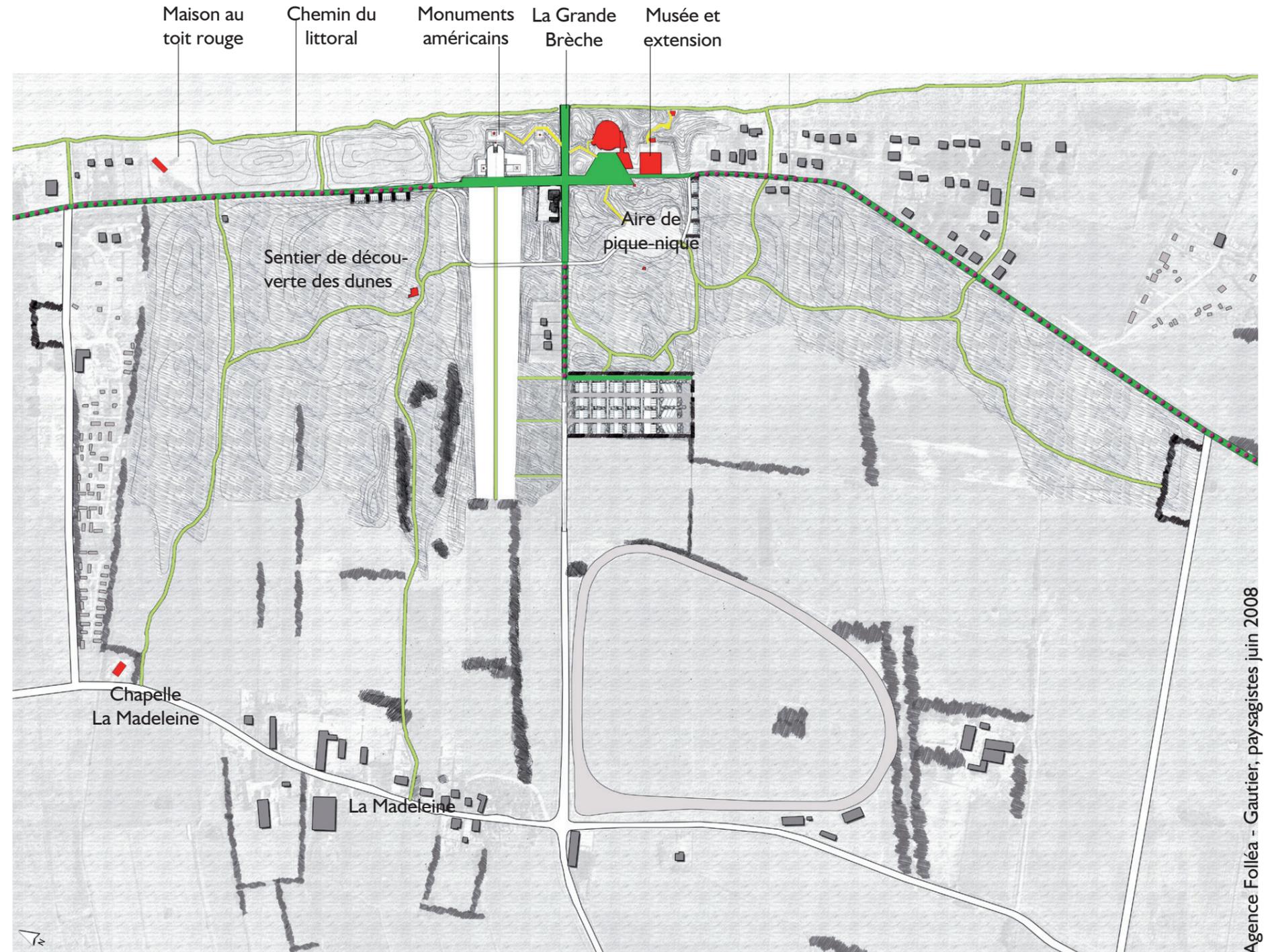
### Les cheminements :

La route des Alliés, aménagée d'une circulation douce, devient une liaison (piétons, vélos) à l'échelle du grand site entre tous les éléments historiques des dunes, depuis Utah jusqu'au monument du Général Leclerc.

Des cheminements plus intimes que la route des Alliés et la Voie de la liberté, permettent également de découvrir le site. Ils ont été conçus en s'inspirant du modèle défensif allemand : des traversées en tranchée dans les dunes qui relient les différents éléments du site.

Le monument de l'U.S. Navy qui se trouve sur les dunes, sera accessible par ces chemins.

Un réseau de chemins à travers les dunes grises est également à proposer. Ce réseau permettra de relier des éléments forts du site historique à savoir la chapelle de La Madeleine, la « maison au toit rouge », des blockhaus disséminés dans les dunes tout en découvrant l'écosystème particulier des dunes et des panes dunaires (itinéraire pédagogique).



Plan du site historique  
Les cheminements



sentiers en tranchée



sentiers de découverte des dunes

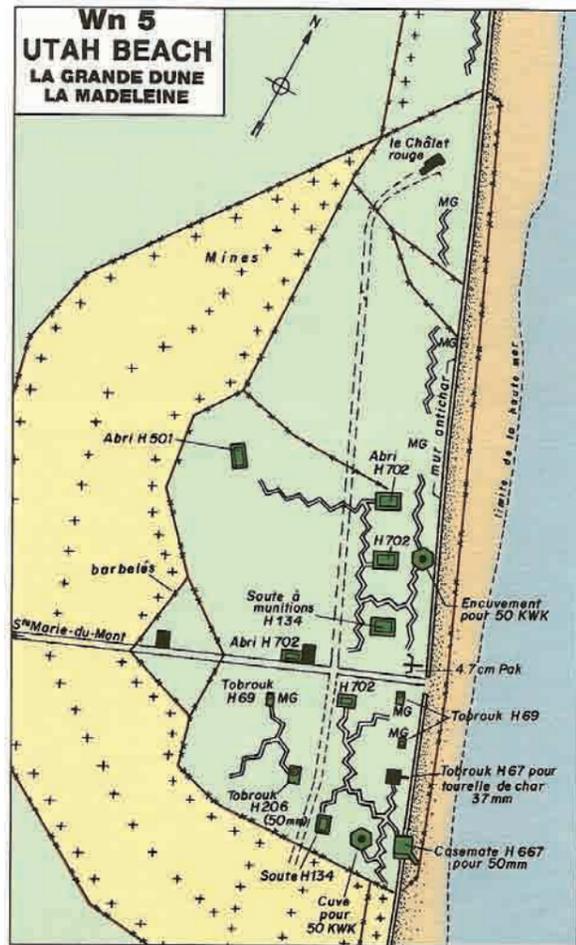


circulation douce le long de la Route des Alliés

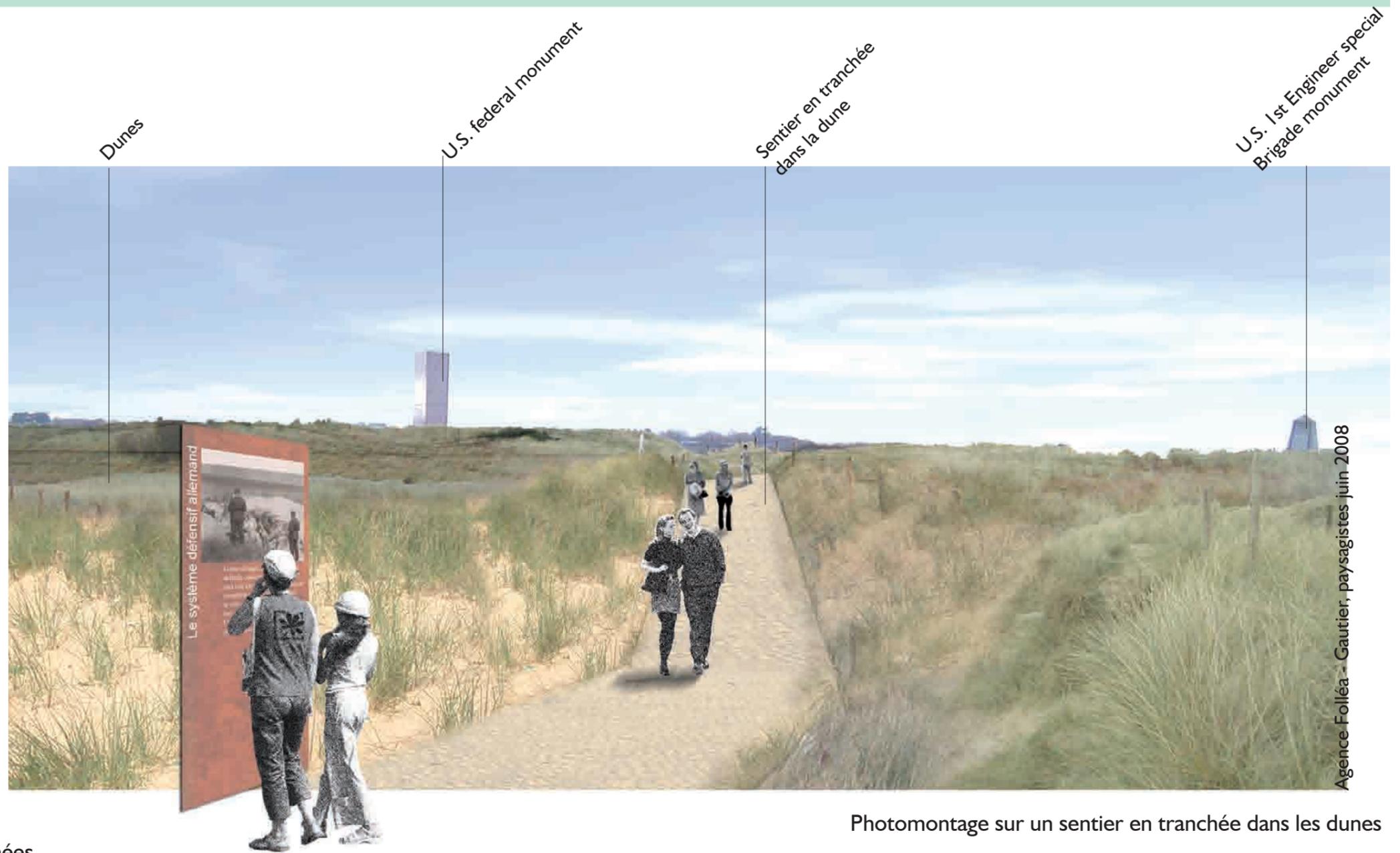


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée



Plan du point défensif cotier Wn5  
 Les abris sont reliés par des réseaux de tranchées  
 Plan extrait du livre Utah Beach,  
 Sainte-Mère-Eglise, Sainte-Marie-du-Mont  
 de G. Bernage et D. François



Photomontage sur un sentier en tranchée dans les dunes



Exemples de chemins en tranchée existants sur le site de Utah Beach



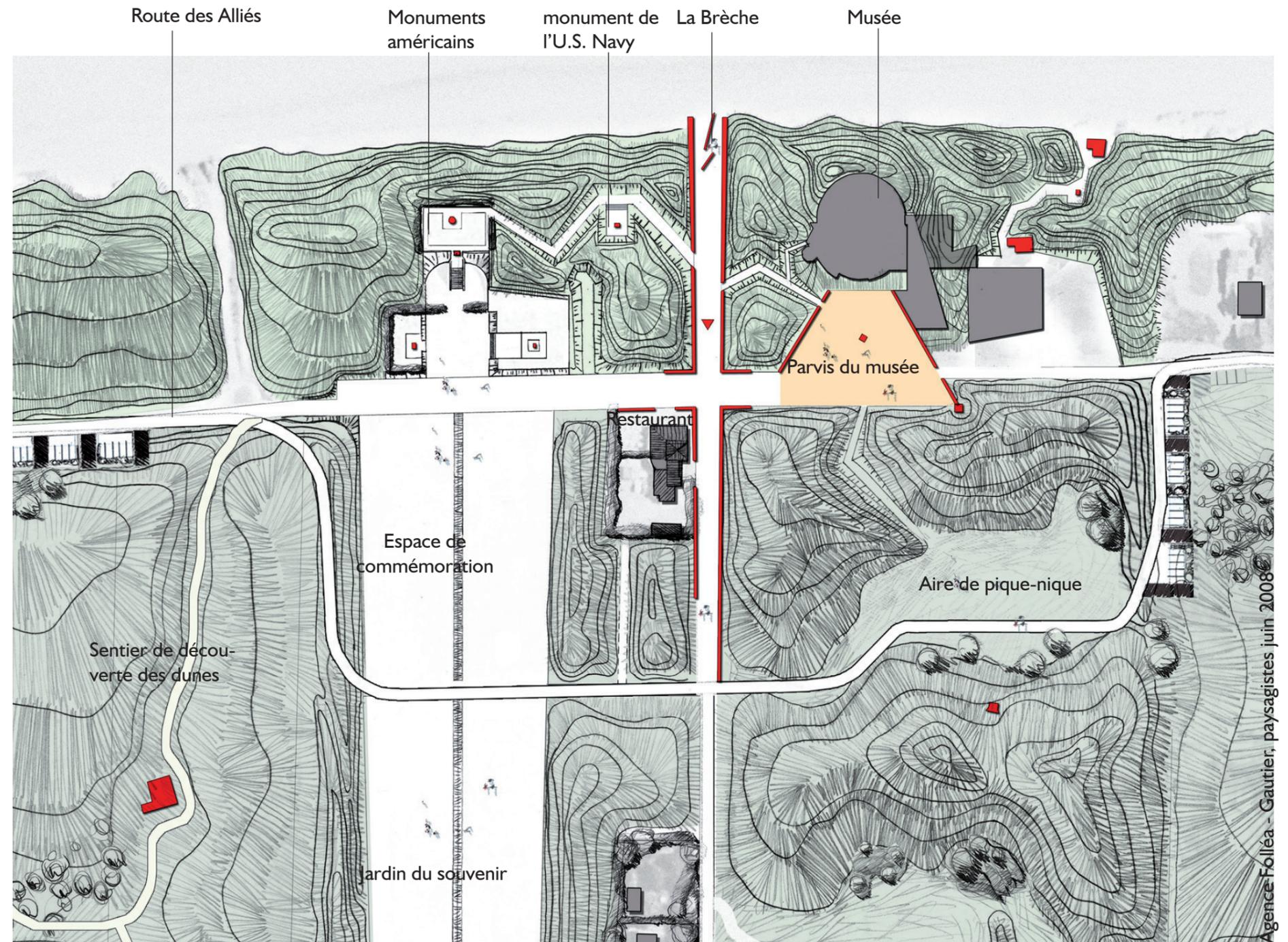
# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

### Le parvis du musée

Le musée semble émerger des dunes. Pour l'aménagement du parvis, le parti pris est de conforter cette impression d'émergence, en resserrant l'espace ouvert devant le musée qui s'articule autour du monument de la U.S. 4th Infantry Division. La grande dalle en béton située entre le musée et le restaurant disparaît au profit d'un espace naturel reconstitué en dune. On retrouve les parois d'acier corten qui bordent les dunes. Le mur du musée se prolonge vers la dune dans un axe nord-sud pour fermer le parvis et former une porte vers la route de Alliés et la réserve de Beauguillot.

Depuis le parvis, on peut rejoindre l'aire de pique-nique par un chemin dans les dunes.



Plan du site historique  
Le parvis du musée

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



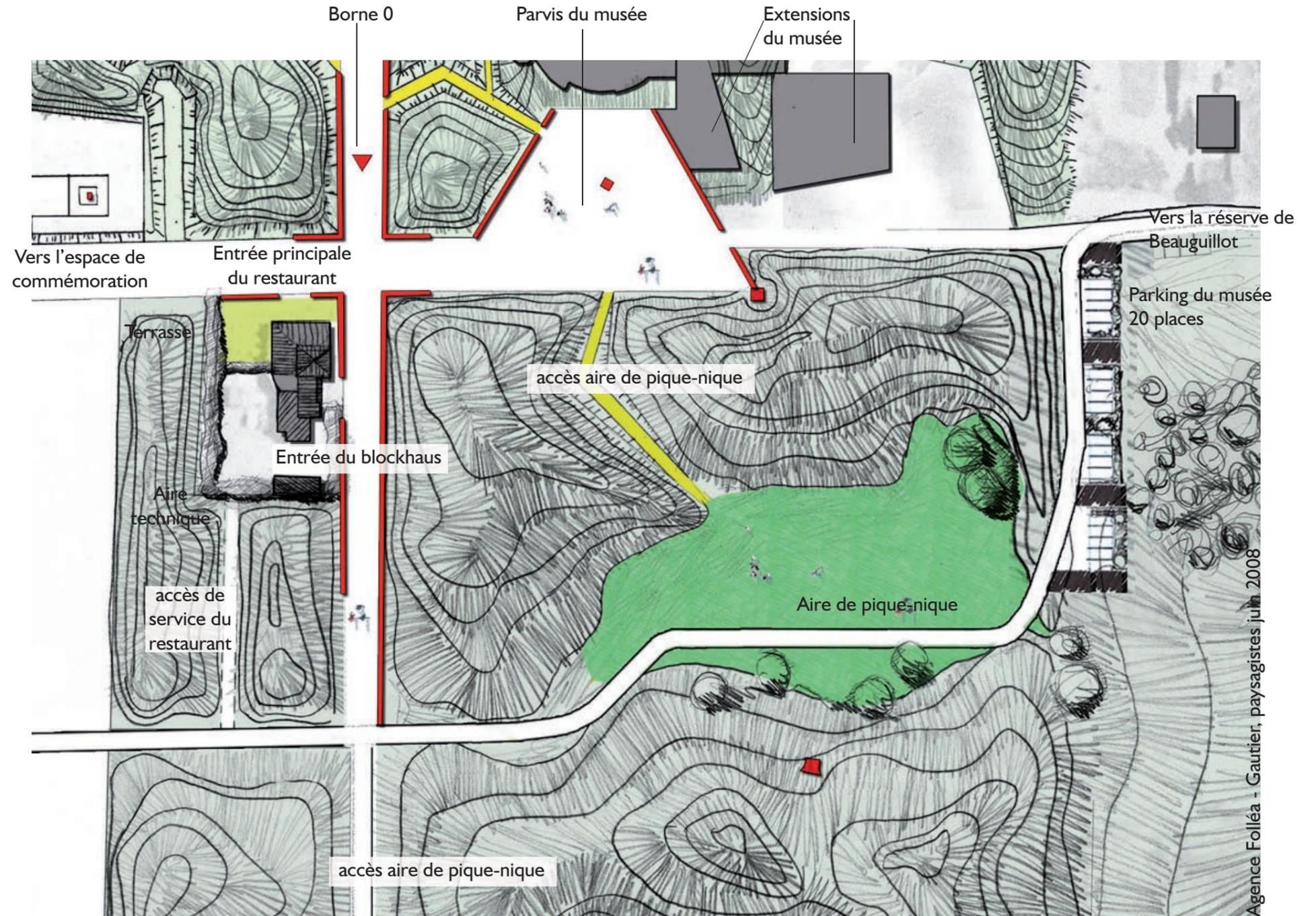
# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## III. Le site historique de Utah Beach : les espaces extérieurs autour du Musée

### L'aire de pique-nique et l'accès au restaurant :

Le nouveau positionnement de l'aire de pique-nique se situe à l'emplacement de l'actuel parking. C'est un espace assez ouvert dans les dunes reconstituées auquel on accède par des chemins en tranchée.

Le projet prévoit de prolonger les parois en acier corten, pour délimiter la surface de la terrasse du restaurant, avec un accès principal côté dune vive et un accès au blockhaus côté Voie de la liberté. Nous proposons de faire gagner le maximum d'espace à la dune et réduisant l'aire technique du restaurant. L'accès des véhicules de service s'effectue par les arrières.



Plan du site historique  
L'aire de pique-nique, restaurant et accès

-  terrasse du restaurant
-  aire de pique-nique
-  accès piétons
-  accès de service du restaurant
-  trajet de l'accès de service du restaurant



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

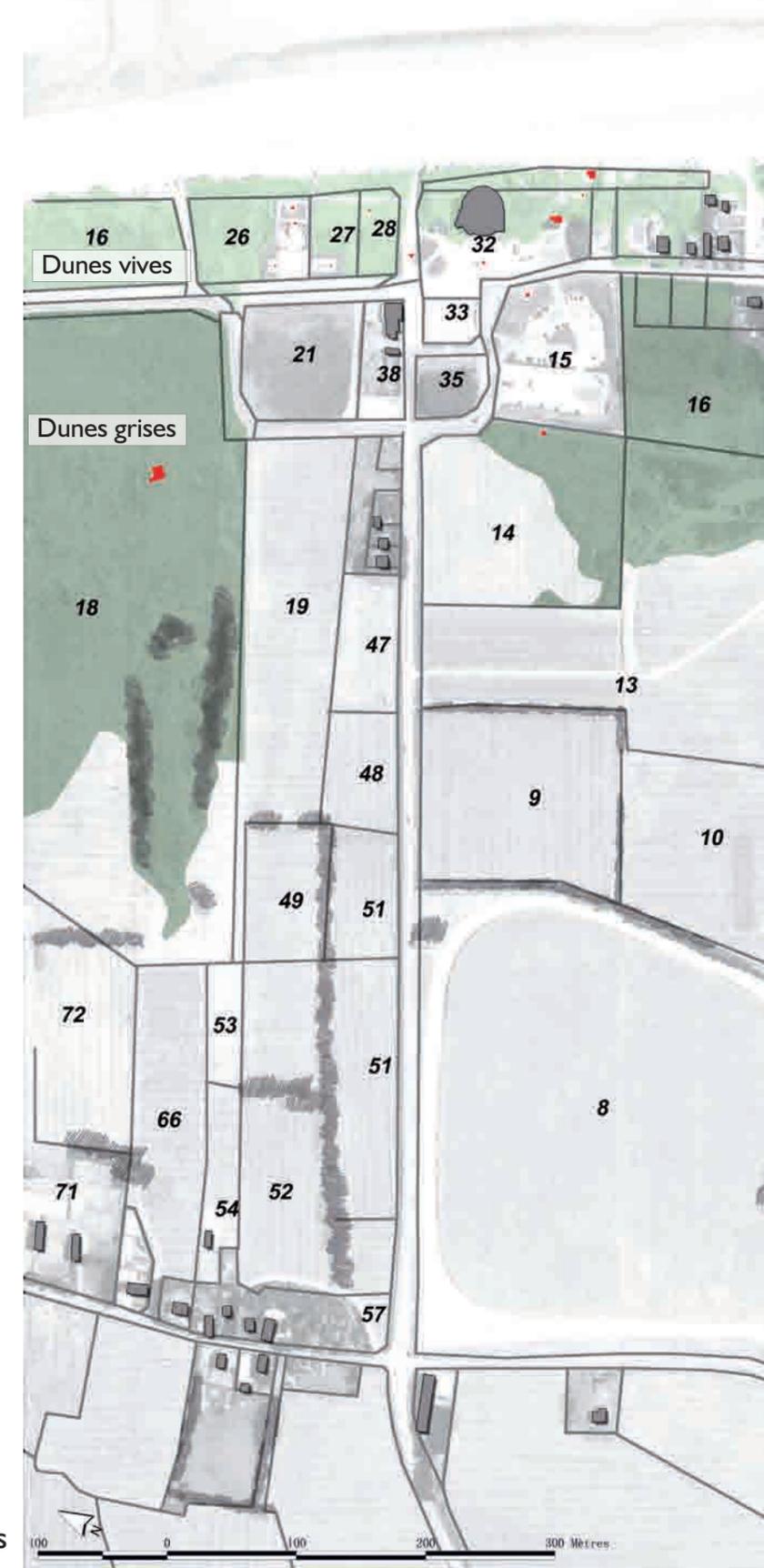
## IV. La renaturation des dunes

Les aménagements successifs sur Utah Beach sont venus altérer le site naturel. De vastes surfaces ont été artificialisées, aplanies et minéralisées. Les dunes ont été morcelées et on ne les lit plus aujourd'hui comme une entité forte et identitaire du site. L'enjeu est aujourd'hui de retrouver ce caractère naturel fort en préservant et reconstituant les dunes.

Le projet prévoit de faire gagner à la dune le maximum de surface, afin de replacer les éléments historiques au cœur de la dune et de réduire l'impact des surfaces minéralisées.

En arrière de la route des alliés : La surface des dunes grises a été fortement réduite par l'implantation actuelle du parking (parcelle 15), de l'espace de commémoration (parcelle 33) et la parcelle 35. Ce sont ces espaces que nous proposons de renaturer en tout premier lieu.

Sur la bande littorale : La surface des dunes vives a été réduite par l'implantation du musée, des monuments et des nombreuses surfaces minérales automobiles et piétonnes à leurs abords. Le projet du musée prévoit de replacer ce dernier au cœur des dunes et de les reconstituer à ses proches abords. Il s'agit des dunes non fixées, subissant l'érosion éolienne et plantées d'Oyats.



Plan des surfaces actuelles des dunes

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## IV. La renaturation des dunes

### Principe de renaturation des dunes :

- décapage de la couche de surface des dunes abîmées (rudéralisées, surpâturées...)
- démolition des surfaces minérales (parking, voiries...)
- évacuation des gravats (certains peuvent servir de sous-couche aux futures dunes)
- modelage du terrain avec des engins de terrassement (des études géotechniques sont à réaliser pour préciser le substrat / connaître le positionnement de la nappe phréatique / déterminer les quantités de sable sur place et l'éventuel apport)
- re-création par le modelage de points hauts et de dépressions humides (au niveau de la nappe) pour former de futures panes dunaires
- végétalisation : plantation d'oyat, espèce fixatrice notamment aux endroits les plus exposés aux vents (à l'est)
- fixation naturelle des dunes (action de l'oyat) et implantation naturelle d'autres espèces



Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

Plan des surfaces projetées des dunes



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## IV. La renaturation des dunes

### L'exemple du Bec d'Andaine, commune de Genets

Renaturation de dunes 2004/2008,

Maîtrise d'ouvrage : Conservatoire du Littoral

Objectif premier du projet : reculer l'aire d'accueil en arrière du cordon littoral dunaire, afin de préserver le littoral et mieux intégrer le stationnement au paysage

Second objectif : renaturer le cordon dunaire à l'emplacement de l'ancienne aire d'accueil pour en gommer l'impact.



Dunes renaturées du Bec d'Andaine  
images du Conservatoire du Littoral



Dunes du Bec d'Andaine pendant les travaux  
images du Conservatoire du Littoral



Dunes renaturées du Bec d'Andaine  
images du Conservatoire du Littoral



## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

---



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

### L'organisation générale :

Le projet sur le site du monument Leclerc prévoit de déplacer le parking d'une centaine de mètres vers le nord-ouest, afin de dégager l'axe du monument des voitures qui y stationnent, et de créer un parking mieux intégré au paysage.

Le stationnement est conçu comme un espace de caractère, un véritable lieu de qualité, y compris hors saison lorsque la fréquentation est faible. Entouré de haies bocagères, son impact visuel est minimal et ne dénature pas le site.

Les dunes bordant le monument Leclerc sont retravaillées et bordent la perspective afin de marquer clairement la brèche, l'actuel parking est effacé.



Emplacement actuel du parking

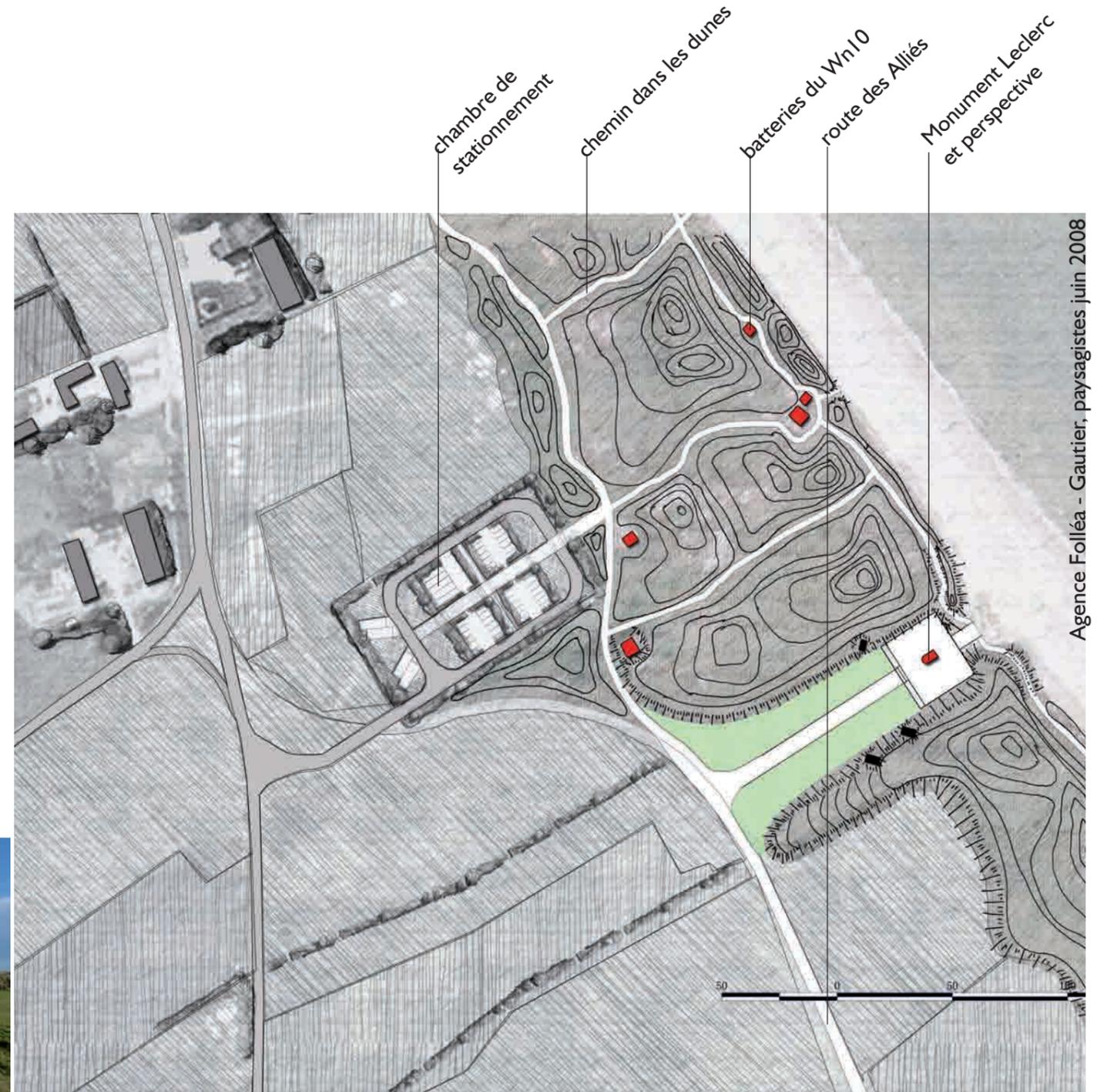


Emplacement possible du parking



Perspective actuelle du Monument Leclerc

Le stationnement en premier plan vient brouiller et minimiser la monumentalité de cet axe.



Plan du stationnement et de l'accès au monument Leclerc

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

### Le stationnement :

L'aire est composée de 4 chambres séparées les unes des autres par des haies qui permettent de réduire l'impact visuel des voitures stationnées.

Les visiteurs abordent ensuite le site à pied en empruntant un chemin dans les dunes.

Cette proposition offre une capacité de stationnement pour 4 bus, 5 camping-cars et 36 voitures. (Aujourd'hui la capacité est de 24 voitures et 4 camping-cars). La surface de stationnement projetée couvre 100mx60m soit 6000m<sup>2</sup>.

La voie de desserte du parking et les surfaces de manœuvre sont en sol minéral (béton ou stabilisé). Les emplacements de stationnement des voitures restent enherbés.

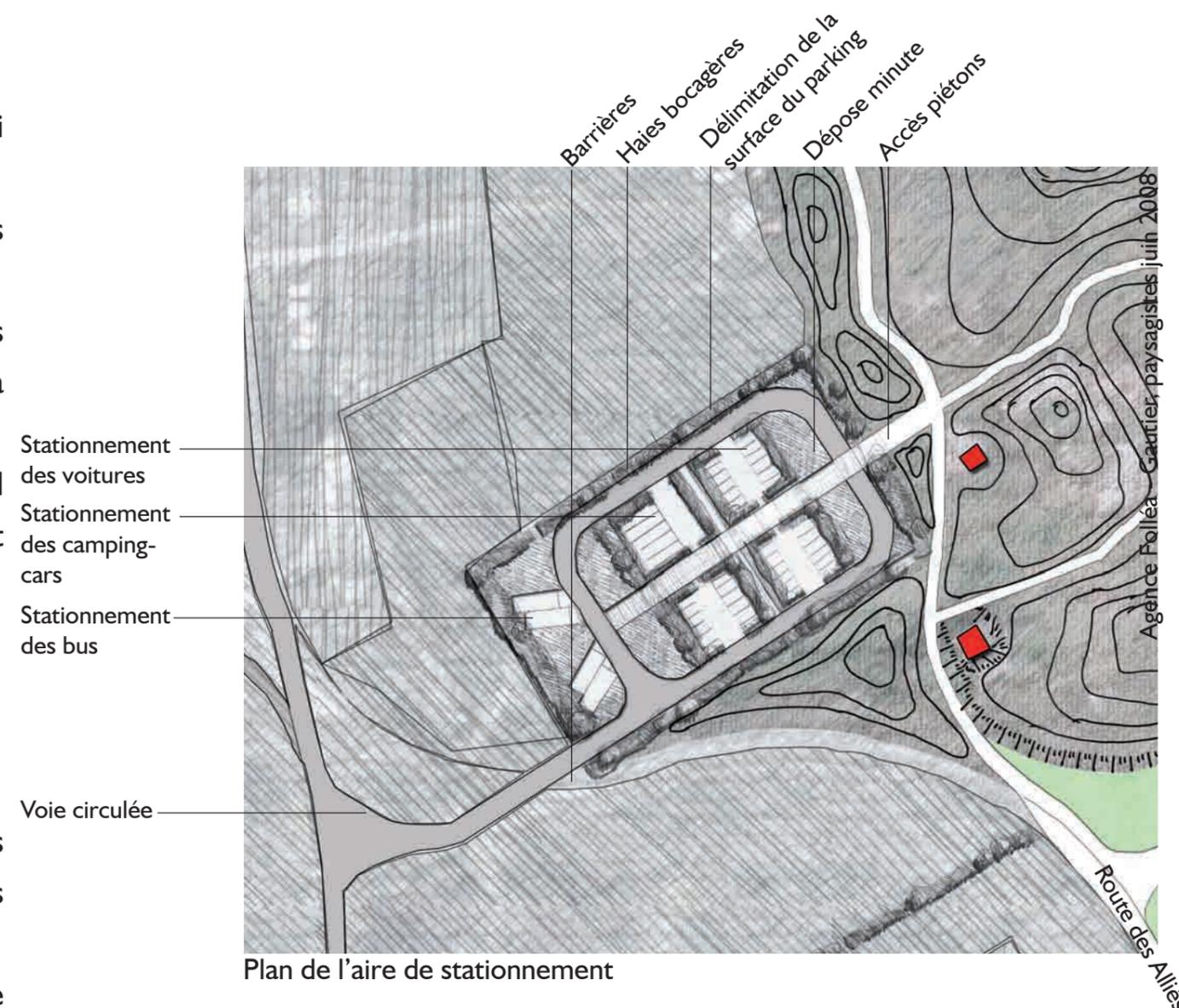
Les parcelles concernées par la mise en œuvre de ce stationnement sont :

- majoritairement la parcelle n°578 (5650m<sup>2</sup> sur 15825m<sup>2</sup>)
- une petite partie de la parcelle n°13 (350m<sup>2</sup> sur 1125m<sup>2</sup>)

Comme pour le stationnement de Utah Beach, les haies sont plantées sur des buttes de terre. Il s'agit d'arbustes à taille libre avec quelques arbres parsemés dans les haies. (cf. page 24)

Les végétaux utilisés seront principalement des essences présentes sur le site telles que le *Salix atrocinerea*, saule roux (arbuste) pour les haies, le *Populus alba*, peuplier blanc pour ponctuer ces haies ; et des essences présentes dans le bocage en amont du site : telles que les chênes, hêtre, érable, châtaigner, merisier, aubépine, robinier.

Le sol du parking sera enherbé sur les parties stationnées, avec un sol renforcé de type terre-pierre. Il s'agit d'un mélange, composé à 35% de terre végétale et à 65% de pierres concassées, qui permet d'offrir un sol stable incompressible et résistant, répondant aux exigences de voirie tout en restant drainant.



Plan de l'aire de stationnement

L'emplacement du nouveau parking est une supposition théorique pour illustrer les principes d'un réaménagement. En fonction des opportunités foncières et en profitant des zones de préemption du Conservatoire du Littoral, on recherchera le meilleur emplacement pour aménager ce parking.



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

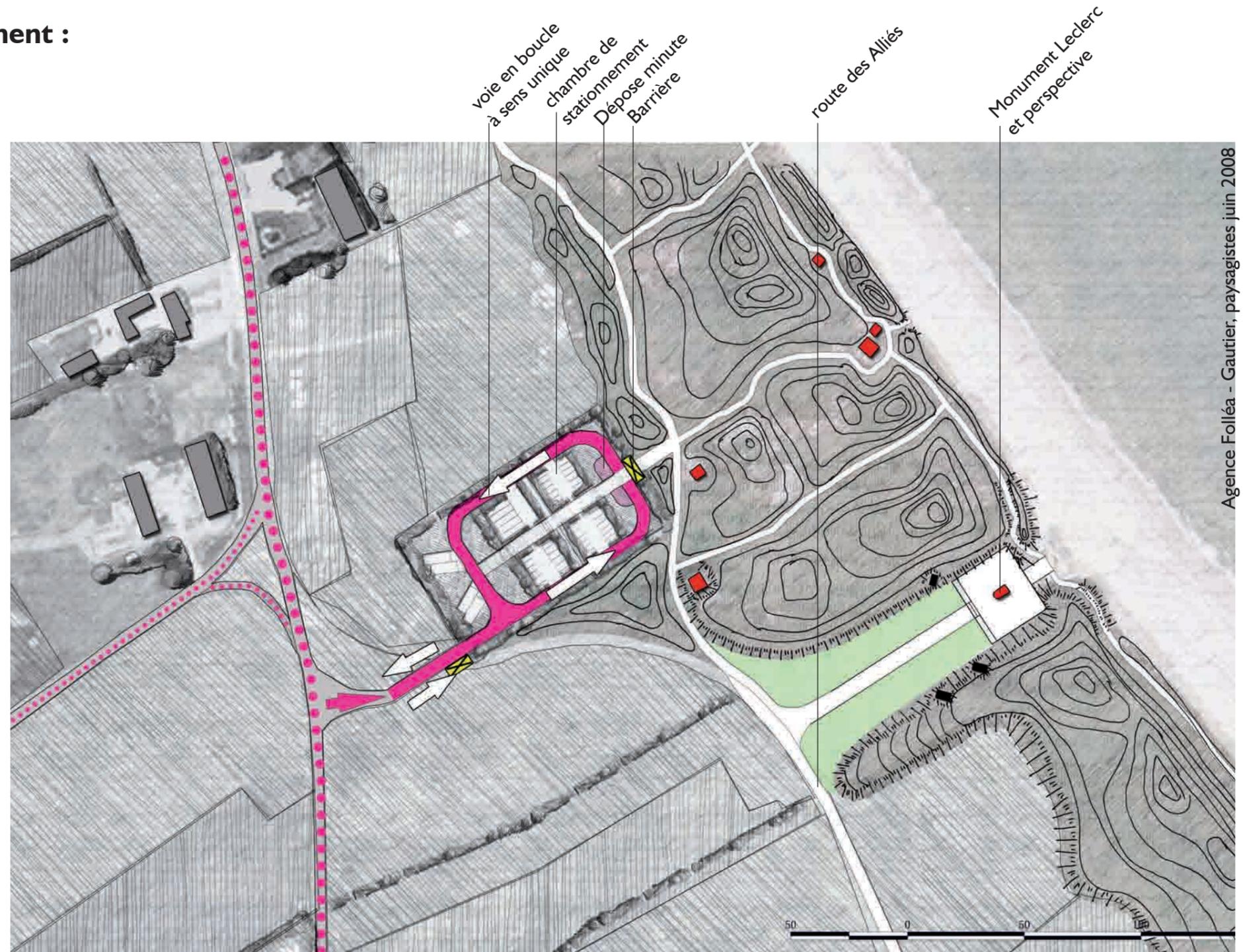
## V. Le Monument Leclerc

### Les types de circulation au sein du stationnement :

#### - Accès et circulation automobile :

Le parking est directement accessible depuis le croisement de la route des alliés et de la route arrière littorale

L'automobiliste circule dans le parking sur une voie en boucle en sens unique, qui dessert les chambres. Les cars disposent d'un 'dépose-minute', permettant aux visiteurs de commencer leur promenade sans avoir à traverser le stationnement.



Principe des circulations automobiles

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008



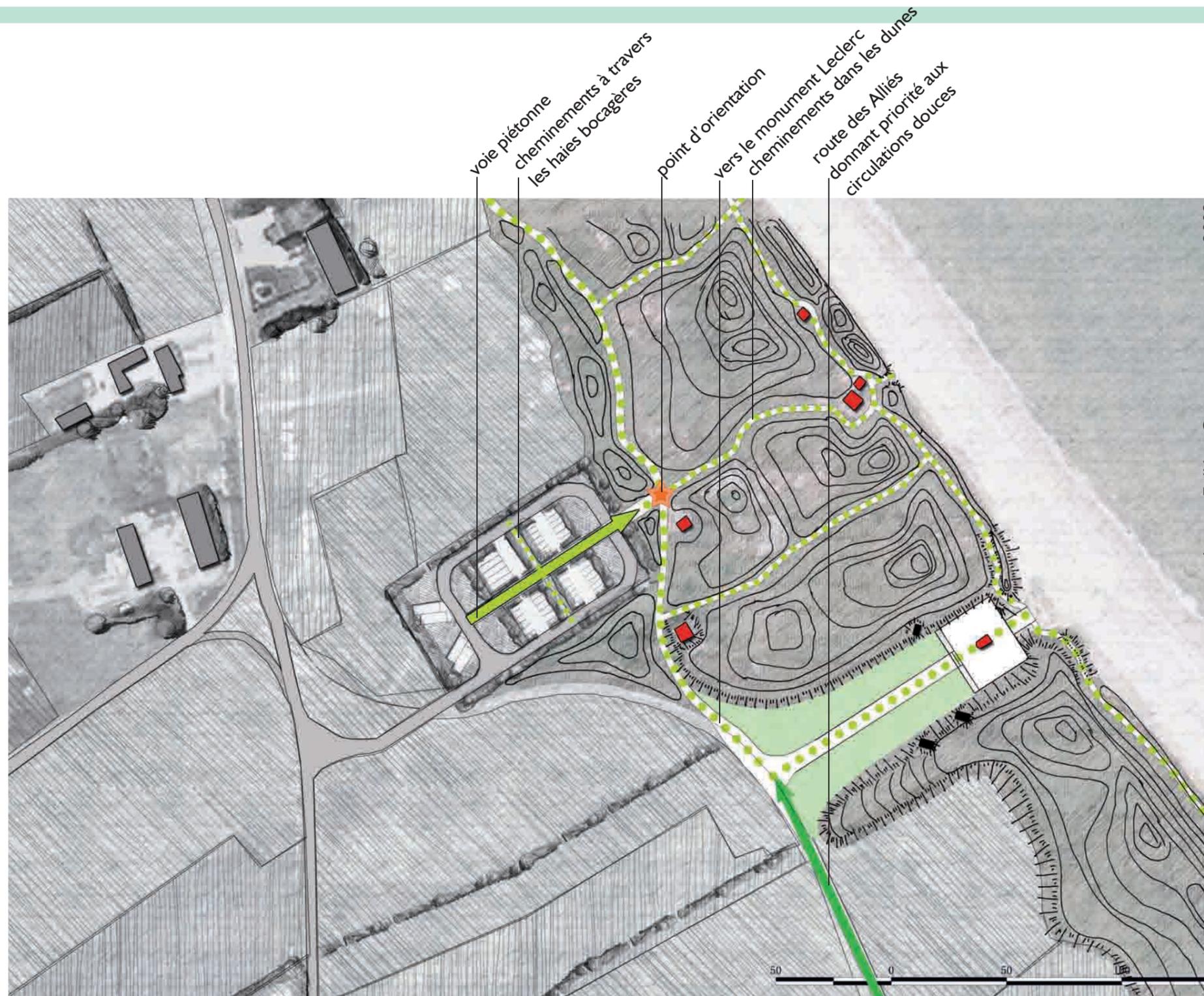
# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

### - Accès et circulation des piétons :

Une fois garé, le visiteur accède depuis les chambres bocagères à la voie centrale du parking par des cheminements au travers des haies. Cette voie offre ensuite plusieurs itinéraires : rejoindre le complexe de batteries du Wn10, se promener dans les dunes ou rejoindre le monument Leclerc.

Ce lieu est un temps stratégique de la visite du site. Et la signalétique doit être travaillée, à l'image de celle proposée sur le site de Utah Beach. (cf. page 33)



Principe des circulations piétonnes

-  point d'orientation
-  choix dans le déroulement de la visite

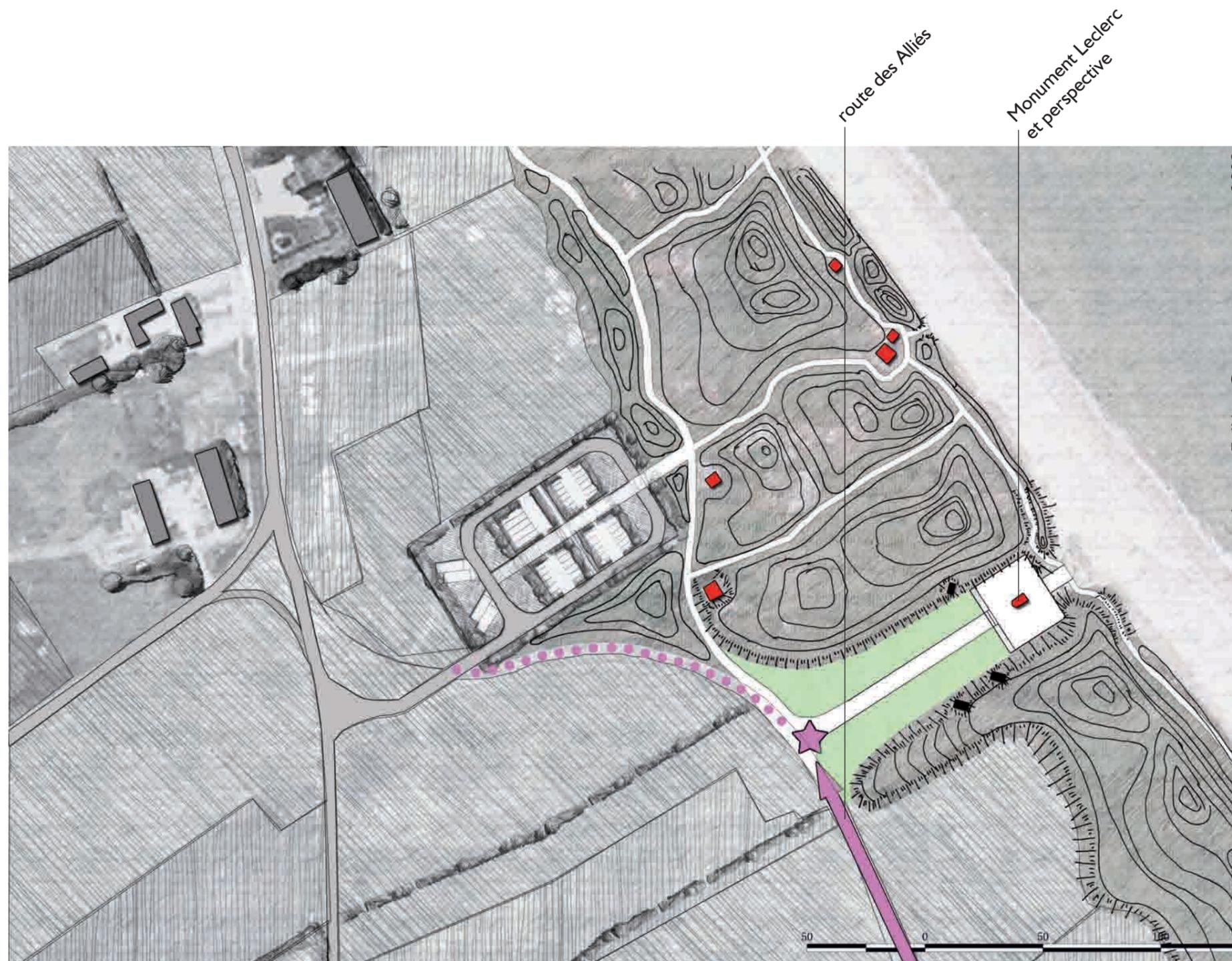


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

### - Accès et circulation des VIP :

Lors des commémorations, les véhicules des V.I.P. empruntent la route des Alliés pour aller de Utah Beach au monument Leclerc. Ils sont déposés dans l'axe du monument Leclerc. Une fois les personnalités déposées, les véhicules continuent par la route des Alliés vers le parking.



Principe des accès V.I.P.

-  points de dépôt des V.I.P.
-  itinéraires de sortie des véhicules après dépôt des V.I.P.



## ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

---



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

### La perspective du Monument Leclerc :

Grâce au déplacement du parking, la perspective de la brèche du Monument Leclerc se trouve dégagée de véhicules. Les visiteurs accèdent depuis le parking au monument par un chemin dans les dunes avant de rejoindre l'allée centrale de la perspective. Cette allée est une arrivée monumentale. Les dunes sont retravaillées de part et d'autre pour accentuer la perspective.

Les chars et camions blindés sont mis en scène dans les dunes et accessibles par des chemins depuis la perspective.

Le piédestal du Monument Leclerc est agrandi pour permettre d'accueillir plus de personnes notamment lors des commémorations. (plateau de 895m<sup>2</sup>)

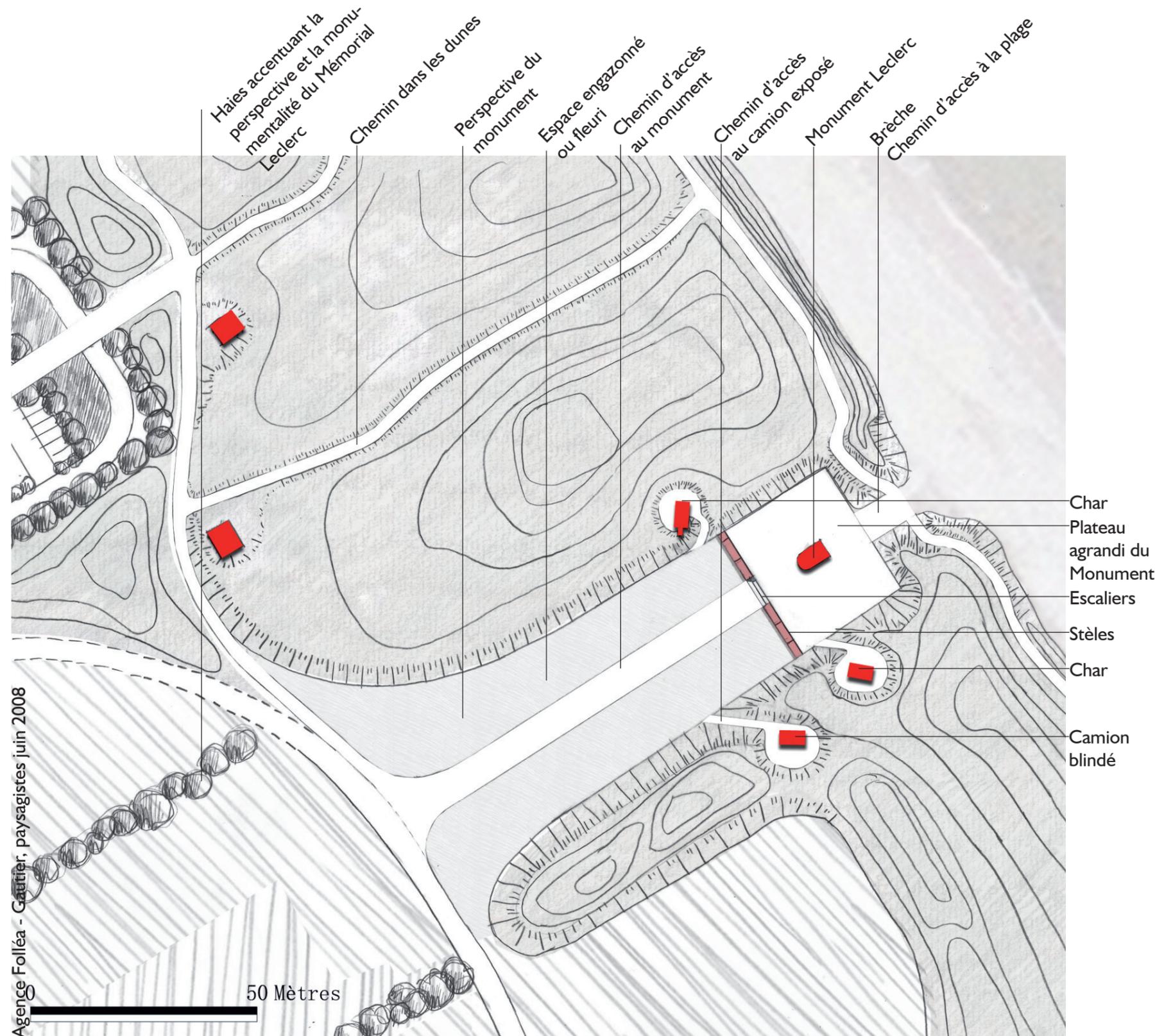
Les stèles de granit rose sont déplacées au niveau du plateau du monument, elles en constituent le socle. Et sont lisibles depuis la pelouse de la perspective.

Le sol gravillonné existant est remplacé par un tapis vert qui accompagne le visiteur. On peut imaginer que cette surface végétale soit semée d'annuelles qui offrent des floraisons spectaculaires aux alentours du 6 juin pendant la période de commémoration.

Ces surfaces fleuries sont accessibles et permettent de rejoindre les chars et camions blindés qui émergent des dunes. Elles peuvent aussi accueillir des structures liées aux commémorations.

Pour rendre plus monumentaux et plus visibles la brèche et le Monument Leclerc, depuis la route arrière-littorale, des haies viennent prolonger la perspective dans les champs en face du Monument Leclerc.

La brèche derrière le Monument est cadrée par les dunes et un chemin est travaillé pour accéder à la plage et au sentier du littoral.



Plan de la perspective et la brèche du Monument Leclerc



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## V. Le Monument Leclerc

Chars et camions blindés mis en scène dans les dunes

Monument mis en valeur sur un piédestal

Allée centrale de la perspective

Tapis de coquelicot, fleuris pour les commémoration du 6 juin



Photomontage sur la perspective et la brèche du Monument Leclerc

Tapis de fleurs



Variante de photomontage sur la perspective et la brèche du Monument Leclerc

Stèles qui jalonnent aujourd'hui l'allée centrale déplacées pour constituer le socle du plateau du Monument Leclerc.



Photomontage de détail sur les stèles commémoratives et le socle du Monument Leclerc



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## VI. Les dunes et la Brèche d'Audouville

### L'accès et le stationnement :

L'enjeu sur le littoral de la commune d'Audouville est de maîtriser le stationnement. Le projet prévoit de mettre en place une poche de parking à l'angle de la Route des Alliés et de la voie en peigne (D67).

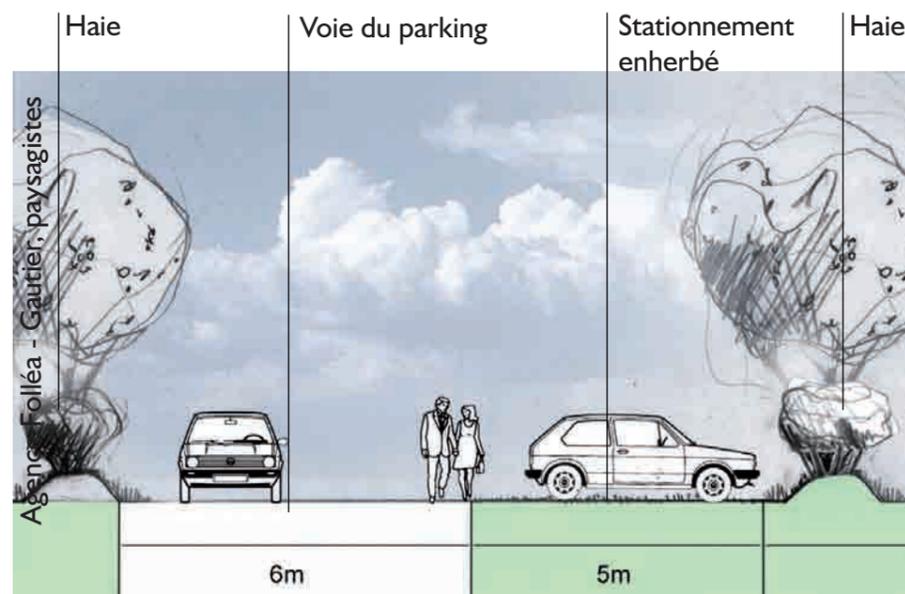
Ainsi la Brèche est dégagée de véhicules et peut retrouver sa dimension naturelle et historique.

Le stationnement s'organise en deux parties : un espace réservé aux voitures et un espace pour les vans des cavaliers et les camping-cars.

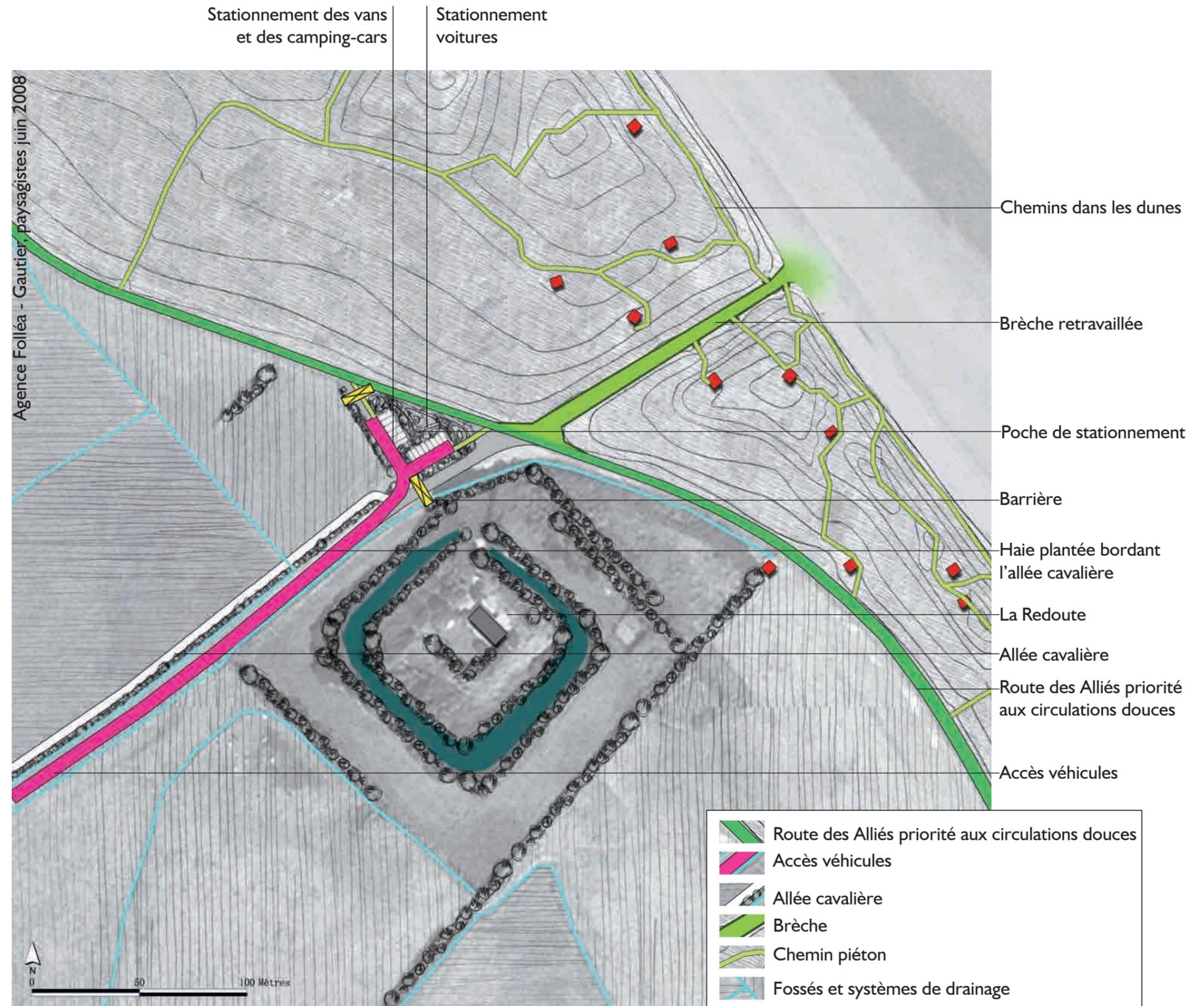
Le stationnement est bordé de haies, ce qui permet une bonne intégration dans le paysage.

Les voitures stationnent sur une surface enherbée avec un sol renforcé (cf. page 24).

Ce parking a une capacité de 8 voitures et 6 vans ou camping-cars.



Coupe sur la poche de stationnement d'Audouville



Plan du stationnement, de la Brèche et des dunes d'Audouville



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## VI. Les dunes et la Brèche d'Audouville

### La brèche

Une fois sortis de voiture, les visiteurs rejoignent la Brèche. Celle-ci est retravaillée. Sa largeur est rétrécie pour mieux marquer la perspective, les dunes viennent la border au plus près (ce qui permet également de dissuader le stationnement).

Depuis la Brèche, on peut accéder par des chemins dans les dunes aux blockhaus et systèmes défensifs du WN8. Les amorces de ce chemin sont mis en valeur : ce sont de véritables invitations à parcourir les dunes.

Pour redonner à cette brèche une idée de site emblématique du Débarquement et de site naturel, il est possible de mettre en place des structures légères qui accentuent la perspective :

- Border la Brèche de pieux fichés dans le sol (rappel des matériaux utilisés pendant la Seconde Guerre Mondiale : système défensifs sur les plages ou contre les planeurs...)
- Mettre en place des bordures d'acier en évocation du chaos de fer du Débarquement...



Etat actuel de la Brèche

Rapprocher les dunes  
Resserrer la Brèche

Marquer les départs des sentiers  
vers les dunes



Photomontage sur la brèche d'Audouville : resserrer les dunes, empêcher le stationnement, rendre le chemin plus naturel



Photomontage sur la brèche d'Audouville : resserrer les dunes, marquer la brèche par des alignements de traverses

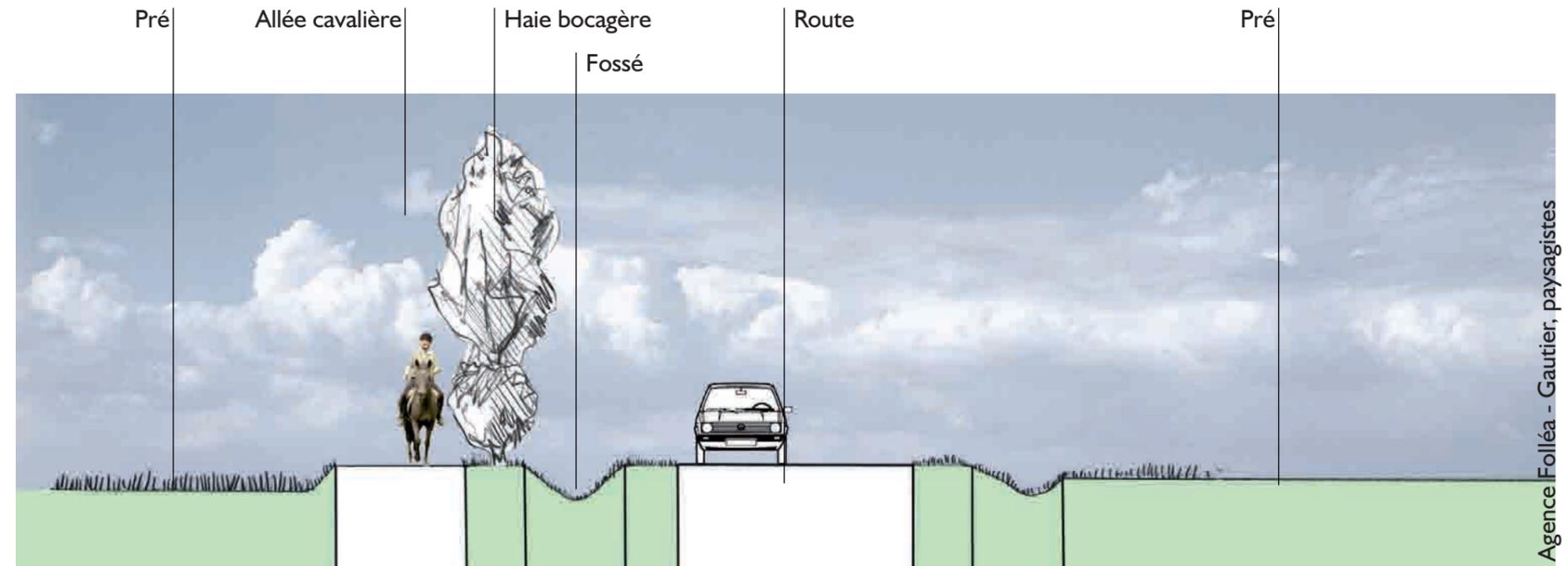


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## VI. Les dunes et la Brèche d'Audouville

### L'allée cavalière :

Le projet propose de planter l'allée cavalière qui longe la RD67, d'une haie bocagère le long du fossé. Cela permet d'isoler la circulation des véhicules de celle des cavaliers, tout en laissant des transparences. De plus la haie qualifie la route d'arrivée au littoral à la manière des nombreuses routes bocagères des environs.



Coupe sur la haie mise en place le long de l'allée cavalière

Agence Folléa - Gautier, paysagistes



Exemples de routes bocagères aux environs du site



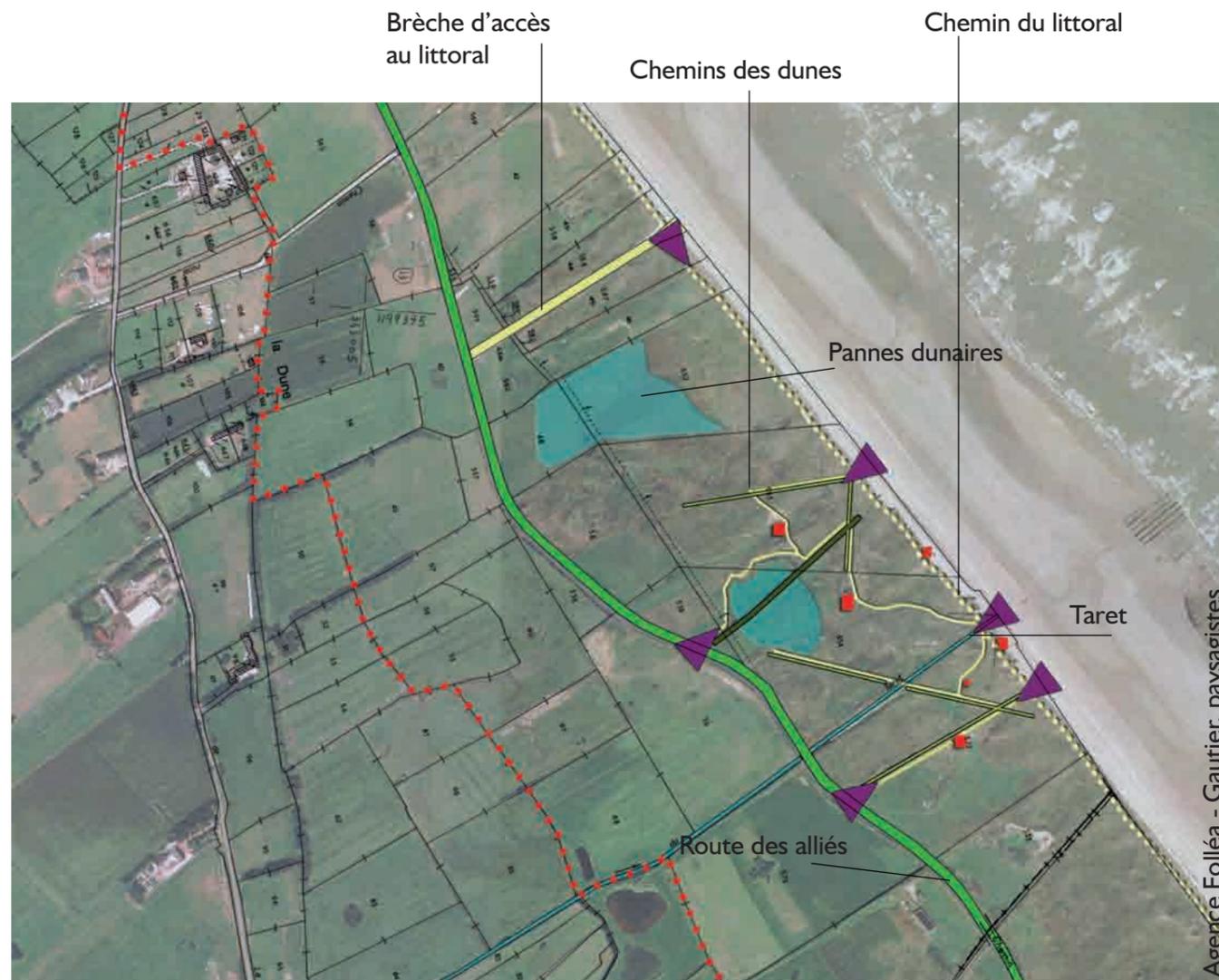
Photomontage sur la haie mise en place le long de l'allée cavalière

Agence Folléa - Gautier, paysagistes juin 2008

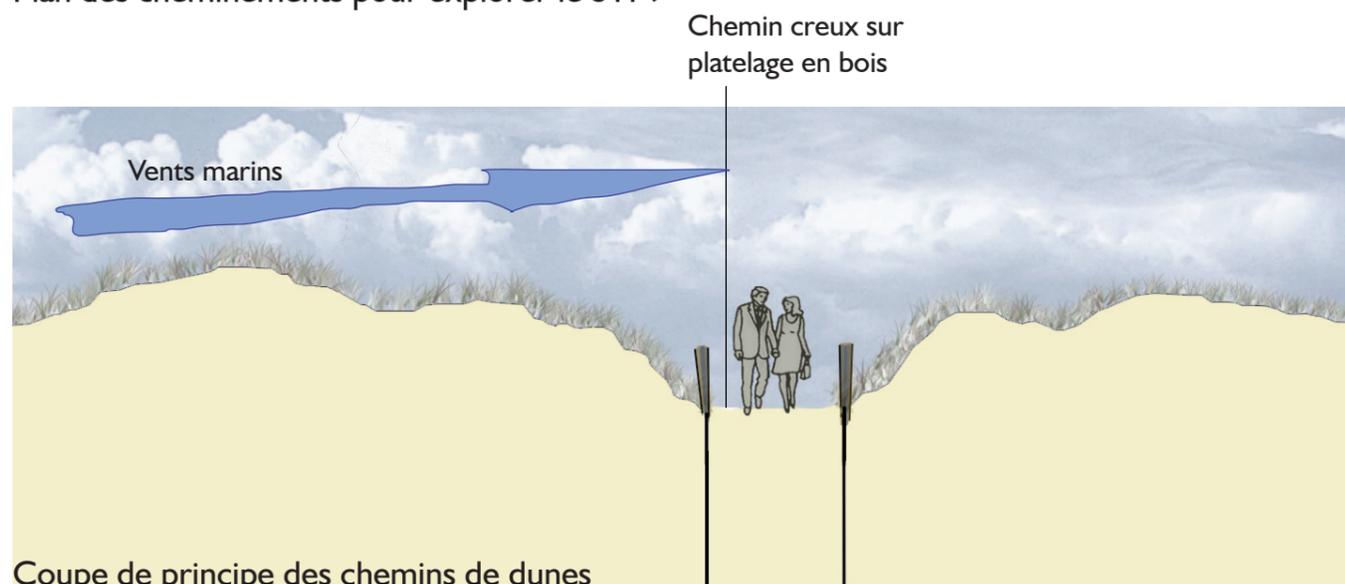


# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## VII. Les dunes du STP9 - Saint-Martin de Varreville



Plan des cheminements pour explorer le STP9



Coupe de principe des chemins de dunes

Les chemins en creux ont deux objectifs :

- se protéger des vents marins,
- retrouver l'image des tranchées de défense allemande.

### Le STP9 :

Le projet propose de retrouver des cheminements pour accéder aux blockhaus du STP9. Accessible à pied depuis la route des alliés ou depuis le chemin du littoral, le site est parcourable par un réseau de chemins de dunes, légèrement creusés dans le sable et balisés de pieux en bois pour ne pas abimer le site naturel. Les chemins permettent l'accès à tous les postes de défense allemande mais aussi aux pannes dunaires où se concentrent une diversité végétale tout à fait intéressante.



Photomontage d'un chemin de dunes en creux



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

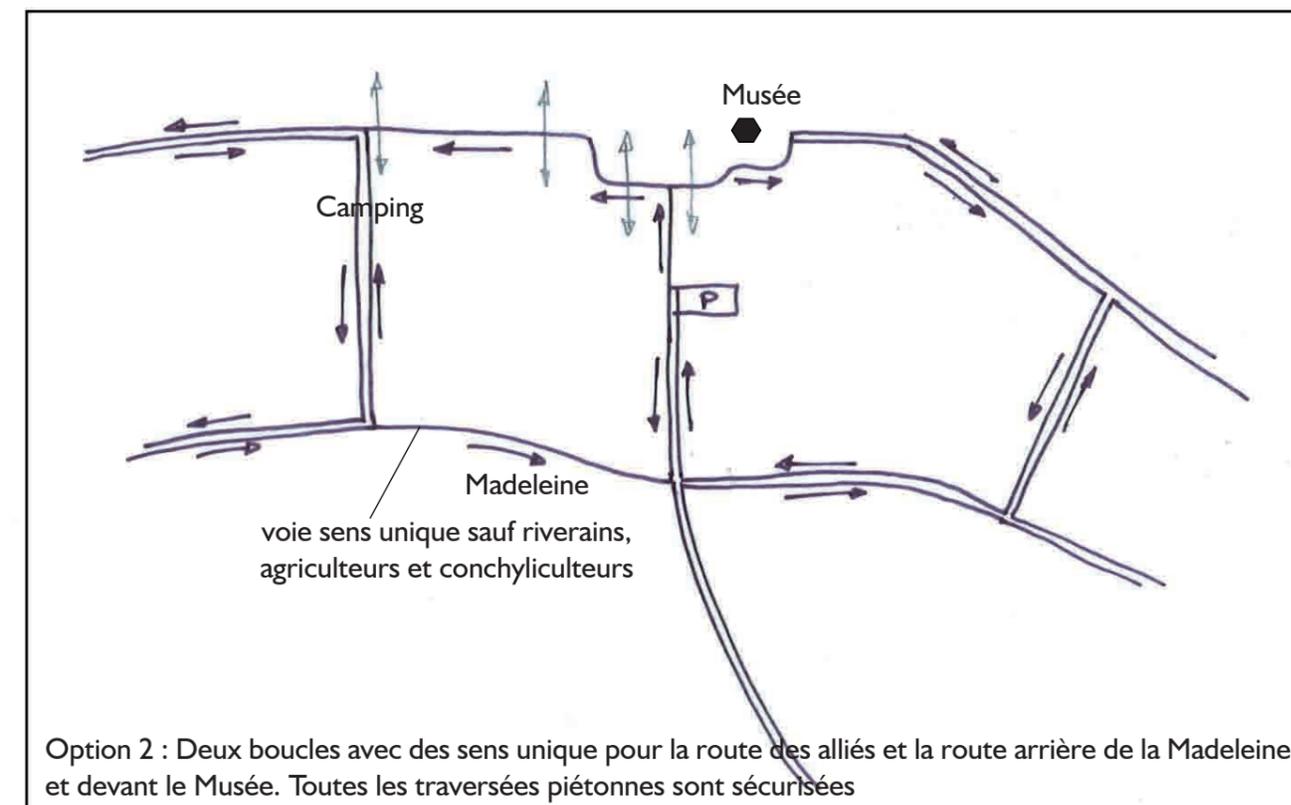
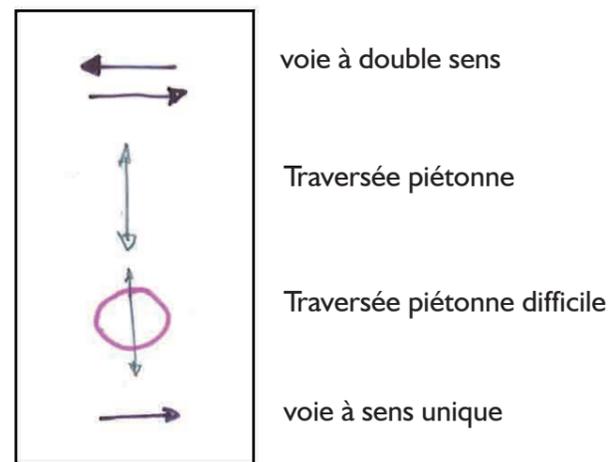
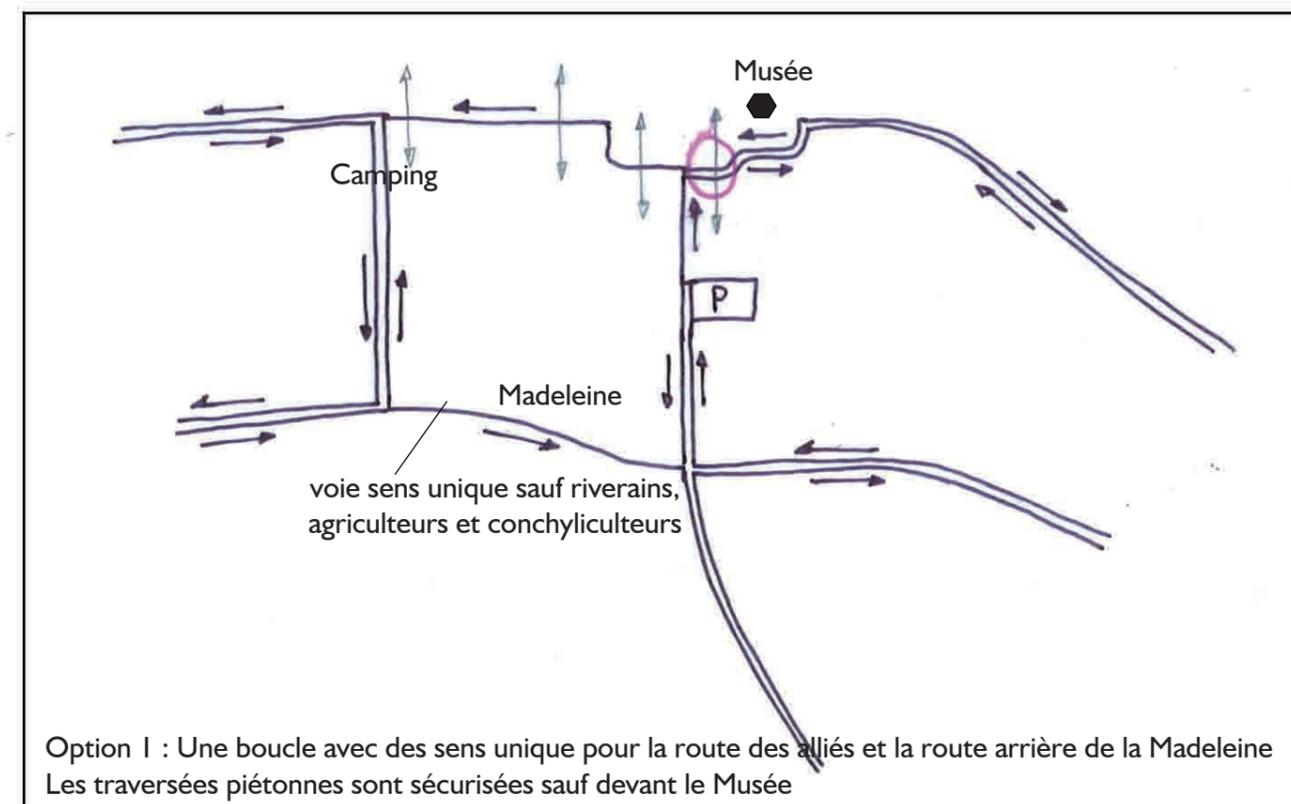
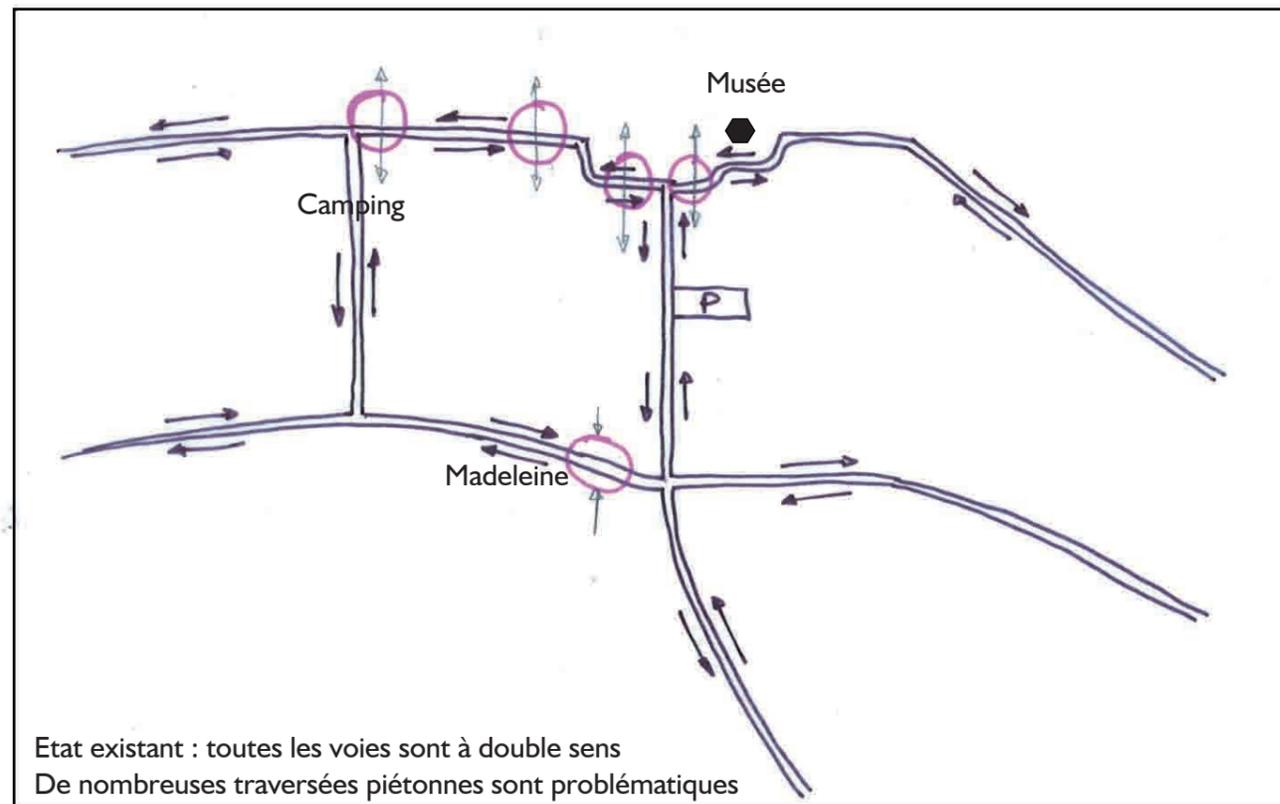
---



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

### OPTIONS POSSIBLES POUR LA CIRCULATION DES VOITURES SUR LE SITE HISTORIQUE

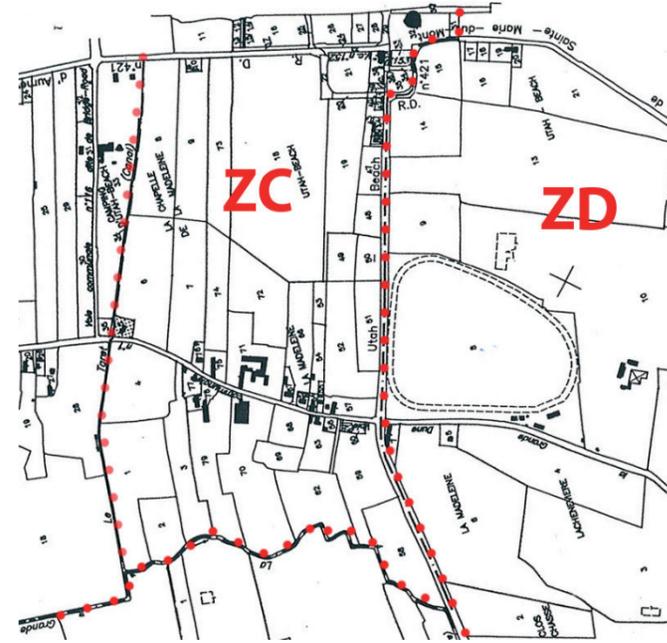




# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

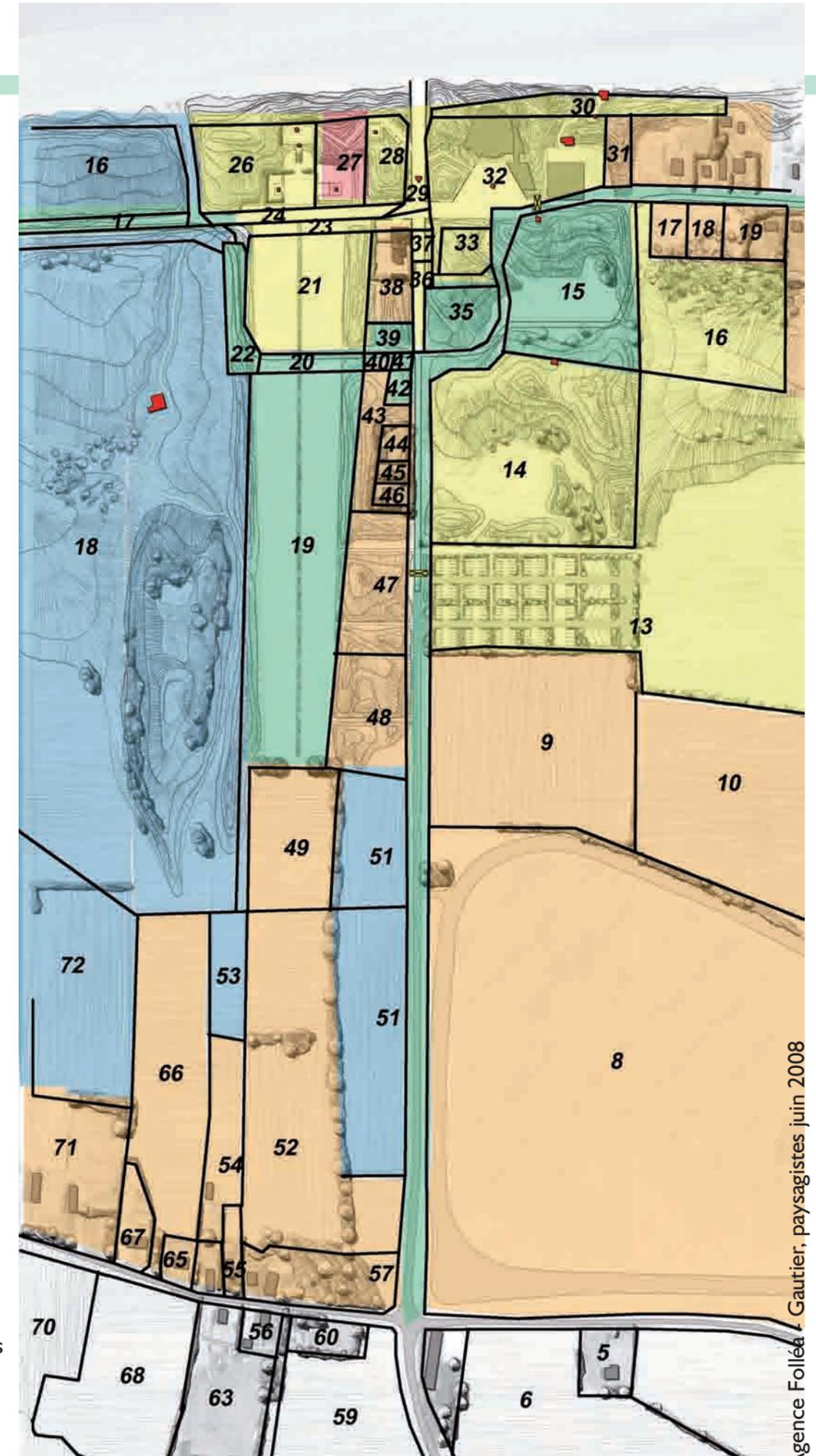
Les propriétaires des terrains à Utah Beach :



Plan de repérage des zones cadastrales

- parcelles privées
- parcelles communales
- parcelles du Conseil Général
- parcelles du Conservatoire du Littoral
- parcelles du ministère des anciens combattants

Plan des parcelles et des propriétaires concernés par le projet





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

CADASTRE n° de parcelle	PROPRIETAIRE	P.L.U. zone du p.l.u.	surface concernée	affectation actuelle	affectation projetée	remarques
13 (ZD)	commune	Nb	12 000m <sup>2</sup> (parking principal) + parking d'appoint (surface à déterminer)	champs	parking principal et d'appoint	
47 (ZC)	privé	Nm	toute	champs	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
48 (ZC)	privé	Nm	toute	champs	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
33 (ZD)	commune	Nb	toute	espace de commémoration	renaturation en dunes	
15 (ZD)	CG (en rétrocession à la commune)	Nb	toute	parking	renaturation en dunes + création d'une voie de desserte temporaire	
35 (ZD)	CG	Nb	toute	giratoire' d'entrée et sortie du parking	renaturation en dunes	
14 (ZD)	commune	Nb	toute	parking d'appoint / champs fauché / aire de	renaturation en dunes + conservation temporaire de l'aire de pique-nique avant affectation en parcelle 15	
32 (ZC)	commune	Nb	toute	musée + parvis	extensions du musée du débarquement + parvis d'accueil	parcelle chamboulée par les travaux du musée et vouée à l'être à nouveau pour l'extension prévue du musée. Le projet d'extension se veut de faire émerger le musée des dunes, avec des parties recouvertes par le sable
38 (ZC)	privé	Nb	moitié	restaurant	restaurant et renaturation en dunes des surfaces minérales non utilisées	parcelle dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé
39 (ZC)	CG	Nb	toute	petit parking	renaturation en dunes + accès service au restaurant	
20/22/40/41 (ZC)	CG	Nb	toute	route départementale	réduction de l'emprise de la voirie et renaturation en dunes	
36/37 (ZC)	commune	Nb	toute	début de la voie de la Liberté	travail de l'amorce de la Voie de la Liberté réduction de la voirie et renaturation en dunes	
43 (ZC)	privé	Nm	toute	champs	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
19 (ZC)	CG	Nm		champs	jardin du souvenir et renaturation en dunes des abords	
18 (ZC)	CEL	Nm		champs	renaturation en dunes	

Tableau des parcelles concernées par le projet  
(propriétaires, zones du P.L.U., affectation actuelle et projetée)



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

### Points importants du P.L.U. de Sainte-Marie-du-Mont:

Le projet du site de Utah Beach concerne des surfaces de terrain classées en Zone Naturelle et Forestière au P.L.U. (Plan Local d'Urbanisme) de la commune de Sainte-Marie du-Mont. Cette zone N se décompose en 7 secteurs : Nm, Nb, Na, Nc, Nd, Nt, Nh.

Sur le périmètre projeté, 4 secteurs sont présents (Nm, Nb, Nd, Nh) :

Les secteurs Nm et Nb concernent des milieux naturels à protéger :

Le secteur Nm concerne essentiellement la bande littorale et les marais (milieux naturels riches) pour les protéger du développement de l'urbanisation.

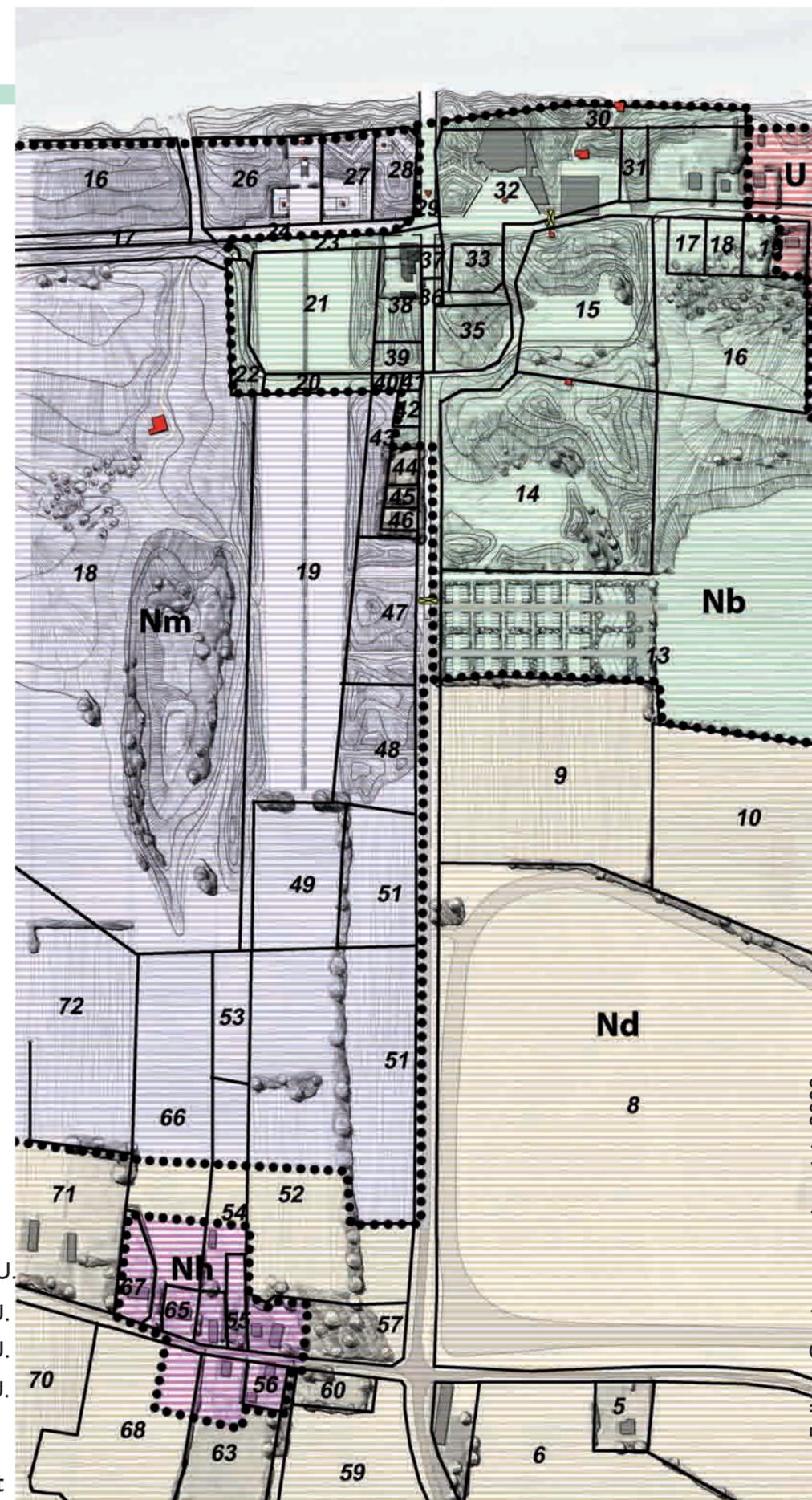
Sont seulement autorisés pour cette zone :

- Lorsqu'ils sont nécessaires à la gestion du public :
  - les cheminements piétonniers et cyclables et les sentes équestres ni cimentés, ni bitumés
  - les objets mobiliers destinés à l'accueil ou à l'information du public
  - les postes d'observation de la faune et les équipements démontables indispensables liés à l'hygiène
  - les aires de stationnements (ni cimentées, ni bitumées) indispensables à la maîtrise de la fréquentation automobile (sans qu'il en résulte un accroissement des capacités effectives de stationnement.

Les aménagements seront conçus de manière à permettre un retour du site à l'état naturel.

- La réfection des bâtiments existants sans augmentation de capacité d'accueil
- Les constructions et les aménagements exigeant la proximité immédiate de l'eau
- Les ouvrages indispensables pour assurer la défense contre la mer
- La reconstruction à l'identique après sinistre (sauf dans la bande des 100m

P.L.U. de Sainte-Marie-du-Mont





# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

Le secteur Nb est réservé aux aménagements liés à la commémoration de la bataille de Normandie. Cet article fait aujourd'hui l'objet d'une révision pour l'extension du musée du Débarquement.

Sont seulement autorisés pour cette zone :

- Les aménagements nécessaires à la gestion du patrimoine bâti lié à la bataille de Normandie
- Les objets mobiliers destinés à l'accueil ou à l'information du public
- Les ouvrages indispensables pour assurer la défense contre la mer

Les secteurs Nd, Nh, concernent des espaces où le caractère des lieux justifie la limitation du développement de l'urbanisation.

Le secteur Nd est compris dans les espaces proches du rivage (Loi Littoral), il est occupé par des exploitations agricoles.

Sont seulement autorisés pour cette zone :

- En dehors de la bande des 100m :
  - les constructions agricoles, y compris la mise aux normes des exploitations agricoles existantes
  - l'aménagement, le changement d'affectation, l'extension mesurée des constructions existantes et leurs annexes
  - les installations à vocation sportive ou de loisirs et les aires de stationnements sous réserve de bonne intégration dans le site
  - les équipements publics d'intérêt général qui ne sauraient par leur nature être intégrés dans les zones habitées
  - la reconstruction à l'identique après sinistre
- dans la bande des 100m :
  - les constructions et installations nécessaires à des services publics ou à des activités exigeant la proximité immédiate de l'eau
  - la réfection et le changement d'affectation des constructions existantes

Les secteurs Nh, sont des zones où de nouvelles constructions peuvent s'implanter (dans la limite de la capacité des réseaux et voies

existantes).

- l'aménagement, le changement d'affectation, l'extension mesurée des constructions existantes et leurs annexes
- les nouvelles constructions à usage d'habitation
- les établissements à vocation artisanale, commerciale ou de service qui ne produisent pas de nuisance
- les constructions et installations agricoles, à l'exception des nouvelles installations classées pour la protection de l'environnement
- la reconstruction à l'identique après sinistre
- les équipements publics d'intérêt général qui ne sauraient par leur nature être intégrés dans les zones habitées
- les affouillements et exhaussements de sols sous réserve que des aménagements paysagers en assurent l'insertion dans le paysage

Occupations et/ou utilisation du sol non autorisées dans la zone N :

- les lotissements
- nouvelles constructions à usage industriel
- les installations agricoles, classées pour la protection de l'environnement, sauf lors de la mise aux normes des exploitations existantes
- les dépôts sauvages
- les carrières
- le stationnement des caravanes et de tout hébergement léger de loisirs
- la réalisation de construction sur sous-sol
- les nouvelles constructions dans les zones inondables



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

### Les propriétaires des terrains à Saint-Martin-de-Varreville (Monument Leclerc) :



Plan des parcelles et des propriétaires concernés par le projet

CADASTRE n° de parcelle	PROPRIETAIRE	surface concernée	affectation actuelle	affectation projetée	remarques
578	privé	5650m <sup>2</sup> (sur 15825m <sup>2</sup> )	champs	parking et sa voie d'accès + petite renaturation en dunes aux abords de la route des Alliés	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
13	privé	350m <sup>2</sup> (sur 1125m <sup>2</sup> )	champs	parking	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
17	CEL	frange de la parcelle	dunes	renaturation des dunes en frange de la parcelle	
19	commune	toute	perspective monument	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
611	commune	toute	perspective monument	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL
613	commune	toute	perspective monument	renaturation en dunes	dans la zone de préemption du CEL et dans le périmètre autorisé du CEL

Tableau des parcelles concernées par le projet  
(propriétaires, zones du P.L.U., affectation actuelle et projetée)



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes

Les propriétaires des terrains à Audouville-la-Hubert (Wn8 - la Redoute) :



-  parcelles privées
-  parcelles communales
-  parcelles du Conseil Général
-  parcelles du Conservatoire du Littoral
-  limites du projet de site classé



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes



Définitions de types de zones :

**Périmètre autorisé :**

Secteurs où le Conservatoire du Littoral est autorisé à réaliser des transactions foncières. Ces secteurs représentent des intérêts prioritaires, que le Conservatoire du Littoral doit acheter en premier, et sur lesquels il a les moyens de le faire.

**Zone de préemption :**

Les terrains de ce périmètres peuvent être achetés par ordre de priorité :

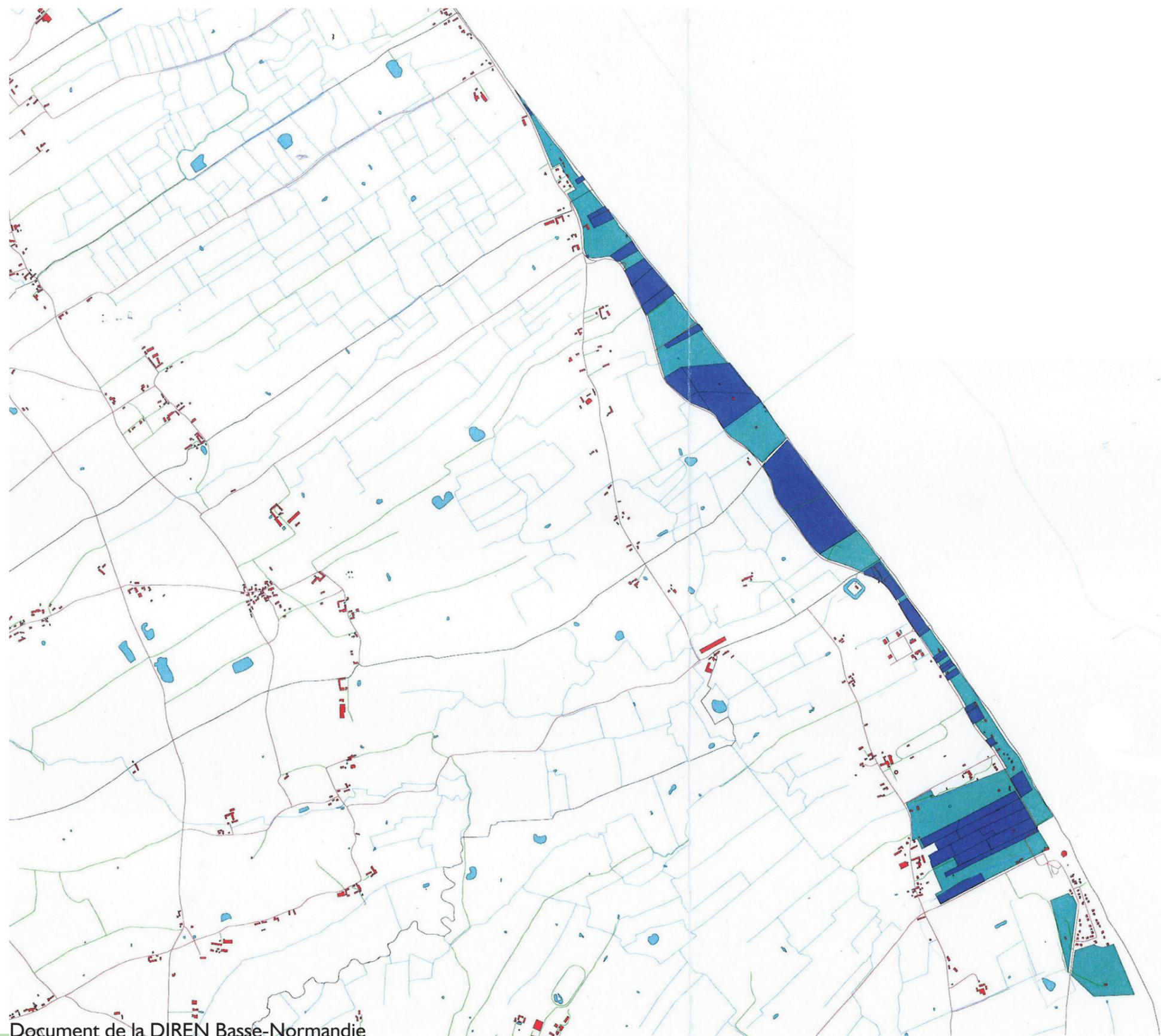
- par le Conseil Général
- par le Conservatoire du Littoral
- par les communes
- par les locataires en place

Une convention entre le Conseil Général et le Conservatoire du Littoral a rendu le Conservatoire du Littoral délégataire du droit de préemption du Conseil Général.



# ORIENTATIONS D'AMENAGEMENT - DESCRIPTION DU PROJET

## Annexes



-  parcelles acquises par le Conservatoire du littoral
-  parcelles situées dans la zone de préemption du Conservatoire du littoral



**Agence Follea-Gautier, paysagistes DPLG**  
100 avenue Henri Ginoux 92120 Montrouge  
TEL 01 47 35 71 33 Email : [agence@follea-gautier.com](mailto:agence@follea-gautier.com)